DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13442 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 17-LUNDI 18 AVRIL 1988

Pacifisme danois

C'est une véritable crise que provoque entre le Danemark et l'OTAN la nouvelle résolution « antibombe » votée, le jeudi 14 avril, par le Parlement danois contre l'avis du gouvernement de centre droit de M. Schlüter. Aux termes de ce texte, les navires de guerre qui font leur entrée dans les eaux territoriales seront officiellement informés du refus des Danois – exprimé dès 1958 – d'avoir des armes nucléaires sur leur sol et ils devront informer en retour les autorités sur la nature de leurs armements.

Or Washington de même que Londres ont fait savoir aussitôt qu'il n'était pas question de se plier à cette nouvelle procédure. D'abord – mais cela n'est pas dit officiellement – parce qu'il y a bien évidemment des armes nucléaires à bord de certains navires qui franchissent les détroits ; ensuite, parce que cela reviendrait à fournir à bon compte des informations hautement sensibles non seulement à l'adversaire officiel, mais aussi aux éventuels terroristes. Un porte-parole du département d'Etat a évoqué à l'avance les conséquences « extrêmement graves » que le vote du Folketing pourrait avoir pour l'alliance atlantique dans son ensemble et pour « la poursuite de la coopération en matière de défense avec le Danemark ».

Il y a deux précédents au moins à cette intrusion du pacifisme dans les activités des marines alliées. Le Japon a renoncé tout comme le Danemark à la possession ou à la présence d'armes nucléaires sur son territoire, mais il a décidé de se contenter d'une vague assurance américaine que ses exigences sont respectées en ce domaine. Moyennant quoi, les visites des navires américains dans les eaux japonaises se poursuivent normalement.

L'autre précédent est celui de la Nouvelle-Zélande, qui, en 1986, s'est mis en tête d'imposer à l'US Navy la même procédure que les Danois aujourd'hui. Il n'en a pas fallu davantage pour que Washington gèle ses relations avec Auckland en matière de défense, de même que les activités de l'ANZUS, l'organisme de la défense alliée dans le Pacifique sud.

Mais le Danemark est beaucoup plus important pour cette défense que la lointaine Nouvelle-Zélande. Ne serait-ce que parce qu'il contrôle les entrées de la mer Baltique, une mer dont les Danois devraient être les premiers à savoir qu'elle est infestée de sous-marins soviétiques porteurs de missiles nucléaires. Comme ce pays est en même temps le symbole du pacifisme nordique, pétri de puritanisme et encore plus « déresponsabilisé » par l'OTAN, le budget de défense y est perçu beaucoup moins comme le produit d'un effort national légitime que comme une concession aux « militaristes » du Pentagone.

Il est vrai que le moment viendra, si le processus de contrôle des armements se poursuit, où la transparence sur les mouvements d'armes nucléaires deviendra la règle. Mais l'on n'en est pas encore là. Les parlementaires danois, en déclenchant une tempête dont ils semblent eux-mêmes quelque peu surpris, ont mis la charrue devant les bœufs.


M 0146 - 0418 - 6,00 F
3790146006000 04180

L'OLP accuse Israël d'être responsable de la mort d'Abou Jihad

L'assassinat à Tunis du numéro deux du Fath relance l'agitation dans les territoires occupés

Le numéro deux du Fath, Abou Jihad, a été assassiné, le samedi 16 avril, à 2 heures du matin, dans sa villa de Sidi Bousaid, près de Tunis.

L'OLP a immédiatement accusé Israël d'être responsable de cet assassinat. Affirmant que « ce crime ne restera pas impuni », elle assure que la mort de ce proche de M. Yasser Arafat « renforcera le soulèvement » en Cisjordanie et à Gaza où trois jours de grève générale sont observés depuis samedi. Des manifestations violentes ont eu lieu à Gaza où un Palestinien de dix-sept ans a été tué par balle.

TUNIS
de notre correspondant

Les responsables palestiniens à Tunis se bornaient, samedi matin, à accuser le Mossad, les services secrets israéliens. Impossible de savoir dans quelles circonstances exactes le crime s'est déroulé. Selon M. Ibrahim Souss, représentant de l'OLP à Paris, c'est un commando de huit hommes qui a abattu Abou Jihad et deux de ses gardes du corps à la porte de sa villa, un bâtiment cossu de deux étages entouré d'un petit jardin et fondu parmi les dizaines de résidences de diplomates et de bourgeois tunisiens. Toujours selon M. Souss, alerté par des bruits suspects, Abou Jihad est sorti de son bureau et s'est précipité à l'entrée de son domicile avec son arme. C'est alors qu'il a été tué sur le coup. Un responsable de l'OLP à Tunis a, pour sa part, indiqué qu'Abou Jihad avait été assassiné dans sa chambre après que ses trois gardes du corps eurent été tués. Le commando était équipé d'armes munies de silencieux. *Il ne s'est attaqué ni à* l'épouse ni aux enfants du chef palestinien qui se trouvaient alors dans la villa.

Dans la matinée, il était impossible de s'approcher de la résidence d'Abou Jihad. La ruelle qui y mène était gardée par un service discret de la police tunisienne. De loin, on pouvait voir un attroupement devant la villa. Seuls les Palestiniens étaient autorisés à y accéder. Certains, des jeunes surtout, les yeux lourds de sommeil, n'arrivaient pas à y croire, d'autres pleuraient. Abou Jihad était l'un des dirigeants historiques de l'OLP. Responsable de l'Assifa, branche militaire du Fath, et responsable du bureau des territoires occupés (chargé de l'organisation des militants de Cisjordanie et Gaza), il était d'une discrétion exemplaire. A la différence des autres dirigeants de premier rang de la centrale palestinienne, il parlait peu et allait toujours à l'essentiel.

(Intérim.)

(Lire la suite page 3.)

Menace d'une reprise de l'inflation mondiale
Les milieux financiers s'inquiètent après la publication de mauvais indices en Amérique du Nord et en Europe
PAGE 13

Le sort des otages du Boeing koweïtien
Une polémique s'est développée entre Alger et Nicosie
PAGE 16

Les négociations au Nicaragua
Une délégation antisandiniste est arrivée à Managua
PAGE 3

France-Canada : la « guerre de la morue »
Quatre personnalités de Saint-Pierre-et-Miquelon incarcérées à Terre-Neuve
PAGE 3

Le PR mauvais payeur
Plusieurs sociétés ont poursuivi le Parti républicain en justice pour des factures impayées
PAGE 9

Le sommaire complet se trouve en page 16

Le tricentenaire de l'arrivée des huguenots

Les piliers de la nation afrikaner

Plus de 20 % des Afrikaners, minorité blanche au pouvoir en Afrique du Sud, ont du sang français. Au Cap, on commémore solennellement l'arrivée il y a trois siècles de ces Huguenots qui avaient fui l'intolérance religieuse en France. « Le plus important héritage qu'ils nous ont laissé, a déclaré le président Pieter Botha, est l'esprit de liberté »...

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Il y a trois siècles, le 13 avril 1688, le *Voorschooten*, navire hollandais parti le 31 décembre précédent du port de Delft, est contraint de faire escale dans la baie de Saldanha, non loin du Cap. A son bord, vingt-deux immigrants, vingt-deux Huguenots, venus à l'initiative de la Compagnie des Indes, *« peupler et développer l'agriculture »* de ce comptoir établi en 1652 tout au boût de l'Afrique. Charles du Plessis, Philippe Fouché, Jean et Gabriel Le Roux, Jacques Pinard et Gédéon Malherbe, certains accompagnés de leur femme et de leurs enfants, furent les premiers d'une lignée de Français qui allaient faire souche et donner à la nation afrikaner bon nombre de ses héros.

La même année et les suivantes, six autres bateaux débarquent au pied de la montagne de la Table des dizaines d'autres Huguenots, au terme de voyages éprouvants au cours desquels beaucoup de passagers étaient morts du scorbut. Sur trente-quatre embarqués, le 20 mars 1688, à Rotterdam, à bord du *Berg China*, quatorze seulement allaient échapper aux tempêtes, aux pirates et à la maladie. *« La plupart sont morts sans secours, derrière quelque coffre, les yeux et les plantes des pieds mangés par les rats »*, raconte un navigateur, Jean Mocquet.

Tous ont fui la France à l'époque des guerres de religion, préférant l'exil au reniement de leur foi. La révocation de l'édit de Nantes, le 17 octobre 1685, par Louis XIV avait définitivement refermé la porte d'un éventuel retour au sol natal. Pourtant, parmi ces centaines de milliers d'exilés – Voltaire a parlé de plus d'un million, mais la réalité se situe probablement aux alentours de cinq cent mille, – un petit nombre seulement allaient tenter de bâtir une nouvelle vie sur les terres australes : à peine deux cents sur soixante mille réfugié en Hollande. Le contrat proposé par la Compagnie des Indes stipulait pourtant que, s'ils n'étaient pas satisfaits, les candidats à l'exil austral avaient la possibilité de revenir en Europe après cinq ans de séjour.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 4.)

La campagne présidentielle

Confrontation Mitterrand-Chirac

Alors que M. Barre est en visite dans son île natale de la Réunion, la campagne électorale est dominée en métropole par la confrontation entre M. Mitterrand et M. Chirac. Le premier ministre, qui avait rassemblé ses partisans le vendredi 15 avril à Limoges, a mis en cause l'âge du président-candidat. Ce dernier, qui tenait meeting au même moment à Lyon, a ironisé sur « les tombereaux qui se déversent sur [sa] tête ». « Moi, je veux respecter les autres », a-t-il déclaré.

M. Mitterrand s'est présenté comme l'homme capable d'œuvrer pour la « dynamique » de la paix de l'Europe, de « l'égalité » et de la « justice sociale ». La polémique sur l'immigration et l'influence de M. Le Pen a été mise entre parenthèses.



Voix désirées, voix encombrantes

par Daniel Vernet

Qui se souvient encore dans cette campagne du cri du cœur de M. Michel Noir, affirmant dans ces colonnes qu'il préférait perdre les élections plutôt que de les gagner avec l'appui de Le Pen ? (*le Monde* du 15 mai 1987). Les électeurs qui au premier tour porteront leurs suffrages sur le candidat de l'extrême droite font l'objet d'une convoitise qu'explique la simple arithmétique : le prochain président de la République sera élu avec, sinon grâce à, des voix Le Pen. Si le Front national obtient le score que lui promettent les sondages, il n'y a pas de majorité sans cet appoint-là ; c'est vrai pour M. Mitterrand comme pour son adversaire de la droite classique.

Sans doute convient-il de faire la différence entre obtenir des voix de l'extrême droite et les solliciter par des références appuyées aux thèmes chers à M. Le Pen, voire par des accords tacites ou explicites et la promesse d'un strapontin dans un exécutif régional comme on vient de le voir en Franche-Comté à l'occasion de l'élection du président (UDF) de la région. Bloqué sur son flanc centriste par l'élan rassembleur du président-candidat et les états d'âme de quelques barristes, M. Chirac ne peut guère espérer accroître son capital qu'avec un désistement massif du Front national en sa faveur.

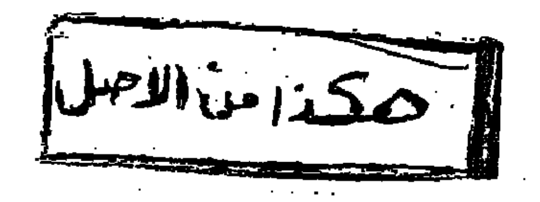
Mais la gauche n'a pas refusé ce jeu peu innocent avec l'extrême droite, en offrant à M. Le Pen, par l'institution du système proportionnel, une respectabilité et une tribune parlementaires dans l'espoir que la présence d'un groupe FN à l'Assemblée nationale empêcherait la droite classique d'obtenir la majorité absolue, et en se laissant aller parfois à penser que le président du Front national apportait de *« mauvaises réponses »* à de *« bonnes questions »*, quand la nocivité des réponses était déjà en germe dans la manière de poser les questions.

(Lire page 7 la suite et un entretien avec M. Antoine Waechter.)

« Grand Jury RTL-*le Monde* »

Dimanche, de 18 h 15 à 19 h 30, sont invités M. Pierre Juquin (rénovateurs), Mme Arlette Laguiller (Lutte ouvrière), M. Antoine Waechter (Verts) et M. Pierre Boussel (MPPT). Les débats sont animés par Olivier Mazerolle.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 18 avril. – *Pretoria :* Date limite pour le sursis des « six de Sharpeville ».
Bruxelles : Conseil « Economie et Finances » et Conseil « Agriculture » de la CEE.
Jérusalem : Verdict dans le procès Demjanjuk, criminel de guerre.
Budapest : Visite de M. Ryjkov, chef du gouvernement soviétique.

Mardi 19 avril. – *New-York :* Elections primaires de New-York.
New-York : A l'ONU, appel en faveur des 3 millions de personnes menacées de famine au Mozambique.
Varsovie : Cérémonies du 45e anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie.
Düsseldorf : Verdict dans le procès du chiite libanais Abbas Hamadé.

Mercredi 20 avril. – *Vienne :* Cinquième session de pourparlers sur le désarmement conventionnel (CSCE).
Tokyo : Consultations financières bilatérales entre le Japon et les Etats-Unis.

Jeudi 21 avril. – *Moscou :* Rencontre Shultz/Chevardnadze.

Dimanche 24 avril. – *Cameroun :* Elections présidentielle et législatives.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F




Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Il y a trente ans

La première conférence des Etats indépendants d'Afrique

Il y a trente ans, le 15 avril 1958, se réunissait à Accra, à l'initiative du président Nkrumah, la première conférence des Etats indépendants d'Afrique.

CINQ ans plus tard, en mai 1963, ils allaient être trente Etats souverains à se réunir au creux des vertes collines d'Addis-Abeba pour fonder l'Organisation de l'unité africaine (OUA), forte aujourd'hui de cinquante membres (soit presque un tiers des Nations unies). Eussent-ils en 1958, pour leur toute première assemblée, fait le plein de leur effectif d'alors, ils ne se seraient comptés que neuf. S'ils se retrouvèrent finalement huit (un dixième exactement de l'ONU à l'époque), ils le durent au refus d'un invité plutôt embarrassant : l'Union sud-africaine du Dr Malan, laquelle ne consentait à y siéger qu'en la compagnie – difficilement admissible – de toutes les puissances exerçant des responsabilités sur le continent, autrement dit les métropoles coloniales. De quel prix, aujourd'hui, le président Pieter Botha ne serait-il pas disposé à payer semblable invitation émanant – hypothèse inconcevable – de l'actuelle OUA ?

Celui qui avait ainsi convoqué dans sa capitale monarques et présidents (qui s'appelaient Hailé Sélassié, Mohammed V, Idriss de Libye, ou encore Nasser et Bourguiba) ne pouvait guère se prévaloir que d'être non leur aîné, mais... leur benjamin : il y avait à peine plus d'un an (7 mars 1957) que Kwamé Nkrumah, premier ministre de la Gold Coast britannique, était à la tête du gouvernement de cette première colonie d'Afrique noire émancipée par une puissance européenne, et désormais rebaptisée Ghana (la reine d'Angleterre en demeurant la souveraine constitutionnelle). Si, à l'exception du Libérien Tubman, aucun chef d'Etat – pas même les Nasser et Bourguiba, annoncés officiellement – ne vint finalement au rendez-vous, c'est peut-être parce que l'activisme du nouveau promu, pour exemplaire qu'ait pu être son combat, agaçait les « anciens »...

L'idéal panafricain

Toujours est-il qu'ils se firent représenter au plus haut niveau : ainsi le Négus par son fils, le prince impérial Sahlé Sélassié ; tous les autres par leur ministre des affaires étrangères, personnalités dont l'histoire a déjà retenu les noms : un Mahjoub pour le Soudan, un Fawzy pour la République arabe unie, un Mokaddem pour la Tunisie, un Balafrej pour le Maroc, etc.

En les accueillant, eux et leurs délégations, Nkrumah marquait à l'évidence son ambition de faire d'Accra la Mecque de l'indépendance africaine. Un arc de triomphe monumental ne commémorait-il pas déjà celle du Ghana, et les invités n'étaient-ils pas salués, sur le seuil du Parlement, par une statue de leur hôte, œuvre d'un sculpteur italien, arborant sur son piédestal cette formule du libérateur : *« L'indépendance du Ghana n'aurait pas de sens si le reste de l'Afrique demeurait sous le joug »* ? En 1958, Nkrumah n'avait pas encore discrédité son charisme panafricain en se faisant sacrer « Osagyefo » (le Rédempteur) dans un cérémonial en tous points royal et en fermant plus tard ses frontières avec tous les Etats voisins...

A l'ouverture solennelle de la conférence, ce 15 avril 1958, son initiateur voulut la saluer comme *« l'événement le plus important de l'histoire de l'Afrique depuis plusieurs siècles »*. Cette emphase pouvait en vérité se comprendre par rapport au rêve que cultivait Kwamé Nkrumah depuis sa conversion à l'idéal que lui avait fait découvrir le Ve Congrès panafricain de Manchester, en 1945, dont il avait assuré le secrétariat auprès du Jamaïcain George Padmore. Car sa qualité de premier ministre du Ghana lui avait permis non seulement de confier à ce même George Padmore, en qualité de conseiller officiel, l'organisation de cette première assemblée des Etats africains indépendants, mais aussi d'héberger à Accra, avec la nationalité ghanéenne, le patriarche de l'idée panafricaine, le Noir américain W. Burghardt Du Bois. Participait, de même, à la fête le prestigieux écrivain haïtien Jean Price-Mars.

Toutefois, la nouveauté de l'indépendance ghanéenne n'allait pas sans donner lieu à quelques cocasseries. C'est ainsi qu'un général anglais, et des plus typiques, commandant en chef de l'armée du jeune dominion noir, *saluait* à leur *descente d'avion* les dignitaires des autres nations africaines. Pour celle qui n'avait pas encore de représentation diplomatique à Accra, le Maroc, c'est à l'ambassadeur de France, Louis de Guiringaud, qu'il revenait protocolairement d'accueillir l'envoyé du roi, M. Balafrej, très vite apparu comme le plus actif avocat de l'indépendance de l'Algérie. D'autre part, les délégations arabes allaient s'irriter de *se heurter constamment dans* la coulisse *au redoutable* ambassadeur d'Israël, M. Ehud Avriel, fort influent alors au Ghana...

Si, à l'extérieur, tous les « Grands » surent prendre la mesure de l'événement et adressèrent des messages de vœux à la conférence (signés de Foster Dulles, Vorochilov, Zhou Enlai, sans parler des Kim Il Sung et Pham Van Dong), en revanche la France prit le parti de l'ignorer... jusqu'à l'audition des émissaires algériens ; il faut dire que la IVe République, à un mois du 13 mai, vivait ses dernières semaines dans le désarroi d'une crise ministérielle...



« Le Sahara nous unit »

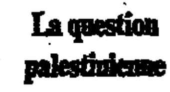
Mais plus significatif était sans doute le silence absolu de ses territoires d'outre-mer, tous dotés pourtant d'un gouvernement sous le régime de la loi-cadre de Gaston Defferre : pas un seul télégramme d'encouragement ne parvint de leur part à Accra, fût-ce d'un Sékou Touré, grand admirateur et bientôt émule de Nkrumah, fût-ce des partis au pouvoir comme le Rassemblement démocratique africain (RDA) de M. Houphouët-Boigny, fût-ce des mouvements d'opposition. Ainsi, l'Afrique indépendante déployait ses fastes dans une capitale de l'Afrique noire, mais la quasi-totalité de celle-ci décidait de n'en avoir cure !

C'était bien, cependant, la toute première fois que se trouvaient ainsi *en* contact d'une part les Etats de l'Afrique méditerranéenne (Maroc, Tunisie, Libye, Egypte), d'autre part ceux de l'Afrique au sud du Sahara. Tôt ou tard s'inscrirait dans la réalité l'incantation proférée par Nkrumah en péroraison à son discours inaugural : *« Dans le passé, le Sahara nous divisait aujourd'hui ; il nous unit. »* C'était, en même temps, le premier rendez-vous de l'Afrique arabe et musulmane avec celle des Noirs christianisés ou animistes. Ce qui n'alla pas sans incompréhension réciproque : dépaysement chez les uns, défiance du côté des autres. Nous y entendîmes personnellement des remarques révélatrices. Ainsi, de tel ministre libérien nous confiant à propos des délégations arabes : *« Ces gens-là veulent nous dominer. »* Ou encore de George Padmore lui-même, maugréant : *« Nous n'avons rien à apprendre d'eux, qui n'admettent pas les femmes dans les réceptions... »*

Entre les uns et les autres, l'accord ne s'en réalisa pas moins avec une telle aisance que la conférence, prévue pour une durée d'une semaine, eût pu s'achever avec plusieurs jours d'avance si des points particuliers – et non inscrits à l'ordre du jour – n'en avaient fait patiner le déroulement. Demeurés au stade des vœux pieux, sans cesse bafoués ou transgressés, ces principes n'en continuent pas moins d'exprimer, après trente ans, la philosophie de l'OUA d'aujourd'hui : par exemple l'attachement à la charte de l'ONU et aux principes de Bandoung, le non-alignement et le rejet des bases étrangères, la condamnation du racisme et le respect des droits de l'homme, la non-ingérence dans les affaires des autres pays et le règlement des conflits internationaux par des moyens pacifiques...

Quant à l'avenir des territoires africains encore dépendants, il était demandé aux puissances « administrantes » de faire droit aux aspirations des peuples en fixant une date précise pour l'accession de chacun d'eux à l'indépendance. Mais, le ton de la conférence étant à la sérénité – *« Nous n'étions pas ici pour nous liguer contre qui que ce soit »*, proclamera Nkrumah, – aucune nation coloniale n'était *nommément* prise à partie dans les résolutions générales. Outre que le Ghana, membre loyal du Commonwealth, se devait de ménager l'Angleterre, il ne fut à aucun moment question de la Belgique, du Portugal, de l'Espagne, peut-être faute d'informations sur leurs possessions. Si la France se retrouva – et elle seule – sur la sellette, ce ne fut pas au sujet de ses territoires d'AOF ni d'AEF (tout aussi mal connus des délégués), mais à propos de trois situations effectivement sujettes à controverses dans leur acuité.

L'affaire algérienne devait, contre le vœu manifeste des délégations non arabes, occuper plusieurs séances de la conférance, tant pour la rédaction d'un texte acceptable par tous que pour décider si l'on entendrait – et dans quelles conditions de protocole – les émissaires du FLN. Ceux-ci ne furent pas admis comme observateurs, mais leur chef, M. Mohamed Yazid, put faire un exposé et répondre aux questions, impressionnant vivement ses auditeurs par la modération de ses propos. Relativement modérée fut de même, en fin de compte, la résolution adoptée, quatre pays au moins s'étant opposés au principe d'une aide matérielle au FLN ; elle conjurait en particulier la France de reconnaître le droit du peuple algérien à l'indépendance et de retirer ses troupes. Succès pour le FLN, ce vote n'avança pas pour autant l'issue de la guerre : alors que les protagonistes de la conférence espéraient voir siéger à la session suivante, deux ans plus tard, une Algérie souveraine, celle-ci allait au contraire se trouver précédée dans le paradis de l'indépendance par une vingtaine de jeunes républiques noires dont les congressistes d'Accra n'avaient même pas pressenti l'émergence.



La question palestinienne

Ce fut encore la France que mirent en cause certains pétitionnaires entendus, peut-on dire, par raccroc : le président en exil de l'Union des populations du Cameroun (UPC), Félix Moumié, amené par la délégation égyptienne, et une organisation du Togo voisin, hostile au premier ministre installé par la France dans cet autre « territoire sous tutelle », M. Grunitzky. Ce dernier ayant à affronter, le dimanche suivant, une consultation électorale contrôlée par l'ONU, le prestige acquis à Accra par ses adversaires ne pouvait que faire basculer le scrutin en faveur de son adversaire, Sylvanus Olympio, futur bénéficiaire de l'indépendance (avril-1960). En revanche, l'audition de F. Moumié et la résolution relative au Cameroun sous administration française n'allaient pas mettre fin à la traque des maquis de l'UPC par l'armée coloniale, ni empêcher le premier ministre Ahmadou Ahidjo de proclamer l'indépendance à son profit le 1er janvier 1960. S'agissant de territoires supervisés par l'ONU, l'audition des pétitionnaires fut considérée internationalement comme un impair.

Il n'y eut pas, en revanche, de résolution particulière contre Israël en dépit de l'insistance, deux jours durant, du ministre des affaires étrangères de la RAU, M. Fawzy. A son très voyant déplaisir, on introduisit simplement dans le texte final sur « la paix mondiale et la sécurité » une brève phrase exprimant *« une profonde inquiétude quant à la question palestinienne »*.

Ce ne serait pas rendre justice à la conférence d'Accra que de passer sous silence la qualité de son organisation et la haute tenue de toutes les interventions. Sans doute ne revêtit-elle que partiellement l'importance que lui assignait son initiateur ghanéen, en visionnaire qu'il était. Kwamé Nkrumah, s'il connut pour récompense suprême la création de l'OUA en 1963, devait malheureusement indisposer ses pairs dès lors qu'avec une exaltation devenue intolérante il plaidait devant eux pour une Afrique unie, transcendant les Etats consacrés justement à Addis-Abeba. En tout cas, l'histoire n'a toujours pas, après trente ans, donné sa réponse à ce défi lancé aux congressistes d'Accra par le président du Libéria, M. Tubman : *« Ce que nous accomplirons ici ou bien fera honneur aux peuples de ce continent, ou bien justifiera l'assertion selon laquelle l'Africain est incapable de mener lui-même ses propres affaires... »*

ANDRÉ BLANCHET.

CANADA : après l'arraisonnement du chalutier *Croix-de-Lorraine*

Quatre personnalités de Saint-Pierre-et-Miquelon sont incarcérées à Terre-Neuve

MONTRÉAL
de notre correspondante

Les quatre principales personnalités politiques de Saint-Pierre-et-Miquelon — le sénateur et maire, le député, le président du conseil général, le conseiller économique et social — ont été incarcérées le vendredi 15 avril, à la prison de Saint-Jean-de-Terre-Neuve au Canada, en compagnie de dix-sept marins de l'archipel.

Ils avaient tous embarqué à bord du chalutier *Croix-de-Lorraine*, parti mercredi du port de Saint-Pierre pour aller illégalement lever son chalut dans les eaux canadiennes, à l'est de Terre-Neuve. Les élus n'ont pas caché qu'ils cherchaient ainsi à *« créer un incident »*. Ils voulaient toutefois que cette *« croisade de la morue »* soit avant tout considérée comme *« un acte de révolte »* de la population saint-pierraise toute entière.

Premières victimes de la rupture des négociations entre la France et le Canada dans le conflit de la pêche (portant sur la délimitation des zones territoriales et sur la fixation de quotas de poissons à accorder aux pêcheurs français), les six mille trois cents habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon se sentent *« pris au piège »* depuis octobre dernier. Privés par le Canada de leurs droits ancestraux dans le golfe du Saint-Laurent, les pêcheurs de l'archipel français doivent se contenter de traquer le poisson au sud de leurs îles, dans une zone étroite revendiquée à la fois par le Canada et la France depuis 1977 (1).

Or les bancs de morues ont semblé déserter les seules eaux que les Saints-Pierrais sont autorisés à fréquenter depuis six mois. Résultat : les deux usines de transformation de l'archipel, les plus importants employeurs privés locaux, ont récemment dû mettre leur quelque trois cent cinquante employés en chômage technique. Un drame pour toute l'économie de la collectivité territoriale, qui vit principalement de la pêche.

Tous capitaines

Les élus locaux n'ont pas ménagé démarches et interventions pour attirer l'attention sur le sort de leur population, à Paris comme à Ottawa. Le sénateur et maire Albert Pen (apparenté PS) et le député Gérard Grignon (CDS) ont même jeûné pendant neuf jours fin février, le premier à Ottawa, le second à Québec, pour amener le Canada et la France à la raison. Les représentants des deux pays ont bien renoué le dialogue pour préparer une reprise des négociations, qui n'est encore qu'un vœu pieux. Une nouvelle rencontre est toutefois prévue la semaine prochaine.

Pour débloquer la situation, au moment peu propice où la campagne électorale bat son plein en France, il fallait un coup d'éclat qui ait aussi valeur de symbole. Le chalutier choisi pour la croisade périlleuse, le *Croix-de-Lorraine*, arraisonné jeudi par la garde-côte canadienne, avait été offert par le général de Gaulle, qui voulait ainsi remercier les habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon restés fidèles à la France libre pendant la dernière guerre mondiale.

Devant les caméras de télévision, les élus arboraient tous fièrement leur écharpe tricolore à leur arrivée à Saint-Jean de Terre-Neuve, vendredi. Aux autorités fédérales, qui cherchaient le capitaine parmi l'équipage pour l'accuser officiellement d'avoir pêché illégalement dans les eaux canadiennes, marins et hommes politiques solidaires ont répondu *qu'ils étaient tous capitaines. Le* juge n'a eu ensuite d'autre choix que d'inculper tout le monde, faute de pouvoir identifier un seul et unique responsable. Vingt et un Saint-Pierrais, dont les élus, resteront donc incarcérés jusqu'à lundi au moins, date de leur prochaine comparution.

Pendant que les prisonniers se plaignaient par téléphone des conditions *« lamentables »* de leur détention, leurs compatriotes bombardaient les autorités françaises de télégrammes réclamant la libération des leurs ainsi que des mesures de représailles contre le Canada. Le conseil général de l'archipel a même demandé au secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, d'arbitrer le différend entre la France et le Canada, avant que la population ne soit contrainte à l'exode.

Le gouvernement français a vivement protesté, vendredi, auprès des autorités canadiennes contre la détention des Saint-Pierrais et a demandé qu'ils soient libérés *« sans délai »*. Depuis le début de cette affaire, le gouvernement canadien a, quant à lui, indiqué qu'il n'y avait pas à ses yeux deux poids, deux mesures : toute personne, française ou non, personnalité politique ou simple citoyen, qui viole la loi canadienne est arrêtée puis jugée.

MARTINE JACOT.

(1) Le Canada et la France ont tour à *tour étendu en 1977 leur zone économique* maritime à 200 milles de leurs côtes, créant ainsi un litige qui devra se régler devant une instance internationale, à défaut d'avoir trouvé un accord à l'amiable.

ÉTATS-UNIS

Le colonel Kadhafi vote George Bush...

Le chef de la révolution libyenne, le président Mouammar Kadhafi, a déclaré le vendredi 15 avril à une chaîne de télévision américaine que le vice-président George Bush était son candidat à la succession de Ronald Reagan à la Maison Blanche. Ce choix, a-t-il estimé, lui est dicté par le fait que M. Bush *« avait souffert de l'irrationnalité et de la bêtise de M. Reagan »* et qu'il *« rattraperait »* les actions de son prédécesseur. *« Il est impossible »* que les relations libyo-américaines s'améliorent avec le président Reagan, a indiqué le colonel, mais *« elles s'amélioreront sans aucun doute car tout nouveau président élu ne sera pas aussi fou »* (que l'actuel).

Le vice-président américain, qualifié aussi par le colonel Kadhafi de *« bien meilleur président »*, n'a fait aucun commentaire à ce sujet. En revanche, il a pour sa part affirmé le même *jour que le président libyen* envoyait des millions de dollars à l'homme fort du Panama, le général Manuel Antonio Noriega. Lors d'un discours prononcé devant l'Association américaine des rédacteurs en chef de journaux, M. Bush, citant des *« sources dignes de foi »*, a indiqué que c'est grâce à cette aide que le général Noriega a réussi à résister si longtemps aux pressions américaines. — *(AFP, Reuter.)*

L'assassinat d'Abou Jihad

Le plus secret des dirigeants palestiniens

Abou Jihad, de son vrai nom Khalil El Wazir, était le plus jeune des chefs historiques de la résistance palestinienne — il est né le 10 octobre 1935 à Ramleh. Il était aussi le plus secret d'entre eux, sauf pour ses combattants qu'il connaissait personnellement et qu'il visitait fréquemment sur le terrain. Fuyant les interviews et les contacts avec l'extérieur, il se consacrait aux fedayins : Abou Jihad était l'homme des popotes et des réseaux clandestins. Familier et *strict à la fois, il était sans* doute, parmi les dirigeants palestiniens, celui qui avait les contacts les plus étroits avec la base combattante et, de ce fait, sans avoir le charisme d'Arafat, il était le plus aimé.

Membre du comité central du Fath, qui est la plus haute ins*tance de cette organisation*, Abou Jihad était chef de la branche militaire de ce mouvement et commandant en chef adjoint des forces de l'OLP. Il était responsable du Bureau des territoires occupés du Fath, qui dirige notamment les activités militaires menées contre Israël. Le titre ne doit cependant pas tromper. Abou Jihad ne s'occupait pas de mener directement les batailles ni d'en élaborer les plans. Il était plutôt l'organisateur de la force armée palestinienne et de ses réseaux clandestins.

Khalil El Wazir était un réfugié de Gaza. Il avait treize ans lorsque sa famille avait pris le chemin de l'exode après la guerre de Palestine et la création de l'Etat d'Israël, en 1948. Dès l'adolescence, ses sentiments nationalistes le mènent à rejoindre les groupes de lutte armée qui se constituent à l'époque pour opérer en Israël à partir de Gaza. A dix-neuf ans déjà, secrétaire de l'Union des étudiants de ce territoire, son activité est suffisamment importante pour que les Egyptiens, qui administrent Gaza, l'arrêtent. L'année suivante, l'organisation clandestine qu'il a constituée *lance le raid le plus important* de l'époque en territoire israélien — le dynamitage d'un réservoir d'eau à Beit-Henoun — qui devait entraîner de vastes représailles contre Gaza, face auxquelles Nasser s'est trouvé démuni, ce qui devait contribuer à entraîner le Raïs à se tourner vers les pays socialistes pour obtenir des armes.

Après s'être inscrit en 1956 à l'université d'Alexandrie, Abou Jihad abandonne ses études pour aller travailler en Arabie saoudite, puis au Koweït. C'est là qu'il rencontre Yasser Arafat et participe avec lui à la création du Fath. Il prend en charge la revue *Falastinana (Notre Palestine)*, qui devient le catalyseur des organisations palestiniennes disséminées à travers le monde. En novembre 1963, il s'installe à Alger, où il ouvre le premier bureau du Fath, d'où il établit les premiers contacts avec les pays du bloc socialiste. Ce qui se traduit par un voyage à Pékin avec Arafat puis, seul, au Nord-Vietnam et en Corée du Nord.

Dès le déclenchement de la lutte armée par le Fath, le 1[er] janvier 1965, Abou Jihad reprend les armes et, pour être proche du champ de bataille, quitte Alger pour Damas. Il est arrêté en mai 1966, en même temps que les autres dirigeants du Fath, par les autorités syriennes de l'époque, qui voient d'un mauvais œil ces jeunes Palestiniens susceptibles, par leurs opérations *« aventureuses, voire suspectes »*, de leur attirer la foudre des représailles israéliennes.

Poste-clé

Relâché après un mois et demi de détention, il revient à l'action militaire et participe personnellement au harcèlement des arrières de l'armée israélienne en Haute-Galilée durant la guerre de juin 1967. La débâcle arabe est alors à l'origine du vrai lancement de la résistance palestinienne. Abou Jihad occupe d'emblée le poste-clé de chef des opérations militaires en Israël, à partir de la Jordanie, de la Syrie et du Liban. Mais en dehors de l'OLP, personne ne le connaît à cette époque où Arafat, Habache et Hawatmeh deviennent des vedettes de la presse internationale.

En 1970-1971, il participe à la bataille de Jordanie, qu'il n'a pas voulue et qui s'achève par l'élimination de l'OLP de ce pays. Il reflue, avec les rescapés de la résistance palestinienne, vers Damas. Après un passage à vide, son rôle va grandissant à partir du moment où, la guerre du Liban ayant commencé et le Fath étant entré en conflit avec le régime syrien, il transporte son QG de Damas au Liban, d'abord à Barelias dans la Bekaa, puis à Keyfoun, près d'Aley, d'où il dirige, à Bhamdoun, la principale bataille menée par les Palestiniens contre l'armée syrienne.

C'est alors qu'il commence à être connu. Le développement de l'implantation palestinienne au Liban lui confère une stature nouvelle. Autant il est jaloux des prérogatives palestiniennes ainsi conquises, autant il essaie d'en éviter les abus à l'égard de la population libanaise, ordonnant des expéditions punitives contre certains groupuscules, pour l'exemple.

L'un des plus proches collaborateurs de Yasser Arafat, nationaliste farouche, plus pragmatique que théoricien dogmatique, Abou Jihad figurait parmi les « cibles » les plus impor*tantes à la tête de l'OLP*. Il avait échappé à plusieurs reprises à des attentats dirigés contre lui. Il avait notamment été visé en 1978 au Liban sud et en 1980 à Téhéran, la dernière fois en 1982 près de Baalbek au Liban, dans une zone occupée par l'armée syrienne et devenue le bastion des extrémistes chiites pro-iraniens dans ce pays.

Marié et père de quatre enfants, Abou Jihad avait pour épouse une militante, Oum Jihad, qui avait, entre autres, été active dans le domaine des réseaux clandestins en territoires occupés.

LUCIEN GEORGE.

Un mort à Gaza

Quelques heures après l'assassinat d'Abou Jihad, un jeune Palestinien a été tué dans la bande de Gaza lors des manifestations qu'y adéclenchées l'annonce de la mort du dirigeant palestinien. Jamal Chidayeh, dix-sept ans, a été tué d'une balle dans la poitrine, selon des sources palestiniennes, qui ont indiqué que dix-neuf autres manifestants avaient été blessés par balles. Trois jours de grève générale ont été décidés dans les territoires occupés à la suite de la mort d'Abou Jihad, selon ces mêmes sources.

M. Yasser Arafat n'avait pas encore réagi à la mort de son collaborateur samedi, mais on indiquait dans son entourage qu'il avait *« reçu un véritable choc »*. Dans un communiqué, la direction de l'OLP a accusé Israël de l'assassinat d'Abou Jihad, affirmant que *« ce crime ne restera pas impuni »*. La mort du dirigeant palestinien *« renforcera le soulèvement »* dans les territoires occupés, assure encore l'OLP. M. Hanna Siniora, rédacteur en chef du quotidien *Al Fajr*, de Jérusalem-Est (arabe), a également accusé Israël d'être responsable de l'assassinat d'Abou Jihad.

Les porte-parole de la présidence du conseil et du ministère des affaires étrangères israéliens se sont, pour leur part, refusés à tout commentaire. *« Ce n'est un secret pour personne : Abou Jihad était l'un des principaux responsables du terrorisme anti-israélien à travers le monde »*, s'est contenté d'indiquer un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Un commentateur de la radio militaire israélienne a estimé que la disparition d'Abou Jihad était *« le coup le plus dur assené à l'OLP depuis la création de cette organisation »*. *« Il sera très difficile à remplacer dans la mesure où Abou Jihad était le véritable cerveau des principaux attentats anti-israéliens commis ces dernières années »*, a-t-il ajouté.

Le premier pays à réagir officiellement a été l'Egypte, dont le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros Boutros-Ghali, a *« dénoncé énergiquement cet acte criminel dirigé contre le commandement palestinien »*, sans mettre en cause qui que ce soit.

En France, M. Yves Guéna, ancien ministre du général de Gaulle et actuel président du cercle France-Pays arabes, a déclaré que *« de tels actes ne régleront assurément pas le problème des territoires occupés »*.

● Les Etats-Unis s'opposent à une résolution condamnant Israël. — Pour la troisième fois consécutive, les Etats-Unis ont opposé, le vendredi 15 avril, leur veto à une résolution du Conseil de sécurité condamnant Israël pour ses *« politiques et pratiques qui violent les droits du peuple palestinien, en particulier l'emploi d'armes à feu à la suite duquel des civils palestiniens ont été tués ou blessés »*. La résolution réaffirme également : *« Le besoin urgent de réaliser, sous les auspices des Nations unies, un règlement complet, juste et durable du conflit arabo-israélien.*

Quatorze autres membres du Conseil ont voté en faveur du texte. — *(Corresp.)*

La relance de l'agitation dans les territoires occupés

(Suite de la première page.)

A *la suite de l'opération* de commando qui, le mois dernier, avait visé un autobus israélien se rendant au centre nucléaire israélien de Dimona, dans le Néguev, tous les dirigeants palestiniens à Tunis avaient renforcé les mesures de sécurité en prévision de représailles. Ils n'avaient pas oublié que, le 1[er] octobre 1985, Israël avait bombardé le quartier général de l'OLP à Hammam-Chatt (banlieue sud de Tunis), en représailles à un attentat contre le mur des lamentations à Jérusalem. Le bombardement israélien avait fait au moins cent cinquante-six tués, Palestiniens et Tunisiens, dont des femmes et des enfants. Les journalistes à Tunis avaient toutefois pu constater qu'Abou Jihad semblait moins prudent que les autres responsables de la centrale palestinienne.
(Intérim.)

NICARAGUA : les négociations entre le gouvernement et la Contra

La délégation antisandiniste est arrivée à Managua

Les dirigeants de la Contra antisandiniste sont arrivés le vendredi 15 avril à Managua, en provenance du Costa Rica. Dirigée par Adolfo *Caléro, la délégation* comprend, à côté des cinq membres du commandement de la résistance nicaraguayenne, une quarantaine d'autres responsables. Le séjour des membres de la Contra, qui devraient rencontrer les autorités religieuses nicaraguayennes et les responsables du quotidien d'opposition *la Prensa*, sera consacré aux pourparlers sur l'accord de cessez-le-feu.

Trois journées de discussions sont prévues sur le lieu même d'hébergement de la délégation, dans l'hôtel Camino Real à proximité de l'aéroport de la capitale.

Une prudence partagée

Les rencontres entre le gouvernement nicaraguayen et les représentants de la Contra tournent au marathon. Annulations, reports et retrouvailles se multiplient à Sapoa comme à Managua, où la visite « historique » des dirigeants de la *résistance nicaraguayenne* (RN) a finalement lieu après beaucoup de tractations. Ces péripéties traduisent les difficultés de mise en application de l'accord signé le 23 mars dernier à la frontière du Costa-Rica. Les deux camps se trouvent en fait confrontés à de graves problèmes avec leurs bases respectives, mais aussi avec leurs « protecteurs ».

Le dialogue entamé avec la Contra oblige, en effet, les autorités sandinistes à changer radicalement leur discours. Sans spéculer sur d'éventuelles divisions entre les commandants sandinistes, qui paraissent peu probables, il est évident que la ligne imposée par le président Ortega pour ouvrir une réelle négociation avec la Contra se heurte à des réticences à l'intérieur de l'appareil sandiniste.

La suspension des combats a, certes, suscité un indéniable espoir dans la population : les familles des jeunes recrues n'auront plus à craindre l'annonce d'*une mort inutile* dans un conflit qui semblait sans fin. Mais, pour les militaires sandinistes, il s'agit de rester vigilants. Les militaires d'active qui contrôlaient la route de l'est, menant au port d'El-Bluff, sont actuellement relevés par des réservistes afin de ne pas dégarnir cette voie stratégique.

Selon les experts, cette mesure a ainsi permis de dégager les effectifs nécessaires à un contrôle des futures zones de regroupement des forces de la Contra qui conserveront — dans les sept enclaves prévues — leurs armes. Les zones délimitées à Sapoa traversent en effet pratiquement le pays de part en part, du nord au sud. La surveillance de ces régions devient une priorité pour l'armée. Les autorités militaires doivent aussi éviter une trop grande démobilisation de la troupe devant ce qui n'est encore que l'apparence d'une paix.

Un autre problème se pose aux cadres de l'armée sandiniste. Dans un Nicaragua en guerre, l'armée accapare plus de la moitié du budget national. Qu'en sera-t-il demain si la trêve est respectée et quel sera l'avenir de ces officiers qui figurent aujourd'hui parmi les nantis du régime ?

Les difficultés de la Contra

Les rebelles s'interrogent de la même façon. L'assemblage hétéroclite de la Contra, réunissant d'anciens gardes somozistes, des opposants virulents au régime et des jeunes en rupture avec l'armée sandiniste, *peut-il résister à un arrêt des* combats ? Dans leurs futures zones de regroupement, à l'écart des grandes agglomérations du pays, les combattants de base n'auront-ils pas tendance à rejoindre leurs familles, mettant ainsi à mal l'objectif principal de la Contra qui est de maintenir une force militaire crédible au cas où les négociations politiques n'aboutiraient pas ?

Cette double difficulté, qui freine la concrétisation des accords, a jusqu'ici été mise entre parenthèses en raison d'un simple constat : la Contra, privée de l'aide militaire américaine par le Congrès, n'était plus en mesure, d'après les experts, de maintenir le combat après le mois de de juin. Il était donc préférable pour elle de geler la situation, avec le secret espoir de démontrer entre temps la « mauvaise foi » des sandinistes et d'obtenir ainsi de la prochaine administration américaine d'autres crédits militaires.

Les autorités de Managua font le même calcul. Les difficultés économiques s'aggravent de jour en jour et le soutien de Moscou est de moins en moins évident. L'objectif des sandinistes est donc avant tout d'empêcher une reprise de la guerre et de rendre, par des concessions non négligeables, l'*aide à la Contra* totalement injustifiée pour le prochain président des Etats-Unis. En espérant même que la « démocratisation » du régime permettra la levée de l'embargo américain et pourquoi pas le retour d'une aide de Washington, dont le besoin se fait cruellement sentir.

Ce paradoxe explique pourquoi les pourparlers progresseront lentement sans qu'aucune des parties ne prenne le risque — sauf accident majeur — de remettre en cause un processus à la fois difficile et vital pour chacune d'elles.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

Europe

ITALIE : après l'attentat de Naples

La police recherche un membre de l'Armée rouge japonaise

La justice italienne a lancé le vendredi 15 avril un mandat d'arrêt international contre l'un des chefs historiques de l'Armée rouge japonaise, Junzo Okudaira. Celui-ci est soupçonné d'être l'auteur de l'attentat à la voiture piégée contre un cercle de l'armée américaine qui a fait cinq morts et une quinzaine de blessés jeudi à Naples. Il aurait pu agir pour le compte d'une organisation terroriste du Proche-Orient. C'est également vers l'hypothèse d'un attentat commandité par des terroristes musulmans que s'oriente la police espagnole après l'explosion d'une bombe, vendredi, dans le système d'air conditionné d'une installation de télécommunications aériennes de l'armée de l'air américaine, située à une dizaine de kilomètres de la base de Torrejon, près de Madrid. L'explosion a fait d'importants dégâts, mais pas de victime.

A Washington, la Maison Blanche s'est inquiétée de cette reprise des attentats anti-américains. Son porte-parole, M. Fitzwater, s'est cependant refusé à tirer pour le moment des conclusions sur leur origine et à commenter la possible implication de l'Armée rouge japonaise. Cette implication est d'autant plus troublante qu'un autre Japonais, qui appartiendrait à la même organisation, a été arrêté, vendredi, aux Etats-Unis mêmes, dans le New-Jersey, avec, dans sa voiture, trois bombes très sophistiquées et sept kilos de poudre noire. Entré aux Etats-Unis le 9 mars, avec un faux passeport portant un visa de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, il a été identifié comme étant Yu Kikumura, trente-cinq ans, déjà recherché au Japon. Le FBI s'est refusé, vendredi, à établir tout lien entre sa présence aux Etats-Unis et l'attentat de Naples.

ROME
de notre correspondant

Après l'attentat commis à Naples, les autorités de la péninsule se déclarent raisonnablement convaincues que les véritables mandants se trouvent au Proche-Orient. Deux revendications sérieusement prises en compte ont été reçues le jeudi 14 avril ; la première est arrivée au siège de l'AFP de Rome au nom des « Brigades du Djihad » ; l'autre est parvenue à l'agence de presse italienne ANSA à Beyrouth, signée « Djihad islamique, les Opprimés de la terre », ce qui suggère fortement une piste chiite.

L'auteur présumé de l'attentat, le Japonais Junzo Okudaira, trente-neuf ans, n'est pas un inconnu pour la police italienne. En juin dernier, il avait pendant le sommet des sept grands pays industrialisés à Venise, organisé un attentat, déjà à la voiture piégée, contre l'ambassade des Etats-Unis à Rome, sans faire alors de victime. C'est précisément parce que le Japonais fait partie des « ennemis publics » répertoriés en Italie que sa présence à Naples, peu avant l'attentat de jeudi a pu être détectée.

Il avait, sous un nom et un passeport d'emprunt taiwanais, logé plusieurs jours dans un hôtel de la capitale de la Campanie et loué la Ford Fiesta, qui a explosé devant le cercle américain. Les légères retouches faciales auxquelles Okudaira s'était astreint n'ont pas longtemps égaré les enquêteurs. Il aurait eu deux complices, un homme et une femme – le premier probablement arabe selon le témoignage d'un jeune marin américain. Les autorités semblent convaincues qu'il a déjà quitté la péninsule.

Sanglante attaque à Tel-Aviv en 1969

Créée en 1969, l'Armée rouge japonaise avait commencé de s'illustrer tristement hors de son pays d'origine en réalisant, en 1972, l'attaque à la bombe et à la mitraillette contre l'aéroport de Lod à Tel-Aviv, où vingt-sept personnes avaient trouvé la mort. Le propre frère de Okudaira avait également été tué dans ce sanglant épisode. Junzo, pour sa part, avait été arrêté, en 1976, en Jordanie et remis par les autorités de ce pays au Japon. Mais, quelque temps après, ses complices, qui avaient détourné un avion des lignes nippones, avaient obtenu sa libération contre la vie sauve pour les passagers.

Beaucoup retiennent que l'Armée rouge japonaise est essentiellement devenue désormais une sorte de « prestataire de services » pour des groupes proches-orientaux et travailleraient pour le compte des Forces armées révolutionnaires libanaises (FARL) et de l'organisation d'Abou Nidal.

A l'appel de la municipalité de Naples, une heure de deuil devait être observée dans toute la ville samedi à midi. Trois des morts et la plupart des blessés sont des enfants de la cité. Parmi les victimes, figure notamment un vendeur ambulant de soixante-cinq ans, qui était très populaire.

JEAN-PIERRE CLERC.

ESPAGNE

Deux policiers tués au Pays basque

MADRID
de notre correspondant

Un attentat a coûté la vie à deux membres de la police nationale espagnole, le vendredi 15 avril, au Pays basque. Les deux policiers ont été assassinés vers 13 h 30, alors qu'ils effectuaient un contrôle d'identité dans une rue de Vitoria. Trois individus qui attendaient dans un bar proche ont tiré à bout portant sur les agents, qui sont morts sur le coup. *Les assaillants se sont enfuis dans une voiture volée. Un passant a également été blessé.*

Cette action n'a pas encore été revendiquée, mais personne ne doute qu'elle soit l'œuvre de l'ETA militaire. Cet attentat porte à quatre le nombre des victimes du terrorisme basque depuis l'enlèvement d'un homme d'affaires de Madrid, M. Emiliano Revilla, qui avait conduit fin février le gouvernement à rompre ses pourparlers avec l'ETA à Alger. En mars, un membre de la garde civile a été tué à Durango et un général en retraite des forces aériennes a été tué également à Vitoria.

Th. M.

PORTUGAL

Le Parlement adopte une importante réforme de la législation du travail

Le Parlement portugais a adopté, le vendredi 15 avril, en première lecture, la réforme de la législation du travail proposée par le premier ministre social-démocrate, M. Caraco Silva. Cette réforme, qui prévoit un assouplissement des procédures de licenciements, a été violemment combattue par les deux grandes centrales syndicales, la CGTP (communiste) et l'UGT, proche des socialistes, qui avaient paralysé le pays par une grève générale le 28 mars dernier.

Malgré cette opposition, le premier ministre, dont la cote de popularité a accusé une chute importante en quelques semaines, s'était déclaré convaincu de la nécessité d'aller de l'avant afin de mettre le Portugal à l'heure de l'Europe. Au lendemain de la « révolution aux œillets » de 1974, le Portugal, où les communistes jouaient alors un rôle de premier plan, s'était doté d'une législation sociale contraignante considérée depuis quelque temps déjà comme un frein au développement économique du pays. Malgré des résultats encourageants, ce dernier reste encore très en retard par rapport aux autres pays européens.

Le Parti social-démocrate de centre droit de M. Silva avait obtenu en juillet dernier la majorité des sièges au Parlement. C'était la première fois depuis la « révolution aux œillets » qu'un parti obtenait une telle majorité. Le Parti socialiste, qui s'est battu contre la réforme, n'avait obtenu lors de ces élections que 22 % des voix. M. Caraco Silva peut compter actuellement sur la coopération au moins tacite du président Mario Soares, ancien chef du Parti socialiste, qui a été à deux reprises lui-même premier ministre.

« Si les lois adoptées par le Parlement sont légitimes, le président appuiera lui aussi le gouvernement », a déclaré M. Soares dans une interview publiée vendredi par le quotidien ouest-allemand *Süddeutsche Zeitung*. *« Chez nous*, ajoutait-il, *la cohabitation marche bien. »*

H. de B.

URSS : la polémique autour de la « perestroïka »

Les excuses de « Sovietskaïa Rossia »

MOSCOU
de notre correspondant

A force de les attaquer, la presse soviétique va bientôt faire passer les adversaires de la « perestroïka » pour *une minorité opprimée*. Au déluge d'éditoriaux vengeurs, de courriers des lecteurs accusateurs et d'attaques polémiques qui les submerge depuis dix jours, vient en effet de s'ajouter une autocritique en règle de *Sovietskaïa Rossia* – le quotidien dans lequel ils avaient fait publier, le mois dernier, une pleine page de dénonciations des méfaits du cours nouveau.

Cet article avait été condamné au début de la semaine dernière par la *Pravda* dans un éditorial fleuve et non signé qui avait marqué le début de l'actuelle contre-offensive des réformateurs, et *Sovietskaïa Rossia* a donc dû admettre, le vendredi 15 avril, qu'elle avait manqué de *« responsabilité »* en décidant de cette publication.

« Nous n'avions pas réalisé que [cet article] *nous écartait du renouvellement révolutionnaire de la société, fondé sur la démocratie et la transparence »*, écrit notamment la rédaction, qui continue à publier de très nombreuses lettres de lecteurs approuvant la riposte de la *Pravda*. Toutes sont favorables non seulement à la « perestroïka », mais souvent aussi à une accélération du mouvement à la faveur de la prochaine conférence du PC soviétique, qui devrait débattre en juin de la démocratisation de la vie interne du parti.

Autre évolution remarquée : après avoir repris avec un grand retard l'article de la *Pravda*, l'organe du parti est-allemand, *Neues Deutschland*, vient de publier, vendredi aussi, le discours dans lequel M. Dobrynine, secrétaire du comité central soviétique, avait appelé mardi à Prague le mouvement communiste international à un profond renouvellement de sa stratégie (*le Monde* du 16 avril). Sur la même page, *Neues Deutschland* publie un éditorial d'un membre du comité central est-allemand, M. Otto Reinhold, exprimant le soutien de son parti à la « perestroïka ».

Jusqu'à présent, le SED ne s'était jamais donné beaucoup de mal pour cacher ses réserves envers la politique de M. Gorbatchev.

B. G.

Afrique

Le tricentenaire de l'arrivée des huguenots

Les piliers de la nation afrikaner

(Suite de la première page.)

Les derniers arrivèrent en 1701. *Ce maigre embryon d'une quarantaine de familles, originaires des quatre coins de la France, mais principalement du Sud-Ouest, de l'Ouest, de la Beauce, de la Touraine et du Nord, allait former une composante minoritaire, mais importante du peuple afrikaner.* En 1688, *« ils constituent le quart de la population »*, écrit Bernard Lugan.

L'apport de ces réfugiés fut considérable, car ils ne venaient pas en Afrique australe pour y faire fortune, ni mus par la recherche de l'exotisme ou l'esprit d'aventure... Leur souci était la conservation de leur foi. Ils imprégnèrent la culture afrikaner des idées d'intégrité morale, d'austérité, de sens du devoir, de dédain des richesses matérielles. Ils fabriquèrent l'armature spirituelle de la nation afrikaner. Ils enracinèrent ces vertus en Afrique, car ils n'avaient pas de patrie de repli. Ils étaient condamnés à se développer ou à disparaître puisqu'ils avaient coupé les liens politiques, religieux et même linguistiques avec la France... *Les Huguenots sont donc largement à l'origine des deux piliers du nationalisme afrikaner : la mission divine et l'absence d' « esprit de retour »* (1).

Leurs débuts furent difficiles. Les colons hollandais durent leur venir en aide. Cependant, seulement 12 % demandèrent à la Compagnie des Indes de les rapatrier en Europe. *Les autres se multiplièrent. Elizabeth Taillefer eut vingt-quatre enfants. Son mari, Pierre de Villiers, connut son centième petit-fils. Une fécondité qui fera passer cette poignée de familles à sept cents âmes en 1713.*

Aujourd'hui, leurs descendants *sont autour de 500 000 soit environ 20 % de la « tribu » afrikaner. La floraison de patronymes d'origine française témoigne de cette incroyable multiplication, même si les* orthographes originelles ont été modifiées. Selon une étude réalisée dernièrement par M. Robert Deligney, il y a 50 000 Nel, 49 000 Du Plessis, 47 500 Fourie (ex-Fourié), 40 000 Du Toit, 32 000 Le Roux. Viennent ensuite les Viljoen (ex-Villon), Marais, Joubert, Du Preez (ex-Du Pré ou Des Prés), Pienaar (Pinard), de Villiers, De Klerk (Leclerc), etc. Un héritage particulièrement visible dans la région du Cap, où les domaines agricoles et viticoles fleurent bon le terroir français : Champagne, Normandie, Languedoc, etc.

Lente intégration

L'harmonie était loin de régner entre les Huguenots et les colons hollandais. Si, au début, le gouverneur Simon Van Der Stel vit d'un bon œil l'arrivée de ces immigrants décrits comme *« forts, courageux et travailleurs »*, il éprouva quelques difficultés à assimiler à la communauté hollandaise ces farouches indépendants. *Il tenta de les disperser à travers le territoire.* Voulant préserver *leur identité, les Français revendirent leurs lots pour se regrouper au même endroit, qui porte encore le nom de Franschoek* (le « *coin français* »).

Petit à petit, l'intégration se fit, et, lorsque, 1706, l'usage du français fut interdit comme langue officielle, cette mesure souleva des protestations, mais pas de révolte. En 1707, Hendrik Bibault, un Huguenot, aurait le premier déclaré : *« Je suis un Africander. »*

Le dernier office religieux en langue française fut célébré en 1724. Le français disparut pratiquement avec la première génération. En 1780, soit un siècle après arrivée des Huguenots, François Le Vaillant, un explorateur, ne rencontra qu'un vieillard avec lequel il put parler dans sa langue.

L'héritage est toujours là, cependant, même si les descendants des Huguenots n'attachent plus guère d'importance à leur origine lointaine. Les racines européennes ne comptent plus. *« Nous sommes des Africains »*, *disent-ils*. La plupart ne *sont jamais* allés en Europe et ont *encore moins* essayé de retrouver les terres de leurs ancêtres. Très souvent, d'ailleurs, ils sont incapables de dire de quelle région de France leur famille est originaire.

Pourtant, les *Huguenots* ont laissé de profondes empreintes sur ce sol qui devint leur patrie. Leurs noms se sont fondus dans le creuset d'une lutte, contre les Noirs d'abord, contre les Anglais ensuite, qui a finalement rendu leurs possesseurs maîtres de la destinée d'un pays, il y a quarante ans. Parmi eux, Piet Retief, héros du « Grand Trek », dont l'aïeul venait de Blois et qui fut assassiné par le roi zoulou Dingane ; Piet Joubert, général de l'armée boer, qui remporta la bataille de Majuba en 1881 contre les Anglais ; le poète Jean Celliers, qui s'est battu pour la reconnaissance de l'afrikaans comme langue officielle.

Pour tous les membres de la nation afrikaner, la France ou la Hollande ne sont plus des mères patries. Pourquoi le seraient-elles ? La Hollande, en 1814, vendit sa colonie du Cap à la Grande-Bretagne pour 6 millions de livres. La France avait contraint à l'exil ses Huguenots par obscurantisme religieux. Certes, elle s'est souvenue de ses hérétiques au moment de la guerre des Boersn, au début du siècle, mais surtout par haine des Britanniques. Les Républiques boers ne reçurent aucune aide concrète. Seuls quelques individus comme Villebois-Mareuil, tué au combat le 5 avril 1900, vinrent prêter main-forte aux Afrikaners en guerre contre le colonialisme britannique.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) *Huguenots et Français, ils ont fait l'Afrique du Sud*, par Bernard Lugan. La Table ronde, 296 pages, 120 F.

Un mort dans un attentat à Pretoria

Deux explosions ont eu lieu, le vendredi 15 avril, à Pretoria, faisant un mort et un blessé léger. Un porte-parole de la police a précisé que la première explosion s'est produite à 19 h 50 dans un cinéma et la seconde dans un magasin d'une rue proche, un quart d'heure plus tard.

La police a indiqué que l'homme de race noire tué dans la première de ces deux explosions pourrait avoir été le poseur de bombe lui-même. *« C'est une hypothèse que nous explorons »*, a dit le porte-parole. Selon l'agence de presse sud-africaine SAPA, il y aurait eu plusieurs blessés, dont une fillette de sept ans. Le cinéma multi-salles était, en effet, rempli de monde à l'heure où l'explosion s'est produite. La veille au soir déjà, une autre explosion avait eu lieu, devant l'hôtel de ville de Johannesburg, cette fois sans faire de blessé (*le Monde* du 16 avril).

La capitale sud-africaine abrite la Cour suprême du Transvaal qui avait condamné à mort les « six de Sharpeville ». Quelques heures à peine avant ce double attentat, les avocats des « six » ont demandé la réouverture de leur procès, obtenant ainsi le report *sine die* de l'exécution de leurs clients. – *(AP, AFP.)*

● **ÉTHIOPIE : protestation française.** – La France s'est jointe, le vendredi 15 avril, au concert de protestations suscitées dans la communauté internationale par la décision de l'Ethiopie d'interdire pour le moment les activités des organisations humanitaires opérant dans le Nord, en raison de la recrudescence des combats. Le secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, M. Claude Malhuret, a exprimé la préoccupation du gouvernement français au chargé d'affaires éthiopien à Paris, M. Gebre-Mehdin Engeda, et lancé un appel pressant aux autorités d'Addis-Abeba en faveur d'une trêve humanitaire pour secourir les populations menacées de famine. M. Malhuret a laissé entendre, à l'issue de cet entretien, que, en cas de refus, les Européens, qui sont parmis les principaux fournisseurs d'aide à l'Ethiopie, pourraient réexaminer les voies d'acheminement des secours alimentaires qui, pour l'instant, passent par les canaux officiels éthiopiens.

Asie

CHINE : en visite officielle à Pékin

Mme Aquino a reçu un accueil particulièrement chaleureux

PÉKIN
de notre correspondant

Les dirigeants chinois se sont littéralement mis en quatre pour que Mme Aquino puisse se dire enchantée de sa visite officielle en Chine, son premier séjour à l'étranger en dix-huit mois. En moins de quarante-huit heures à Pékin, elle a rencontré MM. Deng Xiaoping, Zhao Ziyang, chef du Parti communiste, Yang Shangkun, chef de l'Etat, et Li Peng, premier ministre. Tous, a-t-elle déclaré au cours d'une conférence de presse, le samedi 16 avril avant de retourner à Manille, lui ont exprimé *« le ferme soutien de la Chine à l'administration Aquino »*. La présidente n'a, du coup, pas hésité à déclarer qu'elle considérait M. Deng comme *« l'une des personnalités les plus grandes de ce siècle »*.

Si l'on a pu s'inquiéter à Manille des rumeurs de tentatives de coups d'Etat durant son absence, Mme Aquino aura reçu ainsi un sérieux coup de main de la part des Chinois. Le hasard faisant bien les choses, elle a pu se féliciter samedi de l'arrestation, dans la soirée de vendredi, de huit des compagnons du colonel Honasan.

Si Mme Aquino a conclu un accord commercial avec Pékin, elle semble, en revanche, n'avoir pas obtenu un prix d'ami pour le pétrole chinois que son pays souhaite importer. La « ristourne », M. Deng l'a fournie, sur le plan politique, en tombant d'accord avec son interlocutrice sur la nécessité de *« mettre de côté temporairement »* le différend qui oppose les deux pays sur l'archipel des Spratleys, en mer de Chine méridionale. Quelques jours avant de venir à Pékin, la présidente avait reçu les félicitations du Vietnam, autre acteur de la querelle, pour sa politique étrangère. Mais Manille reste dans le camp prochinois de l'Association des nations du Sud-Est asiatique pour tout ce qui est régional, en particulier le conflit cambodgien.

Mme Aquino a étonné en affirmant que le futur statut des bases militaires américaines aux Philippines, en cours de renégociation, n'avait été évoqué à aucun moment. Son ministre des affaires étrangères, M. Raul Manglapus, l'a pourtant certainement abordé, Pékin restant très inquiet du développement des installations militaires soviétiques sur les côtes vietnamiennes. La Chine n'a pas encore pris publiquement position sur la question.

On s'est gardé, de part et d'autre, d'évoquer en public l'émoi causé à Manille par l'acquisition d'armes chinoises, vraisemblablement hors de Chine, par les maquisards communistes de la Nouvelle Armée du peuple. Mais Mme Aquino a reçu l'assurance qu'il n'y aurait aucune tentative de déstabilisation chinoise chez elle. Le commerce philippin avec Taïwan ne sera nullement critiqué par la Chine, a-t-elle cru pouvoir également affirmer.

Cet accueil efface donc le souvenir des rapports très cordiaux que la Chine a entretenus avec le régime Marcos dans les années 70, quand Imelda était choyée ici. Les relations de Manille avec Moscou se réchauffant également, on peut penser que cela conférera un peu plus de poids au régime Aquino, notamment dans ses négociations avec les Etats-Unis.

FRANCIS DERON.



EXTRAIT DU RÈGLEMENT

« LA BOURSE AUX STAGES DU MONDE CAMPUS »

ARTICLE PREMIER

La SARL Le Monde, capital social 602 000 F, RC B 592010151, 7, rue des Italiens, 75009 Paris, éditrice du quotidien *le Monde*, organise une bourse aux stages intitulée « LA BOURSE AUX STAGES DU MONDE CAMPUS ».

ARTICLE 2

Cette bourse est ouverte à toute personne désireuse d'y participer, ayant en juin 1988 au minimum le niveau baccalauréat plus trois ans d'études, *au maximum âgée* de vingt-cinq ans et résidant en France métropolitaine (Corse comprise), à l'exception des collaborateurs du journal *le Monde*, ainsi que des membres de leur famille directe.

ARTICLE 3

Cette manifestation est ouverte du 18 avril 1988 au 23 avril 1988 inclus. Il s'agit d'une offre gratuite et sans obligation d'achat.

ARTICLE 4

Entre le lundi 18 avril et le vendredi 22 avril 1988 inclus, *le Monde publiera au total 28 affirmations sur respectivement 28 entreprises, à raison de :*

- 6 affirmations par jour les trois premiers jours ;
- 5 affirmations par jour pendant deux jours.

Le samedi 23 avril 1988, *le Monde* publiera le bulletin de participation comprenant les 28 logos, la question subsidiaire demandant les motivations du candidat, une demande de renseignements et l'extrait du règlement.

Chaque candidat est invité :

- à reconnaître chaque entreprise au travers d'une affirmation et à affecter le numéro de cette affirmation au logo qui lui correspond ;
- à répondre à la question subsidiaire ;
- à remplir la demande de renseignements ;
- à fournir une attestation de scolarité.

ARTICLE 5

Dès le démarrage de l'opération, soit le lundi 18 avril 1988, des bulletins de participation seront distribués gratuitement dans les kiosques et chez les marchands de journaux.

En outre, il sera possible de demander un bulletin de participation par voie postale en écrivant à l'adresse suivante :

« LA BOURSE AUX STAGES DU MONDE CAMPUS », BP nº 4, 93260 Les Lilas, entre le 18 avril 1988 et le 23 avril 1988 minuit, le cachet de la poste faisant foi (timbre remboursé sur simple demande au tarif normal).

Il ne sera communiqué aucun renseignement par téléphone.

ARTICLE 6

Les bulletins de participation dûment complétés sont à expédier à : « LA BOURSE AUX STAGES DU MONDE CAMPUS », BP nº 4, 93260 Les Lilas, avant le 30 avril 1988 minuit, le cachet de la poste faisant foi. Le timbre utilisé sera remboursé sur simple demande.

ARTICLE 7

La sélection sera tout d'abord effectuée en tenant compte du nombre de réponses exactes pour les 28 affirmations. Sera considérée comme une réponse exacte toute bonne association entre une affirmation et un logo caractérisant une entreprise.

Les éventuels ex aequo seront départagés par la question subsidiaire et par les éléments fournis sur la demande de renseignements.

ARTICLE 8

La question subsidiaire et la demande de renseignements :

— Les candidats devront répondre dans l'espace prévu à cet effet à la question suivante : « *Qu'est-ce qu'un stage à l'étranger peut vous apporter pour l'avenir ?* » Les critères de sélection pour cette question subsidiaire sont : l'originalité, la créativité, le style et l'argumentation du texte.

— Les candidats devront répondre, dans l'espace prévu à cet effet, à une demande de renseignements les concernant. Ils auront à fournir tous les éléments demandés. En application de la loi du 6 janvier 1978, ils bénéficieront d'un droit d'accès et de rectification.

Le jury de sélection sera composé de :

- représentants du « MONDE PUBLICITÉ » ;
- journalistes du « MONDE CAMPUS ».

A ce stade, au moins 100 candidats seront retenus. Ils seront convoqués à Paris, sauf impondérable, le jeudi 26 mai 1988, de 10 heures à 17 heures, en vue de déterminer les candidats qui bénéficieront effectivement d'un stage.

Cette dernière phase de sélection se déroulera sous la forme d'un entretien entre les candidats convoqués et les représentants des entreprises proposant des stages.

Cet entretien pourra s'effectuer dans la langue du pays où se déroulera chaque stage.

ARTICLE 9

« LA BOURSE AUX STAGES DU MONDE CAMPUS » est dotée de 100 stages en entreprises situées en Europe.

ARTICLE 10

Il ne sera pas possible d'échanger un stage dans une entreprise contre un autre stage ou contre des espèces. Les dates des stages sont fixées par les sociétés et ne pourront être changées. Le transport et l'hébergement induits par le stage sont à la charge du candidat retenu, sauf si l'entreprise concernée les prend à sa charge.

ARTICLE 11

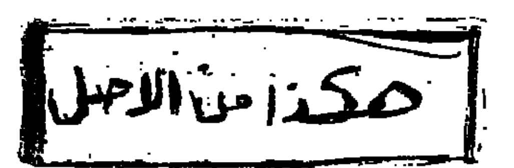
Les gagnants autorisent par avance les organisateurs à utiliser leurs nom, adresse et photographie dans toute manifestation publipromotionnelle liée à cette bourse, sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que le prix gagné.

ARTICLE 12

Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation du présent règlement seront tranchées souverainement par les organisateurs. La participation à cette bourse implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 13

Le règlement complet est déposé chez Maître VENEZIA, huissier de justice à Neuilly-sur-Seine. Vous pouvez l'obtenir en écrivant à : « LA BOURSE AUX STAGES DU MONDE CAMPUS » — BP nº 4, 93260 Les Lilas (timbre remboursé sur demande).



هكذا من الأصل

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Clips

OUF ! voici enfin le temps des derniers clips, des ultimes réajustements d'images. Par un bienheureux hasard de la campagne officielle, les deux probables finalistes, vendredi 15 avril, nous présentent chacun le sien. Tous deux sont taillés comme des répliques adaptées sur mesure aux attaques de l'adversaire.

Taxé de tendance à la torpeur et à l'immobilisme, accusé de se complaire dans des généralités sans saveur et des banalités consensuelles François Mitterrand attaque de front le plus consensuel de tous les thèmes : l'Europe. Mais il l'attaque en Prométhée de la construction européenne, en démiurge inspiré du Vieux Continent. C'est lui, et lui seul, qui a décidé d'abattre les frontières, de lancer de sa poigne de fer la fusée Ariane, de mettre sur le chantier des programmes Eurêka et Erasmus.

« J'avais décidé... », « C'est moi qui ai proposé... » ou encore, fortement agacé par des critiques qu'il ne nomme évidemment pas, *« l'Europe, je la veux, je n'ai pas besoin de le démontrer ».* Il jongle avec les satellites, les crédits, les étoiles d'or du drapeau bleu. Il ne parle plus, il rugit. C'est le lion de l'Acte unique, le Ben Gourion qui nous promet l'an prochain à Bruxelles. C'est Churchill sous le Blitz, Clemenceau à Verdun.

« Est-ce qu'on est mûr pour cette aventure ? » demande Marie-Laure Augry, vaguement effrayée par la tornade de bienfaits qu'appelle sur nos têtes le prophète du bonheur communautaire. *Si nous sommes mûrs ? Ah ! malheureuse ! « C'est toujours difficile, mais je ne connais rien qui soit grand et qui ne soit difficile. »* Quel estomac ! Où sont donc passées les charentaises ?

Dans une démarche curieusement presque symétrique, Jacques Chirac, lui, a choisi de se déguiser en terrien ordinaire. Qui osait dénoncer en lui le robot effrayant, l'automate déshumanisé ? Le voici tisonnant une bûche dans son âtre et construisant autour de cet exploit une petite dissertation rustico-énarquienne. *« D'une part, pour ce qui concerne le tirage, d'autre part, pour la mise des bûches »*, etc., à propos des cheminées modernes. Le voilà assistant à un match de foot des pupilles de Meymac (Corrèze) et secouant dans les tribunes ses grandes ailes d'albatros. *« Dans un match, il est intenable »*, nous glisse en confidence un compagnon tifosi.

On le voit encore coupant sans chichis la miche de bon pain dans une ferme corrézienne. On y croirait presque. Pourquoi faut-il donc que le supposé paysan corrézien qui nous raconte en commentaires « off » les visites du grand homme en fasse trop ? *« Il écoute, il entend, il agit »*, nous explique benoîtement la voix aux indéniables accents ruraux. Cela ne vous rappelle rien ? Mon Dieu, mais c'est bien sûr ! Les affiches ! Du coup, on imagine le pauvre paysan lisant sagement au micro une fiche technique rédigée par les scénaristes de la commission du premier ministre.

Pour tout arranger, Chirac, revenu cette fois en studio, nous confesse sa *« pudeur »*, et avoue qu'il n'aime pas *« s'exhiber sous l'œil froid de la caméra »*. Mais alors, que faisait *« l'œil froid »* autour de la toile cirée corrézienne ? Le clip est un art bien difficile.

Récit du service politique.

M. Mitterrand accélère le rythme

A Lyon : « Ces tombereaux qui se déversent sur ma tête »

A Lyon, le vendredi 15 avril, M. Mitterrand s'est exprimé pendant une heure quarante-cinq devant vingt à vingt-cinq mille personnes beaucoup plus enthousiastes que celles qui assistaient il y a une semaine à son premier meeting à Rennes. M. Mitterrand n'a pas dévié sur le fond de son discours traditionnel (Europe, désarmement, solidarité, justice sociale, refus des exclusions) mais a tenu des propos plus combatifs, plus clairs, plus conformes à l'atmosphère d'une campagne électorale.

En commençant son discours de Lyon, le vendredi 15 avril, M. Mitterrand a évoqué le climat de la campagne électorale, *« ces tombereaux qui se déversent sur ma tête ». « Je n'ai pas dit des tombereaux de quoi, parce que, moi, je suis poli. Cette façon de parler, alors que nous sommes dans un grand acte solennel ! Moi, je veux respecter les autres. Je ne dévierai pas. Il ne suffit pas de répéter : quand on répète « rien », c'est rien. Il ne suffit pas d'affirmer des tissus de contre-vérités. Qu'en reste-t-il ? De la poussière ! »*

Le président-candidat a ensuite évoqué les sujets suivants :

– Construction de l'Europe : M. Mitterrand a évoqué ceux qui, depuis la dernière guerre *« n'ont pensé qu'à défaire »* l'Europe. *« Ils regardaient en arrière,* a-t-il dit ; *ils regardaient le dix-neuvième siècle. Ils n'avaient pas compris que nos patries sont destinées à se fondre pour former une patrie commune. »* A propos du progrès qu'a fait, selon lui, depuis 1981, son idée d'*« espace social européen »*, M. Mitterrand a déclaré : *« Je ne serais pas étonné d'entendre des candidats conservateurs, pour ne pas dire réactionnaires, proclamer : « Il nous faut un espace social », alors même que, si on en parle en France, ça, ils n'aiment pas. »*

– La paix et le désarmement : M. Mitterrand, répondant ainsi à M. Chirac, a expliqué pourquoi il avait milité contre la modernisation des armes à courte portée de l'OTAN. Ce n'était pas le moment à son avis de proposer l'inverse, alors que l'URSS et les Etats-Unis *« amorcent un désarmement ».* Il a ironisé sur ceux qui, en France, ont émis des craintes lorsqu'il a approuvé les initiatives prises par MM. Gorbatchev et Reagan : *« Je ne peux pas comprendre,* a-t-il dit, *l'attitude des hommes politiques français habités par des habitudes de pensée. »* A propos de sa volonté d'obtenir une négociation sur la réduction des armes conventionnelles, il a ajouté : *« Je l'ai dit à Gorbatchev : puisque vous voulez désarmer, faisons cela aussi. Il faut dire aux Soviétiques : si vous n'acceptez pas, dans les deux ans, par exemple, nous serons contraints de renforcer nos autres armes. La responsabilité vous appartient ».* Selon M. Mitterrand, il s'agit là d'un raisonnement identique à celui qu'il avait utilisé en 1983 dans son discours au Bundestag, lorsqu'il s'était prononcé en faveur de l'installation en Europe des fusées Pershing-2 américaines.

– Commerce extérieur : le président-candidat a longuement insisté sur le document de l'INSEE, consacré aux comptes annuels de la nation. Il a noté la détérioration en France des échanges industriels et affirmé que notre pays avait battu, dans ce domaine, le record qu'elle avait atteint en 1969. Il a également affirmé que, contrairement à ce que dit le gouvernement, il n'y a pas eu en France une diminution des charges sociales et des impôts depuis 1986 *« sauf pour cent vingt mille Français »* et qu'il n'y a pas eu non plus de véritable diminution du déficit budgétaire. *« On l'a réduit,* a-t-il dit, *en vendant le patrimoine, c'est-à-dire en privatisant certaines sociétés nationalisées. »*

– Sécurité sociale : *« Il ne faut pas qu'on touche à la Sécurité sociale (...) Pas de Sécurité sociale à deux vitesses, celle du riche et celle du pauvre. »*

– La CNCL : M. Mitterrand a évoqué le remplacement de la Haute Autorité de l'audiovisuel – qu'il avait créée – par la CNCL, sur laquelle il a, à plusieurs reprises, ironisé. *« Ils ont inventé cette merveille : Commission nationale de la communication et... je ne peux pas aller plus loin. Ils étaient neuf, ils ne sont plus que huit, les grands juges de la liberté de la communication. »* Le président-candidat a évoqué la dernière initiative de ce qu'il appelle *« la commission nationale de la communication ou de l'incommunication et le reste »*, qui a consisté, selon lui, à *« changer les règles du jeu »* de la campagne électorale, après son ouverture officielle *« sous la pression politique d'un parti ». « On la renverra,* a-t-il affirmé, *et ce n'est pas pour inventer une troisième institution à la botte de quelqu'un. »*

Enfin, M. Mitterrand a développé les différences entre les candidats de la majorité et lui, sur la recherche, la culture, la famille, les nouveaux pauvres, le minimum vieillesse, les femmes, la justice fiscale, l'aide au tiers-monde et l'Europe. *« On dit la même chose,* a-t-il remarqué, *mais on ne fait pas la même chose. »* Il a notamment cité l'exemple de la justice fiscale en déclarant : *« Il y en a qui la font et d'autres qui aggravent l'injustice. »*

A Marseille : « J'ai besoin d'une infinité de relais »

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

François Mitterrand, décidément, joue un peu avec cette campagne comme le chat avec la souris. Il n'est jamais tout à fait là où on l'attend. Il aime à prendre à contre-pied la cohorte de ses suiveurs et même de son entourage.

Sans doute trouvait-il trop simpliste cette logique électorale, ce symbolisme appuyé, dérangeant, qui fait depuis des semaines de Marseille le ring équivoque du débat sur la présence des immigrés en France. Sans doute souhaitait-il pour la cité phocéenne mieux que ce déballage de peur ou de mauvaise conscience. Le président-candidat, croyait-on, allait profiter, vendredi 15 avril, de sa venue dans les Bouches-du-Rhône pour expliciter son « vœu » du droit de vote pour les étrangers aux municipales.

Son état-major, avenue Franco-Russe, ne laissait-il pas prévoir une promenade dans les quartiers nord de la ville, ceux du racisme, du ras-le-bol et du vote Le Pen ? Même au PS, on estimait nécessaire que François Mitterrand mêlât sa voix, pour preuve de sa différence, au concert méridional de Jacques Chirac – et de sa *« compréhension »*, – de Raymond Barre, enfin d'André Lajoinie et de Jean-Marie Le Pen, respectivement attendus le 16 et le 17 avril entre Canebière et calanques.

Pourtant, de sa conviction sur le problème de l'immigration pas un mot, ou presque. Il est vrai qu'il avait toute la semaine beaucoup donné de sa personne sur ce sujet et perdu, au passage, un bon paquet de voix. François Mitterrand est venu plutôt réclamer avec force le soutien de la gauche et de ceux qu'elle peut entraîner dans son sillage pour l'engagement présidentiel dans la campagne. Le chef de l'Etat a multiplié les appels à la mobilisation – paradoxe encore – dans l'une des fédérations socialistes les plus mal en point, affaiblie par son expérience municipale depuis la mort de Gaston Defferre et secouée depuis des mois par des guerres fratricides. Dans une fédération qui a démontré justement, vendredi, qu'elle n'était pas en état de drainer ses militants sur le passage de son candidat.

Fidélité

La victoire du 8 mai nécessite l'union de toutes les énergies : aussi François Mitterrand est-il d'abord allé déjeuner à Grans, gros bourg de platanes et de maisons ombragées, à l'invitation de son maire, M. Yves Vidal, premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. Le chef de l'Etat et M. Lionel Jospin étaient entourés des frères ennemis, MM. Robert Vigouroux, maire de Marseille, et Michel Pezet, député, chef de file des adversaires du maire.

Puis dans la cité phocéenne, devant tous les élus socialistes réunis à l'hôtel de ville, le président-candidat a cherché à remuer la mémoire de la gauche provençale. Avant d'aller, en fin d'après-midi, se recueillir sur la tombe de Gaston Defferre, François Mitterrand a cherché à réveiller les énergies socialistes en évoquant la mémoire d'un chef disparu.

A ce point de deuil de l'histoire socialiste, marseillaise et nationale, le chef de l'Etat a voulu aussi ajouter d'autres souvenirs d'*« allégresse »*, sa joie de retrouver ses *« compagnons de combat ».* Façon de rappeler qu'il était là en terre socialiste, socialiste lui-même – mais sans en prononcer le mot – et qu'à sa profession de foi devait répondre un élan de la gauche. *« Je reste fidèle non seulement à moi-même mais aussi à la ligne directrice dans laquelle je me suis engagé, dans laquelle je vous ai engagés. Je ne veux pas bâtir d'autres amitiés que celles-là. Je ne veux pas dériver hors du milieu où j'ai vu tant d'idéal et de dévouement (...). »* Et, pour que la gauche soit bien certaine de sa propre détermination, il a affirmé avec fougue que rien ne l'arrêterait.

« Aucune fatigue, aucune polémique, aucune diatribe, aucune insulte dont on m'abreuve chaque jour. Rien ne m'entraînera à me placer sur un terrain qui diminue ceux qui s'y rendent avec la volonté de détruire plutôt que de construire la France dont nous avons besoin. »

En contrepartie, la gauche – jamais nommément citée non plus durant cette journée – et ceux qui pourraient la rejoindre sur *« des objectifs simples »* doivent se *« mobiliser ».* M. François Mitterrand l'a répété avec force : aux *« citoyens de Marseille et des Bouches-du-Rhône »*, il demande *« de ne pas perdre une heure, d'être présents partout où il le faut ».* Parfois, au détour de l'intervention, l'appel s'est fait plus pressant. *« Je vous demande de m'apporter les témoignages de la confiance dont j'ai besoin. »*

A plusieurs reprises durant cette journée provençale, le président-candidat a même confessé son *« besoin d'une infinité de relais »* et déploré que sa *Lettre à tous les Français* ne puisse pas être plus largement diffusée. A Grans, déjà, il avait chiffré avec ironie un tel envoi à *« 6 milliards de centimes ». « Et je ne les ai pas »*, avait-il ajouté.

PHILIPPE BOGGIO.

M. Jacques Chirac s'en prend à l'âge du président-candidat

« Il faudra un homme qui ait de la force physique »

LIMOGES
de notre envoyé spécial

M. Jacques Chirac fait étape *« chez lui »*, dans le Limousin, avant la dernière semaine de la campagne électorale. A Limoges, le vendredi 15 avril, le premier ministre, outre un environnement qui lui est familier, a retrouvé le monde agricole en visitant une station d'élevage de bovins de la race limousine à Lanaud.

M. Chirac a rendu visite ensuite aux basketteurs du Cercle Saint-Pierre, vainqueurs cette année de la Coupe des coupes contre l'équipe de Barcelone. Le premier ministre, qu'accompagnait Mme Chirac, s'est entretenu avec les joueurs et a félicité le capitaine de l'équipe, Richard Dacoury, un kinésithérapeute né en Côte-d'Ivoire d'où son père est originaire.

Une réunion publique était organisée dans la soirée. Devant environ cinq mille personnes et dans une atmosphère très chaleureuse, M. Chirac a été accueilli par le président de son comité de soutien départemental, M. Michel Bernard, député (RPR) de la Haute-Vienne et par celui du comité régional, M. Georges Mouly, sénateur (gauche démocratique) de la Corrèze. M. Mouly a rendu hommage à Edgar Faure dont il était l'un des *« compagnons »* au Sénat en soulignant le souci de *« faire travailler les gens ensemble »* qui animait l'ancien président du conseil. Le sénateur de la Corrèze a placé la réunion sous le signe des préoccupations sociales et de la solidarité.

Le premier ministre a insisté, tout au long de ses réponses aux questions des quatre *« grands témoins »* comme dans ses propos de conclusions, sur le nécessaire *« renforcement de solidarité »* et sur les objectifs sociaux qui *« justifient les efforts économiques ».* Auparavant, M. Chirac, remerciant de leur présence les élus de la majorité qui assistaient à la réunion et soulignant l'importance de leur rôle, a déclaré qu'*« ils témoignent qu'il y a dans la majorité une volonté de se rassembler au second tour ».*

« C'est ensemble, a-t-il dit, *avec volonté et détermination, que nous mènerons la campagne jusqu'au 8 mai prochain. »* Les chiraquiens estiment que beaucoup d'élus UDF ou non inscrits sont restés sur la réserve dans la campagne du premier tour, les barristes n'ayant pas su les mobiliser et qu'ils s'engageront pour le second tour en faveur du candidat de la majorité. Deux éléments y contribueraient : l'engagement de M. Chirac de ne pas dissoudre l'Assemblée nationale et la perspective des élections municipales de mars 1989.

Le premier ministre a réitéré ses attaques contre M. François Mitterrand auquel il a reproché notamment de demander aux électeurs un *« chèque en blanc ». « Nous avons besoin,* a-t-il déclaré, *d'un chef d'Etat qui ait le goût de l'action et non pas le goût de l'incantation. »* Insistant sur l'argument de l'âge du président-candidat, M. Chirac a déclaré : *« Il y a eu beaucoup de Mitterrand différents. On ne peut pas, à proprement parler, définir un Mitterrand nouveau : le terme ne serait pas approprié. »*

« Nous avons besoin, a-t-il repris, *d'un homme qui ait les idées claires, la perception de l'avenir, la force et la capacité de résoudre les problèmes. »* M. Chirac a ajouté : *« Il faudra un homme qui ait de l'énergie et de la force, y compris de la force physique, car c'est cela les négociations internationales, et je les connais bien. »*.

Le premier ministre devait se rendre, samedi, dans le Cantal, puis en Corrèze où, après une réunion publique à Brive dans la soirée, il a prévu de se reposer dimanche.

PATRICK JARREAU.

Faire mentir Guy Bedos

Après l'immigration, l'âge du capitaine. La polémique sur le droit de vote aux immigrés aux élections municipales fait la pause au profit d'un débat de première importance et d'une grande élévation de pensée : à quel âge sonne, pour un chef d'Etat, l'heure de la retraite ? M. Chirac est convaincu que son adversaire n'aurait pas, s'il était réélu, *« la force physique »* de tenir le choc des grandes négociations internationales. De surcroît, si l'on entend bien le premier ministre, M. Mitterrand n'a pas non plus, en ce moment, *les idées claires ».*

Si le droit de vote des immigrés a été subitement évacué, c'est sans doute que les deux protagonistes y avaient intérêt. M. Chirac s'est retrouvé suspect de connivence avec M. Le Pen, ce qui peut lui être utile au second tour, mais n'en est pas moins réducteur pour qui veut rassembler sur des valeurs républicaines. M. Mitterrand, en prenant, comme il l'a dit, *« tous les risques »* – sauf celui du suicide électoral – a perdu, de son propre aveu, une bonne centaine de milliers de voix au premier tour, qu'il compte bien récupérer au second chez tous ceux qui, dans l'actuelle majorité, ne *« comprennent »* pas les pulsions de rejet et les flambées racistes qu'encouragent les thèses de l'extrême droite.

Si M. Chirac s'en prend aujourd'hui, plus crûment que naguère, à l'état physique et mental à venir de M. Mitterrand, c'est qu'il a de bonnes raisons de penser que cet argument a quelque chance de porter. Il suit en effet à la lettre les recommandations de ses conseillers en stratégie électorale, singulièrement celles des analystes de BVA, qui lui indiquent les thèmes les plus profitables et qui l'encouragent à *« tirer parti des zones de doute qui entourent la candidature de Mitterrand ».* Et notamment celle-ci : *« N'est-il pas trop âgé pour les rendez-vous qui nous attendent ? »*

M. Mitterrand avait vu revenir le coup. Avant même que M. Chirac n'exprime, vendredi soir à Limoges, des doutes sur sa santé et sa lucidité, le président-candidat avait déclaré, au milieu de l'après-midi, à Marseille : *« J'entends dire que le temps étant passé, bientôt je ne pourrai plus mettre un pas devant l'autre. Faites-moi confiance, des pas j'en ferai beaucoup. Je ferai avancer avec vous, les socialistes, quelques idées majeures. »*

Puis, le soir, à Marseille, il a ironisé sur les *« tombereaux d'injures qu'on lui déverse sur la tête »* et en a, pour sa part, renvoyé une louche à propos de ce qu'il considère comme le vide sidéral du discours de ses adversaires : *« Quand on répète « rien », c'est rien. Il ne suffit pas d'affirmer des tissus de contre-vérités. Qu'en reste-t-il ? de la poussière ! »* De son âge, M. Mitterrand, généralement, plaisante. Il confie – suivez son regard – que la pire des périodes est comprise entre cinquante et soixante ans et que, pour ce qui le concerne, il a poussé une grand *« ouf »* de soulagement lorsqu'il a eu passé le cap de la soixantaine.

Hommage constant à M. Giscard d'Estaing

En public, il aime évoquer ses souvenirs les plus anciens. Ainsi a-t-il rappelé, une nouvelle fois, à Lyon, sa participation à la conférence de La Haye qui, en 1948, avait réuni les ennemis et les frères d'armes de la veille, du moins ceux qui, comme lui, voulaient construire l'Europe sur les ruines de la guerre.

Cela ramène, à travers les âges, à la vraie politique. A La Haye, il y avait Churchill (soixante-quatorze ans) et, parmi les Français, quelques socialistes et démocrates-chrétiens. N'y étaient pas ceux qui *« regardaient le dix-neuvième siècle »*, qui n'avaient pas *« compris que nos patries sont destinées à se fondre pour former une patrie commune ».* M. Mitterrand règle ainsi, au passage, quelques comptes avec le général de Gaulle – *« l'Europe des patries »* – et ceux qui, se prétendant ses héritiers, en sont restés là, ou ne manifestent pas la volonté d'aller largement au-delà.

M. Mitterrand ratisse large. On trouve, dans l'énoncé de ses convictions, pour l'Europe et le désarmement, de quoi satisfaire les vieilles aspirations européennes du centre droit et le fond pacifiste des électeurs d'extrême gauche et du Parti communiste.

Il y a là les bases d'une campagne qui sera sans doute affinée au second tour. M. Mitterrand ne cesse de rendre hommage à M. Valéry Giscard d'Estaing (sans le nommer) pour son action européenne. Il ne dit pas encore que le budget de la défense n'est pas intangible, s'il s'agit de faire des économies pour financer un effort d'éducation et de formation, mais il le pense si fort qu'il finira peut-être pas en parler après le 24 avril.

Pour aller du centre droit à l'extrême gauche, il faut passer par les socialistes. M. Mitterrand a besoin, pour mener campagne, d'une force qui lui soit acquise et qui soit active. La présence ostensible de M. Jospin à ses côtés, toute la journée de vendredi, celle massive des dignitaires socialistes à son meeting de Lyon (MM. Mauroy, Joxe, Mermaz, Hernu, Chevènement, Bérégovoy, Poperen, Dumas, Lang, Nucci...), soulignaient opportunément le besoin qu'il ressent d'être relayé dans l'opinion. Il l'a dit et répété sans se lasser, toute la journée : *« J'ai besoin d'une infinité de relais. »*

M. Mitterrand a donc décidé, semble-t-il, de faire mentir Guy Bedos qui, à Lyon, remarquait, l'impertinent, que le caractère consensuel de la campagne du président sortant *« c'est dur pour le militant de base » : « Y en a un qui me disait justement : « Moi, » j'ai toujours voté Mitterrand les » yeux fermés, cette fois, en plus, » je me bouche les oreilles. »*

Vendredi soir à Lyon, M. Mitterrand, sensible sans doute au conseil de M. Jospin, s'est cette fois bel et bien dépouillé *« des ors et des oripeaux de sa charge »* pour se glisser complètement dans la peau du candidat.

JEAN-YVES LHOMEAU.



Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

« Il faut remplacer la compétition économique par la coopération »

nous déclare M. Antoine Waechter

A trente-neuf ans, M. Antoine Waechter est le plus jeune candidat en lice. Ecologiste depuis son plus jeune âge en ayant pris la défense des castors, ce conseiller régional alsacien est un des trois conseillers régionaux des Verts élus aux élections de mars 1986. Hostile à l'implantation des centrales nucléaires et pourfendeur de la pollution du Rhin, il a été de tous les combats pour la préservation de l'environnement dans les années 70. Bien moins connu que ses deux prédécesseurs écologistes — M. René Dumont en 1974 et M. Brice Lalonde en 1981, — M. Waechter est plutôt considéré comme un *« fondamentaliste » chez les* Verts.

Son ambition est de dépasser les deux scores précédents, qui étaient respectivement de 1,3% et de 3,9% des voix.

« Quel bilan tirez-vous de votre campagne présidentielle ?

— *J'en tire déjà un enseignement* : nous avons gaspillé du temps dans le passé. Nous n'avons pas capitalisé les bénéfices des précédentes élections présidentielles de 1974 et de 1981, où les écologistes étaient présents. Les structures ont disparu après chacune de ces consultations. Pis, rien n'a été fait entre les campagnes électorales : pas de formation des cadres du mouvement, pas de prolongement des relations nouées et pas d'exploitation des textes élaborés.

— Antoine Waechter, les écologistes travaillaient mal ?

— Ces différents phénomènes sont simplement liés à l'histoire du mouvement.

— Tous les autres candidats affirment que l'écologie figurent dans leur programme. En quoi la candidature des Verts est-elle utile ?

— Les discours sur l'environnement que les candidats tiennent dans cette élection n'ont aucune application sur le terrain. Qu'il *s'agisse* de Chirac, de Barre ou de Mitterrand, ils adhèrent tous aux mêmes schémas de pensée que nous condamnons depuis le début des années 70 : la panacée de la fuite en avant, l'incantation à la croissance forte, la logique des grands travaux. Cette démarche conduit autant à relancer le programme autoroutier qu'à réaliser *le tunnel sous la Manche*, autant à poursuivre le développement des centrales nucléaires qu'à vendre des armes à l'Irak et l'Iran. Cette logique a pourtant largement fait la démonstration de son inefficacité à résoudre le chômage mais, *a contrario*, elle a un impact considérable sur notre milieu de vie. Une seconde logique anime le programme de tous les autres candidats : celle de la France forte. Cette volonté de placer notre pays parmi les premières puissances militaires et économiques conduit à accepter comme une fatalité, sinon une finalité, la compétition avec les autres économies. C'est précisément cette *compétition qui* crée l'exclusion sociale des jeunes insuffisamment formés par exemple et l'exode rural. Elle conduit également à renoncer aux exigences de lutte contre la pollution ou à justifier l'investissement dans le nucléaire.

— Pour vous, un monde sans compétition est plus réaliste qu'un monde en compétition ?

— Le réalisme, c'est de tenter de remplacer la compétition par la coopération. Car la compétition conduit à d'extraordianires gaspillages et à réduire ses exigences sociales au plus petit dénominateur commun. Ainsi, pour être compétitif avec la Corée du Sud, il faudrait accepter les niveaux de pollution, de chômage, de protection sociale et de salaire de la Corée du Sud. Prétendre le contraire est un mensonge.

» Au bout du compte, nous renonçons ainsi à maîtriser notre économie mais aussi à une partie de notre souveraineté politique. C'est au nom de la compétition que le gouvernement Fabius a renoncé à la voiture propre dès 1989 et c'est aussi en son nom que le gouvernement Chirac a refusé de prendre des mesures pour protéger la couche d'ozone. C'est toujours au nom de la compétition internationale que les ministres de l'agriculture successifs, MM. Rocard, Nallet et Guillaume, malgré les excédents, continuent à investir dans des entreprises agricoles de plus en plus productives au risque de faire disparaître la moitié de nos agriculteurs.



***— Tous les exemples politiques que* vous citez vous cantonnent dans l'environnementalisme. Est-ce suffisant pour un candidat à l'élection présidentielle, fût-il le candidat des Verts ?**

— Nous sommes en face d'une crise de civilisation. D'une part, la crise écologique se traduit par la dégradation de l'environnement et l'accumulation des risques majeurs. Aucun candidat n'en prend la mesure. D'autre part, il y a la crise sociale : augmentation du chômage, réapparition de la pauvreté, exclusion de tous ceux qui ne peuvent entrer dans cette société qui valorise le gagneur. Ces deux crises tirent leur *origine des mêmes choix politiques*, économiques et sociaux.

» La logique choisie pour, par exemple, réduire le chômage, ce sont les grands travaux et la consommation pour développer la production, sans jamais s'interroger sur la finalité de cette production...

La semaine de trente-cinq heures

— Certains préconisent tout de même la réduction du temps de travail.

— Je ne parle ici que des candidats qui ont une chance d'entrer, demain, à l'Elysée.

Pour ma part, je suis partisan de la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures sans compensation salariale complète, sauf pour les plus bas revenus, jusqu'à une fois et demi le SMIC.

— Cette mesure permettrait selon vous de réduire le chômage dans quelles proportions ?

— Cette réduction généralisée instituée par voie réglementaire doit être négociée par branche d'activité. Nous y ajoutons une allocation de liberté destinée à favoriser l'accès volontaire au temps partiel et compensant, au *moins partiellement, les plus bas* revenus.

— Comment financez-vous cette allocation ?

— Pour l'essentiel, il s'agit de choix budgétaires. Cela peut se traduire par une réduction du budget de l'armée et des grands travaux. En définitive, cela ne représente pas des sommes bien considérables par rapport au budget de l'Etat. La combinaison de ces deux mesures — réduction du temps de travail et recours au temps partiel — nous permettrait d'intégrer un million de personnes dans la vie active.

— Si je vous comprends bien, votre mesure prioritaire est la lutte contre le chômage ?

— Deux mesures sont prioritaires. La première recouvre la démocratisation de la société française par l'instauration du référendum d'initiative populaire et la réforme du code des communes impliquant un transfert des *pouvoirs discrétionnaires du maire* à son conseil municipal. La seconde consiste à libérer notre société du chômage.

— Parmi vos propositions il y a la transformation du Sénat en une sorte de conseil des régions. Cela ne vous semble pas un retour sur la décentralisation ?

— Au contraire. Il faut reconnaître que la décentralisation n'a pas été une régionalisation. Elle a érigé la région en collectivité territoriale, elle lui a donné quelques moyens financiers supplémentaires — ce sont les dotations automatiques de l'Etat, — mais elle ne lui a absolument pas donné de pouvoirs réglementaires. Aujourd'hui, le budget de la région est inférieur à celui d'un département ou d'une grande ville.

» La France est le dernier pays d'Europe où les régions n'ont pas de réels pouvoirs, ce qui est paradoxal à l'aube de 1992 dont parlent tous les présidentiables. Il faut leur attribuer des pouvoirs réglementaires pour la gestion de l'espace, la politique agricole, les transports, l'énergie, la protection de l'environnement et, pour partie, l'éducation. Il faut assurer un minimum d'unicité interrégionale sans entrave, la capacité d'initiative des régions. Aussi est-il important que ces régions s'entendent entre elles : et ce serait le rôle du conseil qui se substituerait au Sénat.

— Les écologistes ont une audience locale mais un faible écho sur le plan national. A quoi attribuez-vous ce décalage ?

— Depuis 1974, les écologistes n'ont pas investi dans la construction progressive d'une image. Les Verts n'ont pas, dans le public, l'image qui est véritablement la leur. Sait-on qu'il y a trois cents élus qui sont efficaces dans leur conseil municipal et qu'il y a trois conseillers régionaux écologistes ? La majorité des Français ne le sait pas.

Boycotter l'Afrique du Sud

— Les Amis de la Terre, sans donner de consigne de vote, ont, semble-t-il, le cœur qui balance entre vous et Pierre Juquin. Est-ce un candidat sérieux pour vous ?

— Je ne crois pas que Juquin soit réellement un concurrent sérieux. Si on examine son public et le mien, sa base électorale et la nôtre, on voit bien la différence. La superposition ne peut être que faible. Je crois que l'évolution de candidats comme Mitterrand ou Barre a certainement plus d'effet sur le résultat du candidat écologiste. Et puis Pierre Juquin s'affirme d'abord comme communiste. Quand il était au PCF, nous l'avions en face de nous dans les luttes contre le nucléaire. Aujourd'hui, il a un discours écologique mais pas de pratique à l'appui de son discours. On peut se demander s'il s'agit d'une couleur en profondeur ou d'un vernis vert. Cette tactique purement conjoncturelle a le don de nous agacer.

— Vous êtes non violent. Quelle attitude, selon vous, la France devrait-elle adopter à l'égard de l'Afrique du Sud ?

— Il faut absolument se battre contre l'apartheid. il faut cesser d'apporter un soutien politique et économique au régime de Pretoria. La France doit imposer un boycottage économique véritable et utiliser ses relations diplomatiques comme moyen de pression contre ce gouvernement minoritaire. »

Propos recueillis par
OLIVIER BIFFAUD.

Vingt ans de combat écologique

Né le 11 février 1949 à Mulhouse (Haut-Rhin), M. Antoine Waechter a d'abord adhéré à la Jeunesse étudiante chrétienne en 1963 avant de prendre ses premières responsabilités au sein du mouvement écologique en 1965. Titulaire d'un doctorat d'écologie animale, objecteur de conscience, M. Waechter effectue depuis 1978 des études pour le compte du ministère de l'agriculture.

Président de l'Association fédérative régionale pour la protection de la nature du Haut-Rhin depuis 1970, il conduit en 1977 et en 1983 la liste écologiste aux élections *municipales* à Mulhouse. Candidat aux élections législatives de 1978 et de 1981 dans la quatrième circonscription du Haut-Rhin, il se présente également sans succès en 1982 dans le canton de Mulhouse-Sud. Il est, en revanche, élu, en mars 1986, conseiller régional, à la tête d'une liste qui a recueilli 6,54 % des suffrages. Il abandonne alors son siège au comité économique et social d'Alsace qu'il détenait depuis 1980.

La campagne officielle à la radio et à la télévision

LUNDI 18 AVRIL

A 2, 13 h 30-14 h 15 : MM. Juquin, Chirac, Le Pen.

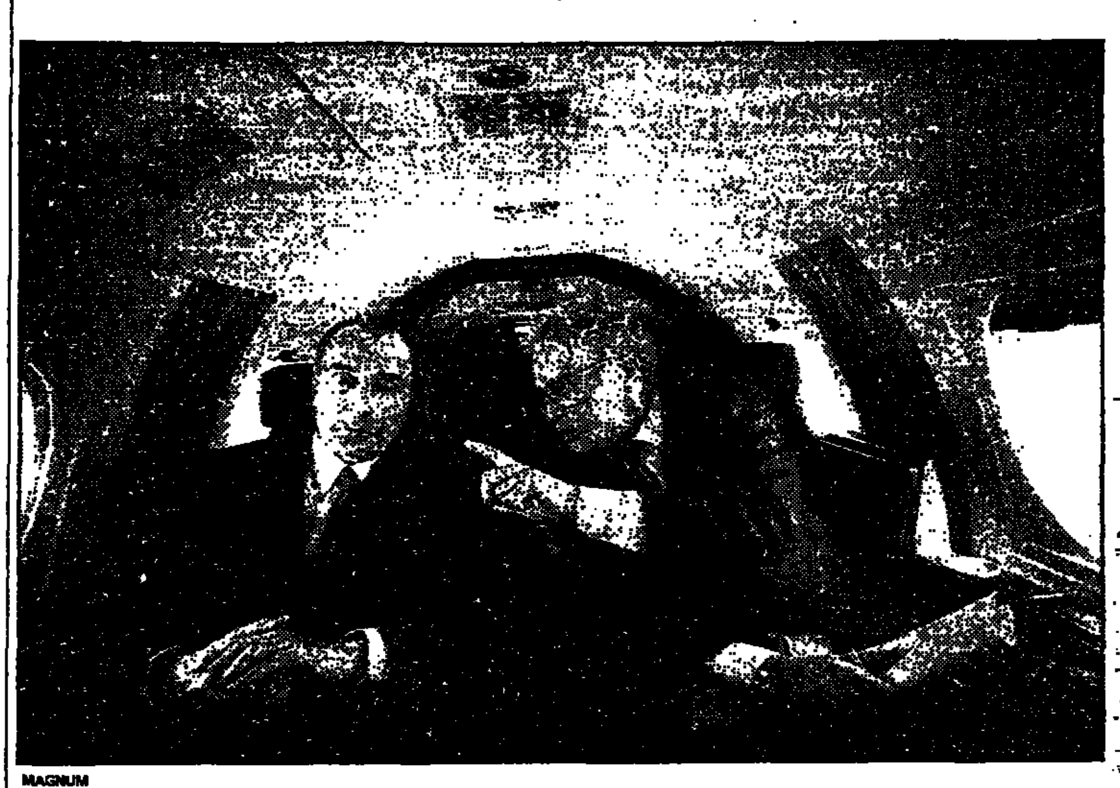
FR 3, 17 heures-17 h 45 : MM. Juquin, Chirac, Le Pen (rediffusion).

A 2, 19 heures-19 h 30 : MM. Mitterrand, Boussel.

FR 3, à partir de 22 h 15 : MM. Mitterrand, Boussel (rediffusion).

France-Inter, 13 h 30-14 h 15 : MM. Barre, Waechter, Juquin. 20 heures-20 h 30 : Mme Laguiller, M. Chirac.

Les VUES *de Raymond Depardon*



MAGNUM

VENDREDI 15 AVRIL, 11 h 30

Entre Paris-Le Bourget et Salon-de-Provence
François Mitterrand
Nous sommes quatre dans ce Mystère-10
Après s'être excusé
de ne pouvoir me parler
il a relu ses notes
écrites sur des menus de restaurants
Concentré, il en a pris d'autres
A la fin, il a demandé un verre d'eau
Maintenant il écoute Lionel Jospin
« Papa Romeo » amorce sa descente
Cet après-midi Marseille, ce soir Lyon

Voix désirées voix encombrantes

(Suite de la première page.)

La majorité ajoute volontiers que les socialistes sont mal venus de se poser en parangons des vertus républicaines, alors qu'ils ont pactisé, jadis, avec le Parti communiste, et lui ont (ré)-ouvert la porte du gouvernement. Comme toutes les comparaisons trop simples, le parallèle est fallacieux. Raymond Aron, peu suspect de complaisance envers le communisme, avait, dans les années 50, souligné la différence entre l'inspiration millénariste — même dévoyée — du régime stalinien et la logique destructrice du système nazi.

Cette différence radicale vaut pour les origines idéologiques du PC et celles du Front national. De plus, les communistes de 1981 n'étaient plus en mesure de *« plumer la volaille socialiste »* dans une France peu propice à la réédition du premier coup de Prague, et surtout, en ce début des années 80, l'idéologie communiste n'exerçait plus l'hégémonie intellectuelle qui avait été la sienne quelques décennies plus tôt ; on ne peut malheureusement pas dire qu'aujourd'hui les idées de M. Le Pen connaissent la même décadence, alors que la crise économique et sociale offre un terrain propice aux phantasmes d'exclusion de l'autre, source de tous nos maux.

M. Le Pen existe ; avec ses quelque 10 % de voix, il va peser lourd sur le second tour de scrutin, et donc sur le choix du prochain président de la République ; il n'est pas trop tard pour que les candidats qui ont une chance de l'emporter nous disent, moins comment ils viendront tactiquement à bout de ce casse-tête, mais ce qu'ils proposent pour empêcher que les idées extrémistes suppurent par tous les pores de notre société déboussolée.

DANIEL VERNET.

PROPOS ET DÉBATS

M. Marchais

Tapage

Interrogé le vendredi 15 avril sur *Europe 1*, M. Georges Marchais a affirmé ne pas bien comprendre l'*« énorme tapage »* fait autour de l'élection d'un UDF grâce aux voix du FN à la présidence du conseil régional de Franche-Comté. Le secrétaire général du PCF a fait remarquer qu'Edgar Faure avait été élu également avec les voix du FN, ce qui *« n'a pas empêché*, a-t-il ajouté, *François Mitterrand de le nommer président de la commission chargée de préparer la célébration du bicentenaire de la Révolution »*. Prenant l'exemple du droit de vote aux immigrés, M. Marchais a accusé le président-candidat de *« dire une chose et son contraire »*.

M. Barre

Effort

Avant de partir pour la Réunion, le vendredi 15 avril, M. Raymond Barre a visité, à Paris, un foyer d'accueil pour jeunes délaissés. L'ancien premier ministre a souligné que, *« dans les problèmes de la pauvreté, d'exclusion, et du quart-monde, la première chose qui compte c'est la générosité et le dévouement des personnes »*. *« Mais*, a-t-il ajouté, *cela ne veut pas dire que l'Etat ne doit pas s'en occuper ; dans le cadre de notre solidarité nationale, il est indispensable qu'il y ait une conjonction des efforts individuels et de l'Etat. »*

M. Rocard

Confusion

M. Michel Rocard a déclaré, le jeudi 14 avril, à Cosne-sur-Loire (Nièvre) : *« Jacques Chirac donne, depuis longtemps, dans la prophétie avec une singulière persévérance dans l'erreur. » « Rappelez-vous* a ajouté M. Rocard, *cela fait maintenant treize ans que son langage n'a pas varié et que chacune de ses prises de parole nous promet la sortie du tunnel. Mais le plus grave avec lui, c'est qu'il est l'homme de toutes les confusions. Il confond ses fantasmes avec la prévision. Il confond la frénésie avec l'action. Il confond la publicité avec le matraquage. Il lui est même arrivé de confondre le vocabulaire de corps de garde avec le langage diplomatique. Et il est enfin fort accoutumé, ce qui n'est pas très nouveau dans sa famille politique, à confondre l'Etat avec une chasse gardée. »* — (Corres.)

M. Méhaignerie

Désespérance

« Le vote des électeurs du Front national est un vote de désespérance. Il faut que nous cherchions des réponses à leurs inquiétudes », a déclaré M. Pierre Méhaignerie à l'occasion d'une conférence de presse, le vendredi 15 avril à Gap (Hautes-Alpes). Le président du CDS a jugé que *« les propositions de Jean-Marie Le Pen sont proches du simplisme »*.

M. Juquin

Louvoiement

M. Pierre Juquin a dénoncé, le vendredi 15 avril, *« le louvoiement machiavélique, électoraliste et tacticien »*, dont, selon lui, M. François Mitterrand fait preuve sur le dossier du droit de vote des immigrés. Le candidat rénovateur reproche au chef de l'Etat d'avoir laissé entendre qu'il était favorable à cette mesure, puis d'avoir précisé qu'il n'avait pas fait de proposition en ce sens. Pour l'ancien porte-parole du PCF, il s'agit d'un *« double langage »* qui lui fait dire : *« Casse-cou la gauche si elle continue cette politique-là »*.

TABLEAU DE BORD DES INTENTIONS DE VOTE

(Sondages publiés entre le 11 et le 16 avril 1988)

	CSA-La Vie publié le 11-4			IPSOS-Le Point publié le 11-4			BVA-Paris-Match publié le 14-4		
	1er tour	2e tour		1er tour	2e tour		1er tour	2e tour	
Boussel									
Laguiller	1,5			1			1		
Juquin	2,5			3			2,5		
Lajoinie	6,5			5			7,5		
Mitterrand	37	52,5	52	37,5	52	54	34	52	52
Waechter	2,5			2			2,5		
Barre	16,5		48	16		46	16		48
Chirac	23	47,5		24,5	48		24,5	48	
Le Pen	10,5			11			12		
	Sondage réalisé du 2 au 7 avril auprès de 966 personnes.			Sondage réalisé les 5 et 6 avril auprès de 1 202 personnes.			Sondage réalisé les 8 et 9 avril auprès de 1 340 personnes.		

	IPSOS-VSD publié le 14-4			SOFRES-Nouv. Obs. publié le 15-4			L. Harris-l'Expr. publié le 15-4			IFOP-Libér. publié le 16-4		
	1er tour	2e tour		1er tour	2e tour		1er tour	2e tour		1er tour	2e tour	
Boussel	–									0		
Laguiller	1			1			2			0,5		
Juquin	3			2			2			2,5		
Lajoinie	7			7			7			5		
Mitterrand	37	53	53	36	54	54	40	58	57	38	54	52,5
Waechter	2			2,5			2			2		
Barre	17			17		46	16		43	19		47,5
Chirac	23	47	47	23,5	46		21	42		23,5	46	
Le Pen	10			11			10			9,5		
	Sondage réalisé les 9 et 11 avril auprès de 1 988 personnes.			Sondage réalisé les 8 et 9 avril auprès de 1 000 personnes.			Sondage réalisé les 8 et 9 avril auprès de 979 personnes.			Sondage réalisé les 10, 11 et 12 avril auprès de 806 personnes.		

هكذا من الاصل

Politique

En Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes préparent une semaine d'agitation

NOUMÉA
de notre correspondant

Difficile pour le FLNKS de s'extraire de son ghetto de Montravel, le quartier canaque de Nouméa. Tôt ou tard, il s'y retrouve refoulé, muré dans une amère impuissance.

La « *Journée de sensibilisation* » du samedi 16 avril n'a pas échappé à la règle : destinée à « *expliquer* » à l'opinion les raisons du boycottage du scrutin régional du 24 avril, elle se résume à un sit-in entre militants, le énième du genre, hors de portée de voix de la foule des artères commerciales. « *Cessons d'avoir peur* », « *nous sommes ici chez nous, dans notre pays* », « *il faudra bien un jour que la vérité sorte de cette terre* » : les orateurs ont bien essayé de remonter le moral des six cents Canaques présents, accroupis dans l'herbe mouillée par une pluie fine. Mais l'ambiance restait grinçante. Frustrée.

Il n'y eut pas d'incidents, contrairement aux folles rumeurs qui, la veille, avaient couru la ville. Quadrillée par un escadron de gendarmes mobiles — les CRS occupant les rues adjacentes — la place des Cocotiers, place centrale de la ville, était inaccessible. Tout attroupement sur la voie publique étant interdit, le haut commissariat avait déployé un impressionnant dispositif dissuasif. Au demeurant, des petits groupes de militants du RPCR, talkie-walkie à l'oreille, veillaient au grain. Une camionnette conduite par un Européen, mais bondée de « gros bras » wallisiens, circulait ostensiblement. Scènes désormais classiques.

Quelques jours plus tôt, après avoir pris acte de l'interdiction de manifester au centre-ville, le FLNKS s'était offert un petit plaisir en créant l'émoi dans le camp adverse, en demandant très officiellement à la municipalité de Nouméa (RPCR) l'autorisation de tenir meeting dans la grande salle de la mairie. Un refus abrupt eut conforté le discours indépendantiste sur le « *dévoiement de la démocratie* » en Nouvelle-Calédonie.

Embarrassé, le maire de Nouméa, Jean Lèques, déjoua le piège — à moitié — en s'excusant poliment : la salle de la mairie n'est pas disponible pour cause de préparatifs électoraux ; en revanche, le gymnase de tel quartier périphérique... Réponse du FLNKS : « *On nous relègue dans une salle de sport excentrée et la prochaine fois, ce sera au dépotoir municipal.* » Les troupes furent donc rabattues sur le fief de Montravel.

En riposte, le FLNKS a décidé d'interdire tous les rassemblements anti-indépendantistes dans les municipalités qu'il contrôle. Or les réunions électorales se multiplient en brousse à une semaine du double scrutin présidentiel et régional. Cette nouvelle consigne intervient à un moment où les indépendantistes sont sur le point de déclencher une campagne d'agitation, annoncée déjà depuis plusieurs mois, et destinée à « *faire échec* » au nouveau statut.

Le meeting de Nouméa était un lever de rideau. Le théâtre d'opérations devrait maintenant se déplacer dans les zones rurales, à forte concentration canaque.

FRÉDÉRIC BOBIN.

Décès d'Henri Jourdain ancien responsable du PCF et de la CGT

Nous apprenons le décès d'Henri Jourdain, ancien responsable de la CGT et du PCF, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

[Henri Jourdain avait, notamment, participé au déclenchement de la grève à la « chaudronnerie légère » de Boulogne-Billancourt en avril 1936, épisode qu'il a raconté dans *l'Humanité* du 21 avril 1981.

Au lendemain de la guerre, il avait été nommé secrétaire de la Fédération des métaux CGT, puis avait occupé un poste de responsabilité à la Fédération syndicale mondiale. Henri Jourdain, qui avait été membre de la commission centrale de contrôle financier du Parti communiste, avait succédé en juin 1961 à M. Jean Pronteau, non réélu au comité central et écarté des instances du parti, comme directeur de la revue marxiste *Economie et politique*.

Membre du comité central, il dirigeait, lors des négociations sur le programme commun entre socialistes et communistes en juin 1972, la délégation de son parti qui participait à la rédaction du chapitre « *Démocratiser l'économie, développer le secteur public, planifier le progrès* » avec — côté socialiste — le groupe que menait M. Jean-Pierre Chevènement.]

Communication

La course d'obstacles de la télévision locale privée

Janvier 1985, la France a la fièvre, parle d'une centaine d'émetteurs ayant franchi clandestinement la frontière, redoute une explosion prochaine de télévisions pirates ou s'enflamme, au contraire, pour la conquête d'une liberté nouvelle. Le président de la République lui-même, emporté par un généreux élan, promet aux Français « *quatre-vingts à quatre-vingt-cinq chaînes au total* ». Avril 1988, la première télévision locale hertzienne voit le jour à Toulouse. Entre-temps, des programmes locaux ont bien fait leur apparition en Avignon, à Cergy-Pontoise, à Paris, à Rennes, ailleurs encore, mais toujours sur le câble et demeurent donc réservés à quelques centaines ou milliers d'abonnés. Quant aux décrochages locaux sur la Cinq et M6, ils demeurent à l'état de projets devant le peu d'empressement de ces deux sociétés.

Télé-Toulouse (TLT), télévision locale de « *plein exercice* » dotée d'une fréquence propre, s'adresse d'emblée, elle, aux 640 000 habitants de l'agglomération, avec l'espoir avoué de « *dynamiser toutes les activités de la région* ». L'ambition est grande mais l'objectif lointain tant les inconnues demeurent nombreuses. Indépendance à l'égard des édiles municipaux, qualité des programmes, viabilité économique sont autant de difficultés ayant freiné l'émergence de télévisions locales et autant d'obstacles que TLT doit encore affronter.

« *Nous ne sommes ni télé-Baudis, ni télé-*Dépêche », se félicite son directeur général Christian Castellani en mettant en avant l'équilibre trouvé entre les puissances politiques régionales, après des mois d'une polémique pas toujours feutrée. La municipalité, conduite par son jeune maire UDF Dominique Baudis, s'est octroyée, *via* la société locale d'exploitation du câble, 26,5% du capital de TLT, tandis que *la Dépêche du Midi*, dirigée par l'ancien ministre radical de gauche Jean-Michel Baylet, en prenait 24% et le contrôle de la régie publicitaire de la chaîne. Quant aux socialistes, dont les couleurs sont défendues en Haute-Garonne par M. Lionel Jospin, ils ont obtenu — modestement — voix au chapitre au travers d'une prise de participation de 4% du conseil général. Un partage du pouvoir qu'il reviendra à un notable influent, M. Axel Courtois, PDG de la banque du même nom et président de TLT, d'arbitrer. Faute d'avoir pu tenir la classe politique à distance — pari impossible sans doute, — le véritable opérateur du projet, la Générale des eaux, a préféré les réunir tous dans l'espoir à peine voilé d'une neutralisation mutuelle. L'avenir dira si la tactique était la bonne.

Le prix à payer, lui, a été immédiat. TLT a dû se doter dès son lancement d'une rédaction autonome conduite par Julien Galéotti (la ville n'acceptant de voisiner avec *la Dépêche* que du bout des lèvres et à la condition que le puissant quotidien régional ne réalise pas les bulletins d'information). Une rédaction composée de sept journalistes seulement — même jeunes et motivés, c'est peu — mais un investissement important pour une télévision naissante. C'est autant d'argent de moins pour une grille de programmes que TLT a par ailleurs été provisoirement contrainte d'étendre plus que prévu, faute de réseaux de programmes nationaux auxquels se syndiquer. « *Nous demeurons très ouverts* », dit-on à la Générale des eaux, tout en reconnaissant que toutes les hypothèses envisagées jusqu'ici ont dû être momentanément délaissées. La chaîne musicale ? Mort-née. TMC ? La télévision monégasque vient au contraire de s'affilier à M 6. Télé-Sport ? Le mariage n'était pas évident. Les chaînes nationales ? Pas intéressées !

Nerf de la guerre

Télé-Toulouse, qui a conçu un programme d'une heure a donc décidé de programmer elle-même la totalité de la soirée, avec feuilletons, dessins animés, clips et variétés. Non sans difficultés. Si Antenne 2 a accepté de passer un accord pour la fourniture de programmes, l'Institut national de l'audiovisuel (INA), principale source d'archives audiovisuelles, s'y est longtemps refusé. « *Faute*, y dit-on, *d'une politique claire en matière de territorialité* ». Jusqu'ici l'INA, en effet, a toujours vendu ses archives aux chaînes nationales « *en exclusivité* ». Peut-il les recéder à des télévisions locales sans créer de conflits d'intérêt ? Un *modus vivendi* semble toutefois sur le point d'être trouvé. Il n'est pas jusqu'à Sud, la radio toulousaine considérée jusqu'ici comme un partenaire naturel de TLT, qui ne se fasse tirer l'oreille pour coproduire les émissions de variétés annoncées... faute de s'accorder sur les modalités financières.

Et si l'argent, ce nerf de la guerre, venait à manquer ? Dans leur dossier de candidature transmis à la CNCL, les promoteurs de Télé-Toulouse espéraient recueillir les 11 millions de francs par an de recettes publicitaires nécessaires à leur équilibre financier, sur un marché régional global évalué à 260 millions. Optimiste, M. Bernard Cadene, responsable de la régie publicitaire de la chaîne, affirme avoir engranger, dès aujourd'hui, des promesses d'achats conformes à ces prévisions, dès 1988. Plus réservé, le directeur général de TLT, M. Castellani, reconnaît, lui, que l'équilibre sera « *extrêmement difficile à atteindre* » si la publicité pour la distribution (les grandes surfaces) n'est pas rapidement autorisée et si... FR 3 continue à bénéficier à la fois de la redevance et de la publicité ! FR 3-Toulouse, qui réalise déjà un chiffre d'affaires publicitaire de 11 millions de francs, s'est lancée dans une politique agressive de parrainage et de sponsoring, et milite pour l'ouverture du télé-achat sur son antenne, à l'instar de sa concurrente privée. La bataille promet donc d'être serrée.

La Générale des eaux a consenti 5 millions d'avances remboursables à TLT pour la première année et 2 millions l'année suivante, l'équilibre d'exploitation étant officiellement prévu pour la troisième année. Elle s'est également portée candidate pour lancer des chaînes hertziennes locales sur Lyon et Nantes, deux villes où le processus d'autorisation a été lancé par la CNCL. Il est vrai que la Générale des eaux voit dans ces projets un moyen d'accélérer le développement des réseaux câblés dans lesquels elle est engagée. Il est vrai aussi qu'un groupe industriel aussi diversifié peut bénéficier, parfois, de retombées non négligeables dans d'autres secteurs d'activité. Il n'a pas échappé aux observateurs toulousains que la Générale des eaux s'était vu attribuer la construction, à Toulouse, d'un tout nouveau parc d'attraction, l'Aqualand...

PIERRE-ANGEL GAY.

Selon les chiffres de l'OJD

La vente du « Monde » en France a progressé de 2,12 % en 1987

L'Office de justification de la diffusion (OJD) vient de publier les chiffres de vente du *Monde* en 1987. La diffusion totale du quotidien est restée pratiquement stable : 362 443 exemplaires en 1987 contre 363 335 l'année précédente. Cette faible baisse de 0,33 % s'explique par un fléchissement des ventes à l'étranger, du fait du contingentement imposé par certains pays.

En revanche, la vente en France a progressé de 2,12 % en 1987 avec 290 092 exemplaires contre 284 068 en 1986. La diffusion totale en France (exemplaires payés et non payés) est passée de 294 328 exemplaires en 1986 à 300 109 exemplaires en 1987, soit une hausse de 1,96 %.

La plupart des autres publications du *Monde* affichent une bonne santé : ainsi, *le Monde diplomatique* a augmenté sa diffusion de 7,9 % entre 1986 et 1987 (98 040 exemplaires diffusés en moyenne chaque mois) ; *le Monde des philatélistes* a progressé de 2,9 % (33 384 exemplaires en 1987) ; *le Monde de l'éducation* a enregistré 4,6 % d'augmentation (71 442 exemplaires en 1987) et *le Monde dossiers et documents* a progressé de 7,9 % (88 741 exemplaires). Seule *la Sélection hebdomadaire* (l'édition internationale du *Monde*) a légèrement baissé de 1,5 % en 1987, avec une diffusion moyenne de 21 350 exemplaires.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

LES élections, il n'y a pas que cela ! L'actualité nous montre qu'il arrive à l'action politique d'emprunter d'autres voies que celles de la démocratie représentative. En poussant jusqu'à l'extrême la nécessité d'agir, elle signe l'échec de la politique dont la finalité est de gérer les tensions et les conflits en dehors de toute violence, sinon celle des mots. Elle est, alors, poursuite de la guerre, sous une autre forme, ou le dernier spasme de désespoir. Le terrorisme est, avec l'assassinat politique, l'une de ces voies extrêmes.

Le détournement du Boeing koweïtien vient d'illustrer, cruellement, cette forme de pression sur les pouvoirs en place et sur l'opinion. Le rôle de l'opinion, devant qui se joue ce genre de suspense tragique, est, en effet, loin d'être indifférent, s'il n'est pas décisif. Et, en remontant dans la chaîne de communication, il met en cause celui des médias.

Aussi, est-ce l'occasion de revenir sur l'une des deux dimensions nouvelles du terrorisme, son internationalisation et sa médiatisation. Cette dernière a été étudiée dans un ouvrage de Michel Wieviorka et Dominique Wolton, paru sous le titre *Terrorisme à la « une »*, à partir de recherches menées aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Italie, en Israël et en France, et avec la participation de journalistes et de personnalités ayant une bonne connaissance du sujet. C'est le seul travail disponible sur la question, et celle-ci se pose chaque fois que les médias ont à rendre compte d'un acte de terrorisme en train de s'accomplir.

La première idée qui vient à l'esprit, suivant laquelle la relation entre le terrorisme et les médias repose sur le principe de l'intérêt réciproque, est à la fois vraie et contestable, car l'expérience prouve, notent les auteurs, que le terrorisme ne fait pas forcément vendre les journaux.

Dans ce qu'elle a d'indéniable, cette relation bute, tôt ou tard, sur une contradiction, puisque le terrorisme marque une rupture avec « *les modes démocratiques de l'action et de la communication politiques* » qu'il prétend utiliser. Les auteurs illustrent, avec des faits connus, l'enlèvement du président du patronat allemand, Hans-Martin Schleyer, le 5 septembre 1977, et celui de ce personnage-clé de la classe politique italienne qu'était Aldo Moro, le 16 mars 1978, deux traitements médiatiques opposés : la pratique de l'autocensure dans un cas, le risque de se prêter à une manipulation dans l'autre. Ils n'ont pas empêché des fins tragiques.

La médiatisation, observent Michel Wieviorka et Dominique Wolton, peut être encouragée par les proches des victimes, lorsqu'il s'agit de prises d'otages, afin de lutter contre l'oubli. Ils constatent que la fascination que le terrorisme exerce sur les journalistes vient de ce que celui-ci est en quelque sorte une porte d'accès à la « *violence du monde* » et qu'il pose de manière aiguë le rapport de l'information et de la loi.

Les voies de la violence

Au cours de son histoire récente, le journalisme de terrorisme est passé d'une phase d'empathie à une phase de spécialisation. « *L'un des problèmes majeurs de la profession,* écrivent les auteurs, *est celui de la compétence.* » D'autant plus que, avec « *l'effacement des systèmes de référence et des débats animés auparavant par les intellectuels, les journalistes se trouvent en première ligne non seulement pour informer mais aussi pour expliquer.* »

Le travail de nos deux chercheurs montre bien que les questions posées par le traitement médiatique du terrorisme ne sauraient avoir une réponse unique, simple et globale. « *Il ne faut pas oublier,* souligne Dominique Wolton, *le rôle joué par le troisième acteur, cet ensemble constitué par le pouvoir politique, la police, les servics de renseignement et la justice. Dans ce jeu à trois, la presse n'est pas le protagoniste principal du terrorisme.* » Elle est tour à tour utilisée et refusée par les deux autres et doit trouver ses propres marques dans la compétence professionnelle et l'indépendance.

Le meurtre politique sort parfois de l'histoire pour entrer dans l'actualité, même dans nos sociétés démocratiques et policées. Dominique Venner n'a pas été en peine de trouver des exemples récents pour meubler sa galerie de treize meurtres exemplaires qu'il nous propose sous le titre *Terreur et crimes politiques au vingtième siècle*. Sans prétendre réécrire l'histoire, l'auteur ne peut s'empêcher de s'interroger sur ce qu'il serait advenu en Russie si Pierre Stolypine, premier ministre du tsar Nicolas II, n'avait pas été assassiné — dans des conditions d'insécurité effarantes, — sur l'attitude des futurs belligérants de la guerre de 1914, si Joseph Caillaux n'avait pas été écarté du pouvoir en France après que sa femme eut tué le directeur du *Figaro*, Gaston Calmette, ou si l'archiduc François-Ferdinand avait échappé à l'attentat qui l'attendait à Sarajevo ?

Dominique Venner rappelle de manière claire, précise et avec une certaine distance ces crimes politiques devenus les symboles d'un moment de l'histoire ou de l'état d'une société et dont les victimes ont été Raspoutine, Rathenau, Alexandre de Yougoslavie, Trotski, Darlan, Kennedy, pour ne citer que les plus célèbres. Le récit de l'enlèvement et de la mort d'Aldo Moro nous renvoit à l'ouvrage précédent. On est tenté de s'arrêter sur un meurtre plus ordinaire, celui de Jean de Broglie, le 24 décembre 1976, précisément parce qu'il ne concerne pas un grand personnage, qu'il ne s'insère pas dans une période de tension et d'affrontement qui pourrait en éclairer les causes.

Il s'est déroulé, note Dominique Venner, dans un Etat de droit « *dont le pouvoir politique est soumis en permanence à l'attention vigilante d'une forte opposition ainsi qu'à celle de la presse. Un Etat apparemment tansparent, où les droits des personnes sont en principe assurés. Et pourtant,* écrit-il, *cette affaire resta occultée et la vérité ne put éclater...* » C'est la perversion de la politique de tous les jours — celle qui se poursuit entre les grandes crises de l'histoire — qui se trouve là mise en accusation, à juste titre, car l'occulter revient à l'accepter.

★ *Terrorisme à la « une »*, par Michel Wieviorka et Dominique Wolton, Gallimard, 260 p., 82 F.

★ *Treize meurtres exemplaires*, par Dominique Venner. Plon, 299 p., 110 F.



JUSTICE

Des problèmes « de trésorerie et non de solvabilité »

Les « ardoises » du Parti républicain

M. Vincent Lamanda, vice-président du tribunal de Paris, a, dans une *ordonnance de référé* rendue, vendredi 15 avril, condamné le Parti républicain (PR), à payer la somme de 237837 F à la société des transports Calberson qui avait saisi le tribunal. Cette somme représente le total de plusieurs factures dues à la société par le Parti républicain et correspondent à divers transports effectués au mois de mai 1987 par cette entreprise pour le compte de celui-ci.

Dans son ordonnance, le magistrat déclare que l'obligation du PR n'est pas *« sérieusement contestable »*. Il relève d'ailleurs que le Parti républicain ne conteste ni l'existence, ni le montant de sa dette envers la société, mais a, durant l'audience, demandé des délais de paiement. M. Lamanda a d'ailleurs accordé ces délais autorisant *le PR à régler sa créance en* trois mensualités à partir du 15 mai.

Les malheurs financiers du PR ne s'arrêtent d'ailleurs pas là, puisque ainsi que l'indique l'Agence France-Presse plusieurs autres sociétés ont introduit des actions en justice consécutives aux « ardoises » non honorées par la trésorerie du PR.

Ainsi, lundi 18 avril, M. Lamanda devrait-il rendre une nouvelle ordonnance dans une affaire qui oppose la Société française de restauration de Montigny-le-Bretonneux (Yvelines) au Parti républicain. Cette société réclame le paiement d'une facture de 229591 F, facture datée du 31 août 1987 et correspondant à la fourniture de trois mille repas.

D'autre part, la cour d'appel de Paris a examiné, vendredi 15 avril, le recours introduit devant elle par l'agence de publicité Ere Force de Clichy (Hauts-de-Seine), contre une ordonnance de référé rendue le 4 mars dernier, toujours par M. Lamanda. Cette ordonnance condamnait le PR à payer 1 175 797 francs à Ere Force, société organisatrice d'une manifestation le 23 janvier 1988, salle du Zénith à Paris, le « Conseil national du PR ».

Pour sa prestation de services Ere Force avait présenté une facture de 2,3 millions de francs et le Parti républicain n'avait honoré cette créance qu'à hauteur de 1,4 million de francs environ. M. Lamanda, dans son ordonnance du 4 mars, constatant déjà que *« l'obligation du PR n'était pas sérieusement contestable »* lui avait cependant accordé deux mois de délais de paiement. Devant la cour d'appel présidée par M. Jean Dufief, Ere Force a soutenu que sa créance ne se *montait plus qu'à 975 797 francs*, compte tenu d'un versement effectué par la trésorerie du PR le 30 mars, mais a contesté les délais de paiement accordés en première instance.

Ere Force a fait valoir, en effet, que la société se trouvait en situation difficile et luttait depuis trois mois *« contre la faillite »* et qu'en tout état de cause il ne lui appartenait pas de *« financer la campagne électorale du PR »*. Le Parti républicain, là encore, n'a pas contesté la réalité de la créance, a indiqué qu'il avait des *« problèmes de trésorerie et non de solvabilité »* dus à la campagne actuelle, mais qu'il respecterait les échéances accordées en première instance. La cour d'appel rendra son arrêt le 29 avril.

Les difficultés de trésorerie du PR ne procèdent pourtant apparemment pas de la seule campagne électorale actuelle. En effet, le 25 janvier dernier, le juge des référés avait déjà condamné ce parti à verser à la société de publicité « *15-34* », une facture de 178 000 francs due en paiement d'une campagne de publicité diffusée, du 25 au 27 mars 1988, sur NRJ. Et le 9 mars la même instance avait condamné le PR à payer 95 436 francs à la société Albatros productions de Toulon (Var). Cette fois la somme correspondait au reliquat impayé d'une facture de 768 315 francs présentée *par la société* toulonnaise, prestataire de services pour une manifestation du Parti républicain, les 6 et 7 juin 1987 à Fréjus.

Après la découverte d'une cache d'armes à Bastia

Dix militants présumés de l'ex-FLNC transférés et inculpés à Paris

Onze des quatorze militants nationalistes corses interpellés, mardi 12 avril, dans l'île, après la découverte d'une cache d'armes à Bastia ont été transférés dans la soirée de vendredi, par avion militaire, à Paris pour y être présentés au magistrat instructeur. Celui-ci, M. Gilles Rivière, juge d'instruction au tribunal de Paris, a inculpé dix de ces militants.

Bernard et Christian Magdeleine Roch-Rogliano ainsi que Jean-Michel Rossi ont été inculpés d'association de malfaiteurs, reconstitution de ligue dissoute, infraction à la législation sur les armes et les explosifs, recel d'objets volés, toutes infractions en relation avec une entreprise terroriste, et placés sous mandat de dépôt.

Jean Giambelli, François Sergentini, Dominique Gallet, François Viola, et l'abbé Jean-Claude Mondoloni ont également été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur, qui les a inculpés d'association de malfaiteurs et reconstitution de ligne dissoute. Enfin, deux autres militants nationalistes corses présumés, Jacqueline Brotons et Jacques Vigneron, ont également été inculpés d'association de malfaiteurs et de reconstitution de ligue dissoute, mais laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

Trois autres personnes demeuraient encore, vendredi soir 15 avril, en garde à vue au commissariat de Bastia.

La préfecture de police de Corse justifie l'action des forces de l'ordre

La préfecture de police de Corse a précisé, vendredi 15 avril, après les incidents au cours desquels trois personnes ont été blessées mercredi, lors d'une veillée de militants nationalistes devant le commissariat de police de Bastia (*le Monde* du 16 avril), que les manifestants ont dû être dispersés par la force *« en raison de leur comportement »* qui *« mettait gravement en cause l'ordre public »*. Dans un communiqué, les autorités ont souligné que le rassemblement organisé par l'association nationaliste A Risposta avait réuni plusieurs dizaines de personnes pour une veillée traditionnelle devant les locaux de police après *« l'arrestation de membres de l'ex-FLNC prévenusde terrorisme »*

« Ce rassemblement, jusque-là toléré, indique la préfecture de police, *a soudain dégénéré en manifestation subversive (...). Ce comportement mettant gravement en cause l'ordre public, après les sommations réglementaires, à deux reprises, les manifestants ont dû être dispersés par la force. »*

La préfecture de police conclut : *« A l'heure où l'ex-FLNC n'hésite plus à s'attaquer physiquement aux militaires de la gendarmerie – deux morts et cinq blessés, – aux fonctionnaires de police, à leurs femmes et à leurs enfants, l'exploitation de ces incidents et leur couverture audiovisuelle semblent tout à fait disproportionnée. »*

A la prison de la Santé

Découverte dans la cellule de Philippe Bidart d'un document introduit frauduleusement

Une enquête a été ouverte au début de la semaine après la découverte et la saisie, dans la cellule occupée par Philippe Bidart à la prison de la Santé à Paris, d'un document introduit frauduleusement et qui émanerait de milieux autonomistes basques.

Ce document, un feuillet manuscrit dissimulé dans une chaussure de Philippe Bidart, prouverait que ce dernier, chef présumé d'Iparretarrak, continuerait à donner des instructions aux militants du mouvement séparatiste basque et chercherait, depuis sa cellule, à réorganiser la structure opérationnelle de l'organisation.

Arrêté près de Bayonne, le 20 février, Philippe Bidart, était recherché depuis plusieurs années. Il est inculpé du meurtre de deux gendarmes et de deux membres des CRS tués les uns à Saint-Etienne de Baïgorry (Pyrénées-Atlantiques), les autres près de Biscarosse (Landes). Philippe Bidart avait été déféré aussitôt après son arrestation au service central de lutte antiterroriste (SCLAT) qui centralise les poursuites entrant dans le cadre de la loi antiterroriste du 19 septembre 1986.

C'est M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris qui avait été désigné pour instruire ce dossier. C'est donc à lui qu'a été remis le document saisi dans la cellule de Bidart et dont il s'agit maintenant de savoir comment il a pu lui parvenir. Du coup, depuis le mardi 12 avril, aucun permis de visite à Philippe Bidart n'a été délivré, mesure qui touche aussi ses avocats, Mes Yan Chucq, Antoine Comte et Jean-Claude Abeberry.

Me Jean-Claude Abeberry, qui a été le dernier à rendre visite, mardi 12 avril précisément, à Philippe Bidart à la prison de la Santé et qui, rapporte notre correspondant à Bayonne, serait soupçonné d'avoir transmis à son client des documents de l'organisation Iparretarrak a tenu à opposer *« le démenti le plus total à ces allégations »*.

● **PRÉCISION.** – La branche CGT pénitentiaire tient à préciser que si elle ne participe pas à l'intersyndicale qui a, depuis le 28 mars, déclenché un mouvement de protestation des personnels administratifs pour obtenir une prime de sujétion spéciale (*le Monde* du 13 avril), *ses membres suivent le mouvement.*

● **Le syndicat FO de la police et la nouvelle affaire Burgos.** – Par un communiqué publié le 14 avril, la fédération Force ouvrière de la police nationale déclare *« condamner sans réserve le comportement individuel inacceptable »* du CRS Gilles Burgos à l'égard d'un restaurateur des Yvelines (*le Monde* du 16 avril). Mais, ajoute ce texte, la fédération *« condamne avec la même fermeté la démarche trop facile qui consiste, à partir d'une affaire isolée, à faire le procès de l'ensemble des CRS et l'amalgame avec l'affaire de la rue de Mogador sur laquelle elle rappelle que la justice ne s'est pas encore prononcée »*.

SPORTS

● **FOOTBALL : Monaco nettement battu à Saint-Etienne.** – En match avancé de la trente-deuxième journée du championnat de France de football, Saint-Etienne, au stade Geoffroy-Guichard, a battu, le vendredi 15 avril, le leader Monaco par 3 buts à 0. Les buts ont été marqués en deuxième mi-temps par Tibeuf (63e), Garande (65e) et Haon (78e).

Trois résultats nuls en deuxième division : Istres-Lyon : 1-1 ; Nîmes-Martigues : 1-1 (groupe A). Mulhouse-Beauvais : 0-0 (groupe B).

● **AUTOMOBILISME : le Rallye Paris-Dakar.** – Le départ du prochain Rallye Paris-Dakar sera donné le 26 décembre et l'arrivée aura lieu le 13 janvier 1989. Raccourcie à la demande de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), cette onzième édition devrait accueillir un nombre plus restreint de concurrents (450 au lieu de 600 en 1988). René Metge n'en sera pas, comme pour les deux dernières éditions, le directeur de course. Gilbert Sabine, l'organisateur, a précisé jeudi 13 avril qu'il choisirait un directeur *de course « agréé par la FISA »*.

SCIENCES

La Grande-Bretagne participerait au programme spatial Colombus

Participera, participera pas ? Experte à souffler le chaud et le froid, spécialiste des retournements de dernière minute, la Grande-Bretagne pourrait faire une nouvelle démonstration de ses talents lors d'une réunion de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui se tient lundi 18 et mardi 19 avril à Noordwijk (Pays-Bas). D'après le *Times* de samedi, elle pourrait entrer dans le programme spatial Colombus de participation européenne à la station spatiale américaine, l'ESA a fixé le 18 avril comme date limite pour les engagements. Le ministre britannique du commerce et de l'industrie, M. Kenneth Clarke, avait annoncé, il y a deux mois aux Communes, l'abstention britannique. Il semble avoir changé d'avis sous la pression des industriels britanniques, spécialement de British Aerospace.

D'autre part, après deux ans de rudes négociations, l'ESA et la NASA se sont mis d'accord en mars sur les conditions d'utilisation de la station par les pays européens. Enfin, la construction de cette station prend du retard. Son montage ne sera achevé que fin 1996, et non fin 1995. Cela permet d'étaler les dépenses du programme Colombus et réduit les besoins de financement, que la Grande-Bretagne jugeait excessifs.

Dans une « lettre ouverte » aux candidats à l'élection présidentielle

De nombreux scientifiques s'inquiètent pour le recrutement des jeunes chercheurs

Plus de 2 700 chercheurs et enseignants-chercheurs viennent d'adresser une lettre ouverte aux candidats à la présidence de la République pour attirer leur attention sur un problème grave qui engage l'avenir de la recherche française, menacée par *« la désaffection progressive des jeunes les plus doués vis-à-vis des carrières de recherche »*. Cette situation, disent-ils, est *« alarmante »* et *« due aux conditions matérielles très défavorables »* qui sont offertes aux futurs chercheurs.

« Pour préparer une thèse de doctorat et postuler plus tard à l'entrée dans un organisme, expliquent les signataires de la lettre, les jeunes *se voient proposer une allocation de recherche du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (MRES) d'un montant mensuel de 4 400 F nets. Cette allocation est versée pendant deux années (et plus rarement une troisième) aux titulaires d'un diplôme d'études approfondies, après cinq années d'université ou après passage dans une grande école. Actuellement, il en est accordé 1 900 par an, toutes disciplines confondues. »*

La situation faite aux allocataires du ministère est *« particulièrement défavorable »*, notent les signataires, qui remarquent que d'autres bourses de formation proposées pour la préparation des thèses comme *« les bourses de docteur-ingénieur du CNRS, les contrats de formation par la recherche du CEA, les bourses CIFRE... »* s'élèvent toutes *« à 8 000 F mensuels au plus »*. Comment, demandent-ils *« convaincre des jeunes d'accepter une situation matérielle aussi médiocre, alors qu'ils savent que, en moyenne, ils gagneront deux ou trois fois plus ailleurs ? »*

C'est la raison pour laquelle, les auteurs de cette lettre ouverte invitent les candidats à la présidence de la République qui, pour la plupart, ont indiqué que la recherche serait une de leurs priorités, à doubler le montant de ces allocations – soit environ 400 millions de francs – pour permettre à la recherche française *« de sortir de cette situation dangereuse »*.

REPÈRES

Mathématiques

Un Français et un Belge lauréats du prix Crafoord 1988

Le prix Crafoord 1988, d'une valeur de 270 000 dollars (1,54 *million de francs*), vient d'être attribué par l'Académie royale des sciences de Suède aux mathématiciens français Alexandre Grothendieck et belge Pierre Deligne pour « leurs recherches fondamentales en géométrie algébrique ».

[Né le 28 mars 1928 à Berlin, Alexandre Grothendieck a passé la plus grande partie de sa jeunesse en France. De 1959 à 1971, il fut professeur à l'Institut *des hautes études scientifiques de Paris* qu'il quitta pour passer deux années au Collège de France.

Depuis 1973, il enseigne les mathématiques à l'université des sciences et techniques du Languedoc de Montpellier.

[Né le 3 octobre 1944 à Bruxelles, Pierre Deligne a fait une partie de ses études à Paris où il exerça à partir de 1973 les fonctions de professeur de mathématiques à l'Institut des hautes études scientifiques.

Depuis 1985, il enseigne les mathématiques à l'Institut d'études avancées de Princeton (New-Jersey).

Informatique

Un ordinateur « parallèle » français

Le T.Node, un ordinateur *« massivement parallèle »*, donc faisant simultanément de nombreux calculs, vient d'être présenté par la société alsacienne Telmat. C'est le premier ordinateur de ce type commercialisé par une société française, dans un domaine où l'avance américaine est *forte*

Le T.Node résulte directement d'un projet de recherche européenne ESPRIT, qui associait divers partenaires franco-britanniques. Il est constitué de 16 à 1024 *« transputers »*, des microprocesseurs d'un type particulier développés par la société britannique Inmos. Il est destiné à certains gros calculs scientifiques qui se découpent naturellement en séries d'opérations indépendantes (mécanique des fluides, chimie quantique, calcul des structures...).

Un premier exemplaire sera livré en juin à l'université de Grenoble. Les prix annoncés vont de 450 000 francs à 5 millions de francs, suivant le nombre de *« transputers »*.

EDUCATION

M. Philippe Darriulat quitte la présidence de l'UNEF-ID

M. Philippe Darriulat a décidé de quitter la présidence de l'UNEF indépendante et démocratique, principal syndicat d'étudiants, qu'il dirige depuis février 1986. Son successeur sera élu le 20 avril par le bureau national du syndicat, comme cela est prévu par ses statuts lorsqu'un changement de président ne coïncide pas avec un congrès national : il devrait s'agir de Christophe Borgel, vingt-quatre ans, étudiant en maîtrise de génétique à l'université Lyon-I, et qui est chargé, à la direction de l'UNEF-ID, des relations avec les universités de province. Mlle Isabelle Martin, actuelle vice-présidente, devrait devenir porte-parole du syndicat.

A vingt-huit ans, Philippe Darriulat termine sa thèse de doctorat en histoire à l'université de Nanterre. Arrivé au terme de ses études, il passe donc logiquement la main. Toutefois, ce départ, plus rapide que prévu, à une semaine de l'élection présidentielle, dit assez que le président de l'UNEF, qui est membre du Parti socialiste, entend participer librement et activement aux prochaines échéances politiques.

G. C.

RELIGIONS

● **Mgr Marcel Perrier, nommé évêque auxiliaire à Chambéry.** – Le pape a nommé, le vendredi 15 avril, le Père Marcel Perrier comme évêque auxiliaire de Mgr Claude Feidt, archevêque de Chambéry. Né à Arèches (Savoie), en 1933, le nouvel évêque a été ordonné prêtre en 1957. Il avait déjà été vicaire général de son diocèse et a exercé son ministère à Bourg-Saint-Maurice.

ENVIRONNEMENT

Odeurs de purin...

D'où proviennent donc les odeurs nauséabondes qui, depuis une dizaine de jours, flottent périodiquement sur le nord de la France – mais aussi en Angleterre, aux Pays-Bas et en Allemagne ? A Paris, on avait accusé les égouts, à tort semble-t-il. Le laboratoire d'hygiène de la ville de Paris a vainement cherché les quelque cent cinquante produits chimiques ou organiques dont la présence dans l'air expliquerait l'odeur ressentie. Aucune teneur anormale n'a été décelée.

La réponse est venue le 15 avril par l'Agence pour la qualité de l'air, grâce à des recoupements avec les services de la météorologie nationale. D'après leurs observations, ce seraient les épandages de lisier pratiqués depuis dix jours dans les grandes plaines du nord de l'Europe qui provoqueraient les émanations nauséabondes. En effet, après une période pluvieuse qui a saturé les sols et empêché les cultivateurs de travailler aux champs, l'arrivée d'une période sèche avec le vent du nord-est a déclenché un épandage massif d'engrais, et notamment de lisier. Mais le purin n'a pu pénétrer dans un sol saturé d'eau et, à la faveur du soleil revenu, a fermenté en surface et dégagé des vapeurs putrides. Selon les caprices de la météo, ces vapeurs ont été poussées par le vent et parfois renforcées localement par des brouillards matinaux et des phénomènes d'inversion de température.

Il n'est donc pas exclu que ces odeurs récidivent les jours prochains. Mais elles ne présentent aucun danger.

Mobilisation contre une décharge en Auvergne

Un millier de personnes, parmi lesquelles le député (PS) et maire de Thiers (Puy-de-Dôme) M. Maurice Adevah-Poeuf, président du parc naturel régional du Livradois-Forez, ont manifesté, le jeudi 14 avril, à Clermont-Ferrand pour protester contre un projet de décharge industrielle.

Les manifestants ont jeté des œufs sur la préfecture et brûlé symboliquement un cercueil. Les opposants au projet, regroupés en un comité de sauvegarde de la vallée de la Dore, refusent de voir s'installer, à un kilomètre d'un plan d'eau aménagé pour le tourisme, au cœur du parc naturel, un centre d'enfouissement technique pour déchets industriels de classe 1 – dits déchets spéciaux – comme il n'en existe que treize en France.

Les vingt-six communes de la vallée de la Dore ne veulent pas que l'ancienne carrière de Vollore-Ville devienne une poubelle pour l'Auvergne et la région voisine Rhône-Alpes. – *(Corresp.)*

Culture

CINÉMA

Aux Septièmes Journées du film

Censure à Istanbul

Elia Kazan et les autres membres du jury des septièmes Journées internationales du film d'Istanbul ont signé une déclaration protestant contre la censure qui frappe cinq des films prévus à la programmation. Soulignant que tous les festivals auxquels ils ont assisté « étaient libres de toute censure », ils ont félicité les organisateurs pour leur refus de mutiler les œuvres incriminées.

Trois films ont été jugés obscènes par la commission nationale de contrôle : *37°2 le matin*, de Jean-Jacques Beineix, *le Bouffon*, du Portugais Jose Alvaro Morais, et *Deshima*, du Suisse Beat Kuert. Les censeurs ont vu dans *Supplication*, du Géorgien Tenguiz Abouladzé, une *« insulte à l'Islam »*. Quant à *L'eau brûle aussi*, du Turc Ali Ozgelturk, autorisé par la commission, il a été interdit par le gouverneur d'Istanbul : deux policiers avaient trouvé des *« éléments subversifs »* dans ce récit des affres d'un cinéaste velléitaire s'attaquant à la biographie du poète communiste Nazim Hikmet, déchu de sa nationalité comme *« traître à la nation »*.

C'est le sort qu'a connu Yilmaz Güney, dont les films sont toujours interdits, huit ans après le coup d'Etat et malgré les progrès de la démocratisation : s'associant à la pétition qui circule en Turquie même, la déclaration des membres du jury demande que *« le plus grand réalisateur turc retrouve enfin sa place dans son propre pays »*.

Vidéo policière

Les films étrangers bénéficiant du statut d'invité ne sont pas menacés d'autodafé. C'est par contre le sort promis, sauf cassation, à la traduction du *Tropique de Capricorne* de Henry Miller et à un roman du Turc Ahmet Altan, par une décision du mois dernier. Dénonçant la paralysie de la créativité à laquelle ce renforcement les condamne, les plus prestigieux acteurs et réalisateurs turcs ont tenté de défiler dans l'avenue de l'Indépendance, la principale artère d'Istanbul : à défaut d'obtenir satisfaction, ils ont inspiré des vocations cinématographiques : celles des policiers en civil, habitués à sortir la caméra vidéo quand ils voient un rassemblement, comme d'autres leurs ciseaux quand ils entendent le mot culture.

MICHEL FARRÈRE.

« Les Années sandwiches », de Pierre Boutron

Victor, ou la vie en rose et gris

Chronique attendrie d'une adolescence dans le Paris de l'immédiat après-guerre. Les décors sont faux, mais les sentiments justes.

Ce fut un très joli, très sensible livre de Serge Lentz. Avec un titre si heureux : *les Années sandwiches*. De ces titres surtout pas explicites, mais limpides. Les années *sandwiches*... Une *lichette de bonheur* entre deux grosses tranches de soucis. L'adaptation de ce roman foisonnant de souvenirs imagés s'imposait presque. Il fallait pour la réussir beaucoup de sincérité. Justement ce qui manque le moins à Pierre Boutron et Jean-Claude Grumberg, qui se sont chargés de la transposition.

Ils racontent la rencontre pudique, dans le Paris de 1947, de Victor, le petit juif pauvre dont les parents ont été déportés, et de Félix, le petit bourgeois nanti que la guerre a épargné. Ils ont quinze ans tous les deux. Ils vont fugitivement, délicieusement, devenir amis. Avant que la vie, comme on dit pour être poli, les sépare, puisque tout – évidemment – les sépare.

Victor, perdu dans la capitale, trouve un refuge – matériel et affectif – chez Max le ferrailleur, râleur mais cœur d'or, une vraie tête de lard casher, lui aussi amputé de sa famille par les nazis. Dès lors, nous suivons d'un œil impérativement attendri la chronique au quotidien de l'existence de Victor, avec ses épisodes sagement alternés, gris, roses, gris. Il rencontre des méchants (trafiquants de marché noir), il rencontre un gentil (fox-terrier à poil dur), son amitié avec Félix est trahie, il grandit. C'est tout, c'est rien, c'est beaucoup.



Et l'on se trouve devant ce premier film de Pierre Boutron (il en avait bien signé un en 1977, une version du *Portrait de Dorian Gray*, mais lui-même avait jugé bon de l'oublier) un peu gêné. Tout dans cette entreprise est sympathique et tricoté pour attirer encore plus de sympathie, les personnages principaux, leur passé, leur présent, leur avenir, leurs motivations, leurs réactions, jusqu'au poil frisé du fox-terrier. Et si d'aventure on n'aimait pas tout à fait ça ? Ne serait-ce pas une preuve, ou du moins un début, un soupçon de preuve que, peut-être, même sans se l'avouer, on serait un peu antisémite ? Ou, ce qui serait presque aussi grave – sur le plan esthétique, – qu'on ne goûterait pas à sa juste valeur de révérente nostalgie les références appuyées des *Années sandwiches* aux années-phares du cinéma français, les années Pagnol, les années Carné ?

Tant pis. Il faut le dire, Pierre Boutron est un metteur en scène de théâtre (de télévision aussi), mais surtout de théâtre (*le Malade imaginaire*, avec Michel Bouquet, dernièrement), et il n'a pas réussi sa mue cinématographique. Les scènes s'enchaînent, comme au théâtre. Les décors ne sont pas mieux que vrais comme ceux de Trauner, mais faux, tout simplement. Le tout manque d'élan, de jeunesse, de liberté.

Les adolescents sont heureusement là (et le fox-terrier) pour sauver le film : Nicolas Giraudi, fin, discret Félix, Clovis Cornillac, remarquable voyou pétri de séduction trouble et d'innocence préservée. Thomas Langmann, enfin, irrésistible Victor, avec une présence tragique alliée à une grande force comique, une exquise maladresse veloutée et des yeux à s'y noyer.

Son père, Claude Berri, comédien, metteur en scène (*le Vieil Homme et l'Enfant*...) et producteur, aurait d'ailleurs été splendide dans le rôle de Max. Tenu, hélas ! par Wojtek Pszoniak (un des interprètes familiers de Wajda), acteur de composition de haute technicité, extrêmement satisfait de sa prestation. Il est évident que le numéro de M. Pszoniak, jugé par beaucoup bouleversant, alourdit beaucoup *les Années sandwiches* : une lichette de charme entre deux tranches de cinéma rassis.

DANIÈLE HEYMANN.

« Neige sur Beverly Hills », de Marek Kanievska

Moins que rien

Au départ, il y a le roman touffu, cynique et d'un humour schématique très BD, d'un jeune homme de vingt ans, Bret Easton Ellis, *Less than Zero, (Moins que rien)*.

L'histoire se passe donc à Beverly Hills, parmi la jeunesse très dorée. On y voit deux copains amoureux d'une fille ravissante (Jami Gertz), tout à fait capable de se partager loyalement, sans léser ni l'un ni l'autre. Mais ils ne l'entendent pas ainsi, et Jami Gertz reste en Californie avec Robert Downey Jr, beau brun velléitaire, tandis que l'autre, le gentil et sérieux Andrew Mac Carty, s'en va continuer ses études à l'Est. A l'appel de la belle, cependant, il revient passer Noël au soleil.

Il retrouve les folles parties californiennes et leurs monticules de coke. Jami Gertz, devenue modèle, semble plutôt égarée. Elle pratique, mais ce n'est rien à côté de Robert Downey, qui, lui, a carrément passé une porte. C'est d'ailleurs pourquoi elle a appelé Andrew Mac Carthy – pour l'aider à sauver son amant. Ou assurer son avenir ?

Marek Kanievska s'est, paraît-il, *« immergé pleinement dans le milieu qu'il décrit »*. Toujours est-il que sa caméra n'arrête pas de bouger, de tournoyer autour de personnages parfaitement stéréotypés, dont le dealer asexué à mentalité tordue, James Spader, impressionnant, sorte de Peter Lorre à visage d'ange, accompagné d'un costaud, garde du corps et homme de main...

Les parents sniffent les enfants trinquent

Rien ne manque au folklore, ni les parents dépassés, qui, au tennis ou à la blanche, se défoncent pour rester jeunes (les parents sniffent, les enfants trinquent), ni la déformation des couleurs pour marquer les différentes ambiances, ni la musique disco rock, ni, surtout, la spectaculaire dégradation physique du malheureux camé (les maquilleurs sont Adam Christopher et Deborah Figuly).

Perdu dans une chemise brodée d'une grosse fleur rouge (Yojhi Yamamoto) dont le col se salit (c'est à ces détails que l'on voit la rigueur du metteur en scène), Robert Downey traîne sa déchéance et sa détresse jusqu'à la mort, tandis que Jami Gertz, après avoir jeté dans le lavabo pour une fortune de cocaïne, s'en va vers un avenir sain et radieux avec Andrew Mac Carthy. L'humour manque singulièrement à ce film, ou, s'il y en a, il est trop bien caché.

C. G.

EXPOSITION

Une première en URSS

Dali au Musée Pouchkine

Franquiste fantasque, monarchiste et homme de toutes les provocations, Salvador Dali aura été le premier peintre surréaliste à avoir jamais été exposé en URSS.

Depuis le samedi 16 avril et pour un mois, les Soviétiques peuvent se bousculer devant près de deux cents de ses gravures sur cuivre, quatre tapisseries et plusieurs sculptures prêtées au Musée Pouchkine par Pierre Argillet, conservateur du Musée du surréalisme de Vaux-le-Pénil, ami et éditeur de l'artiste.

Dès vendredi, jour du vernissage officiel auquel assistaient les grands noms des ministères des affaires étrangères et des affaires culturelles, ainsi que les ambassadeurs de France et d'Espagne, des grappes de jeunes gens stationnaient derrière les grilles fermées dans l'espoir de se faufiler entre deux invités. Ce ne sont pas les affiches qui les avaient alertés car, somptueusement imprimées par Pierre Argillet, elles n'ont jamais été placardée nulle part. Sans doute ne seront-elles pas perdues pour tout le monde. La presse, en revanche, avait averti le public depuis plusieurs semaines.

Dali, qui n'existait pas officiellement en URSS, est sans doute l'un des peintres de ce siècle les plus appréciés des Soviétiques – avec Matisse, Léger et Picasso, qui sont, eux, exposés. Chez les bouquinistes, des albums importés d'Occident sous le manteau s'arrachent au prix fort car, plus encore que la personnalité de l'artiste, on admire chez lui un mélange d'onirisme et de parfait réalisme académique, familier aux Soviétiques. Dali, c'est donc le surréalisme compréhensible par un public que rien n'a habitué aux évolutions qu'a connues la peinture – non seulement en Occidsent mais aussi en URSS – depuis le début des années 20.

Si cette exposition (au demeurant encore bien trop modeste) fait suite à la rétrospective Chagall organisée il y a un an par ce même Musée Pouchkine et sa directrice, Mme Antonova, si les visages fébriles des jeunes gens de vendredi disent l'espoir que suscitent de telles initiatives, il n'en est pas moins vrai que les artistes soviétiques contemporains n'ont toujours pas les coudées franches.

Cela va un peu mieux, mais les quelque quatre mille visiteurs quotidiens que s'apprête à recevoir le musée Pouchkine mérient plus.

BERNARD GUETTA.

LETTRES

Au Salon du livre

L'inventaire de Buffon

L'Imprimerie nationale rend un hommage au grand naturaliste à l'occasion du deux centième anniversaire de sa mort dans le cadre du Salon du livre.

Le 16 avril 1788, Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, mourait à Paris, au Jardin du Roi dont il était le directeur. A l'occasion de ce bicentenaire, l'Imprimerie nationale – qui entreprendra à la fin de l'année prochaine la publication des œuvres complètes de Buffon – édite un gros album de rétrospective. Pour Roland Fiszel, directeur de l'Imprimerie nationale, et pour Yves-Marie Maquet, responsable des éditions, il ne s'agissait pas de consacrer un livre de plus à la gloire du naturaliste, mais d'illustrer également la permanence d'une tradition de qualité.

C'est en effet sur les presses de l'Imprimerie royale – dont l'Imprimerie nationale est la continuatrice – que furent publiés les trente-six volumes de la célèbre *Histoire naturelle, générale et particulière, avec la description du cabinet du roi* ; et l'album *Buffon, 1788-1988* reprend le format de l'*Histoire naturelle*, le « romain du roi », le superbe caractère créé par Philippe Grandjean, pour la typographie, et quelques-unes des magnifiques vignettes en taille-douce de Jacques de Sève qui demeurent autant de chefs-d'œuvre du dessin zoologique.

Nombre des originaux de ces gravures sont exposés au stand de l'Imprimerie nationale au Salon du livre, stand entièrement consacré à l'œuvre de Buffon et à cette extraordinaire entreprise éditoriale que fut l'*Histoire naturelle*. Avec l'*Encyclopédie*, de Diderot et d'Alembert, la somme naturaliste de Buffon est en effet le monument le plus considérable que le siècle des Lumières qui fut aussi celui des répertoires consacra à la connaissance raisonnée de l'ordre du monde.

Buffon, qui était né en 1707 à Montbard, en Bourgogne, a entrepris ce travail de description et d'explication de toutes les formes de la vie aux alentours de 1738. Il passe vingt années à étudier et à écrire l'*Histoire des quadrupèdes*, treize autres années pour l'*Histoire des oiseaux*, enfin cinq ans à l'*Histoire des minéraux*. Mais Buffon, figure même du « philosophe » à la mode du dix-huitième siècle, intégra également l'observation des différents types humains à son inventaire de la nature, jetant ainsi les bases de l'anthropologie moderne.

Comme l'*Encyclopédie*, l'*Histoire naturelle* fut un énorme succès de librairie. Le siècle se reconnaissait d'emblée dans l'optimisme intellectuel de cette aventure scientifique : savoir, c'est posséder et dominer ; en dressant l'inventaire de la nature, Buffon affirmait la capacité de l'esprit humain à se rendre maître de tous ses secrets. Les trente-six volumes du grand œuvre de Buffon, dont la publication s'étale de 1749 à 1789, suscitèrent un enthousiasme immédiat. Les premiers volumes furent réimprimés trois fois à la suite, et l'on en publia même une édition dite « en jupe courte » qui est l'ancêtre de nos livres de poche.

« Le style est l'homme même »

Le public cultivé qui s'arrachait ainsi les écrits de Buffon – en France, mais aussi en Angleterre, en Allemagne et en Hollande, où ils furent immédiatement traduits – était certes sensible à l'audace et à la nouveauté du projet scientifique et philosophique du naturaliste, mais, même si le mot ne devait apparaître qu'un siècle plus tard, les éclatantes qualités de vulgarisateur de Buffon jouèrent, à n'en pas douter, un rôle déterminant dans l'admiration publique.

Deux siècles plus tard, alors que nombre des hypothèses du savant Buffon sont évidemment écartées par les progrès de la connaissance, les « portraits » d'animaux et les descriptions de l'écrivain Buffon demeurent des modèles d'élégance, de concision, de précision et de mouvement. Au point que, l'enseignement scolaire aidant, on a conservé de Buffon l'image d'un abondant auteur de « morceaux choisis » en oubliant quelque peu l'ampleur et l'ambition de son œuvre.

Buffon, il est vrai, attachait à l'écriture de ses textes autant d'importance qu'à leur matière. Et lorsque le savant dut faire, en 1753, son discours de réception à l'Académie française, il le consacra tout entier au style : *« Les ouvrages bien écrits sont les seuls qui passeront à la postérité : la quantité des connaissances, la singularité des faits, la nouveauté même des découvertes ne sont pas de sûrs garants de l'immortalité ; si les ouvrages qui les contiennent ne roulent que sur de petits objets, s'ils sont écrits sans goût, sans noblesse et sans génie, ils périront, parce que les connaissances, les faits et les découvertes s'enlèvent aisément, se transportent et gagnent même à être mis en œuvre par des mains plus habiles. Ces choses sont hors de l'homme, le style est l'homme même ; le style ne peut donc ni s'enlever, ni se transporter ni s'altérer... Toutes les beautés intellectuelles qui s'y trouvent, tous les rapports dont il est composé, sont autant de vérités aussi utiles et peut-être plus précieuses pour l'esprit humain, que celles qui peuvent faire le fond du sujet. »*

PIERRE LEPAPE.

★ *Buffon, 1788-1988*. Imprimerie nationale. 296 p., 226 ill., 295 F.

Son en pages

Des références bibliographiques ont été omises dans le dossier sur les rapports du cinéma et du son, paru dans *le Monde* du 31 mars. Les ouvrages de référence restent *la Voix au cinéma* et *le Son au cinéma*, de Michel Chion, auxquels viennent de s'ajouter, sous la même signature, deux nouvelles parutions : *la Parole au cinéma*, *la Toile trouée*, et *Jacques Tati* (éditions Cahiers du cinéma). D'Antoni Gryzik : *le Rôle du son dans le récit cinématographique*, préface de Pierre Schaeffer (Etudes cinématographiques, nos 139 141, éd. Lettres modernes-Minard). Enfin, quelques citations de notre dossier émanaient d'une remarquable mémoire de Nathalie Vidal : *la Bande-son au cinéma*, Paris-Sorbonne Musicologie, 1988.

MUSIQUE

Le premier « Boris Godounov » salle Favart

Dépouillé et rugueux

Le meilleur Boris Godounov *est-il celui que nous connaissons ? Le spectacle donné par le Théâtre de Tallinn pose la question.*

Après le beau cycle de Janacek de l'Opéra de Paris, Jean-Louis Martinoty a eu l'excellente idée de mettre en parallèle les deux versions authentiques de Moussorgski pour *Boris Godounov* : au palais Garnier, celle, définitive, de 1872, qui fut longtemps éclipsée par les arrangements pavés de bonnes intentions de Rimski-Korsakov et de Chostakovitch, et, salle Favart, la toute première, quasi inconnue, de 1869.

Celle-ci, qui fut à l'époque refusée par le Théâtre Marie de Saint-Pétersbourg, nous est offerte dans une très intéressante production du Théâtre Estonia de Tallinn, avec des voix qui feraient le bonheur de nos institutions, en particulier le Boris exceptionnel de Nesterenko.

Le choc est rude, surtout quand on a dans l'oreille les sonorités rutilantes, les mélodies emphatiques très polies par Rimski-Korsakov, mais l'on est captivé par cette musique primitive simple, dépouillée, rigoureuse, intense, si proche de la parole tonnante ou dérisoire. Et par rapport à la seconde version, le livret paraît coupé à la serpe, bien davantage centré sur le personnage même du despote : pas de peuple en révolte dans la forêt de Kromy, seulement la foule soumise aux gardes-chiourmes qui lui commandent ce qu'il faut faire et crier. L'acte polonais n'existe pas encore, donc pas de duo d'amour, ni de ballet ; l'intrigue politique et le destin de Grigori, esquissés au premier acte, tournent court.

En revanche, il y a la scène extraordinaire devant la cathédrale Saint-Basile où l'Innocent demande à Boris d'égorger les gamins qui lui ont volé un sou, *« comme il l'a fait pour le tsarévitch »*. En trois tableaux successifs, les derniers, le destin du tsar est scellé, trois coups de massue qui forment un crescendo dramatique d'une extrême violence.

Evgueni Nesterenko donne une image poignante de ce Boris dans la force de l'âge, intelligent, d'une profonde humanité malgré sa faute, à qui sa lucidité ne laisse aucune échappatoire et qui devient ce colosse suffoquant, halluciné, qui tombe comme un chêne. La voix et le phrasé atteignent les plus somptueuses plénitudes.

Autour de lui, il faut au moins citer l'extraordinaire Chouiski, chafouin, suant la peur et la haine, de Tiit Tralla, le Grigori fielleux de Yanis Sprogis et le Varlaam de Leonid Savitski, proche de Falstaff, tandis que le Pimène d'Uno Kreen ressemble davantage à un bon grand-père qu'à un moine justicier (tous en alternance). Quant aux chœurs, ils jouent et chantent avec un bonheur exceptionnel dans une mise en scène réaliste, mais nullement compassée, qui correspond au style brusque et primesautier de ce premier Moussorgski, comme la solide direction d'Eri Klas à la tête des musiciens de l'Opéra.

Les décors, faits de toiles peintes et de praticables, ne sont pas toujours très explicites : il est préférable de connaître le livret pour identifier la cathédrale de la Dormission ou le Kremlin. Mais on reste fasciné par les quatre rangs de popes immobiles, dont les cierges se rallument périodiquement, qui dominent le drame comme les peintures sacrées d'une iconostase.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Samedi 16 et les 19, 20 et 21 avril, Favart, à 19 h 30.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

ISTANBUL HOTEL. Tourtour (48-87-82-48), sam. 19 h.

PAROLES EN VOYAGE. Th. nat. de Chaillot (47-27-81-15), sam. 15 h.

P'TIT ALBERT. Malakoff (46-55-43-45), 20 h 30, sam. 18 h ; dim. 18 h.

MIME CONTEMPORAIN. *Cité internationale universitaire* (45-89-38-69), sam. 20 h 30.

SOUS LES BOULINGRINS BLEUS. Th. nat. de Chaillot (47-27-81-15), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

LE ROI LEAR. Th. de Boulogne-Billancourt (46-03-60-44), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

LE BOURGEOIS GENTILHOMME. Centre culturel de la Poterne des Peupliers (47-26-79-37), sam. 15 h.

LES CHAISES. Th. nat. de la Colline (43-66-43-60), sam. dim. 21 h.

LA MOUETTE. *Espace Marais* (42-71-10-10), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30.

WOYZECK. *Maison des arts de Créteil* (48-99-18-88), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

HORS PARIS

LORIENT. – Agatha, de Marguerite Duras par le T.C.L. (97-21-51-51), mise en scène de Madeleine Marion au théâtre de la Parcheminerie à Rennes. Du 16 au 30 avril.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Quatre chantiers : 20 h 30, dim. 17 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : *15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.*

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30, mar. 18 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Les Créanciers : 20 h 30, dim. 18 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Je ne veux pas mourir idiot : 16 h et 20 h 30.

BOUFFES *PARISIENS* (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 15 h 30, mer., jeu., ven., mar. 18 h 30. Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

CARTOUCHERIE ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE LA *TEMPÊTE* (43-28-36-36). *Salle I. Un* mouton à l'entresol suivi de la Pièce de Chambertin : 20 h 30, dim. 16 h. La Pièce de Chambertin : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 19 h 30 et 21 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30, dim. 20 h 30. ▷ Dim. Le Songe d'une nuit d'été : 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). Le Tableau, les Espions, Le Succès (Semaine des auteurs soviétiques) : 15 h. Le Succès (film) (Semaine des auteurs soviétiques) : 15 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉÂTRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h, dim. 15 h 30.

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti : 15 h, dim. 15 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Témoin : 20 h. Le Monologue de Molly Bloom : 22 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). La Mouette : 20 h 30, dim. 18 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Spectacle de magie : 21 h, dim. 17 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : *19 h. Pinpin peint Monroe* : 20 h 30. les Voisins : 22 h.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MICHODIÈRE *(42-66-26-94). Show An*dré Lamy l'Ami public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 15 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). *Fioretti, d'après la vie de saint* François d'Assise : 21 h, dim. 15 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 18 h, 16 h, jeu. (scol.) 14 h et 15 h.

Samedi 16 - Dimanche 17 avril

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). Boris Godounov (Version 1869) : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, dim. 15 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, dim. 15 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Judas-Pilate *(d'après Figures et Paraboles)* : 21 h, dim. 16 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h, dim. 17 h 30. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : 20 h 30, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Soirée d'avril : 18 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h et 22 h.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Béraureau : 20 h 30, dim. 16 h. 22, v'la du fric : 22 h, dim. 14 h.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Père : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salomé : 18 h, dim., lun. 20 h 30. Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : 22 h, dim. 17 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉÂTRE DES CHAMPS ELYSÉES (47-20-36-37). L'Anneau des Nibelungen : 18 h.

THÉÂTRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Paroles en voyage : 15 h, mer., jeu., ven. 14 h 30, mar. 10 h et 14 h 30. Grand Théâtre. Anacaona : 20 h 30. Théâtre Gémier. Sous les boulingrins bleus : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Chaises : 21 h.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h, dim. 15 h et 18 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. *Il était temps que j'arrive* : 20 h 15. Smatte : 21 h 30.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Si j'étais le patron (1934), de Richard Pottier, 15 h ; Vérités et Mensonges (1975, v.o.s.t.f.), d'Orson Welles, 17 h ; Alfie le dragueur (1966, v.o.s.t.f.), de Lewis Gilbert, 19 h ; Un homme pour l'éternité (1966, v.o.s.t.f.), de Fred Zinnemann, 21 h 15.

DIMANCHE

Jenny (1936), de Marcel Carné, 15 h ; l'Age d'or (1930, v.o.), de Luis Bunuel, 17 h ; les Belles Années de miss Brodie (1968, v.o.s.t.f.), de Ronald Neame, 19 h ; The Railway Children (1970, v.o.), de Lionel Jeffries, 21 h 15.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

SAMEDI

Histoire de Paul (1974), de René Féret, 15 h ; Stalag 17 (1953, v.o.s.t.f.), de Billy Wilder, 17 h ; Pequena Revancha (1985, v.o.s.t.f.), de Olegario Barrera, 19 h 15 ; Ifigenia (1986, v.o.), de Ivan Feo, 21 h.

DIMANCHE

Nous ne vieillirons pas ensemble (1972), de Maurice Pialat, 15 h ; l'Homme des vallées perdues (1953, v.o.s.t.f.), de George Stevens, 17 h ; Amazonas, el negocio de este Mundo (1986, v.o.), de Carlos Azpurua, 19 h ; De Como Anita Camacho intento levantarse (1986, v.o.s.t.f.), d'Algredo Anzola, 21 h.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Ana et les loups (1972, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; Maman a cent ans (1979, v.o.), de Carlos Saura, 17 h 30 ; la Noche *mas hermosa (1984, v.o.), de* Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Stico (1984, v.o.), de Jaime de Armiñan, 14 h 30 ; Las Truchas (1977, v.o.), de José Luis Garcia Sanchez, 17 h 30 ; Maravillas (1987, v.o.), de *Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.*

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris la nuit : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Nuit noire : Paris la nuit, les Portes de la nuit (1942), de Marcel Carné, 14 h 30 ; Nuit insolite : Musée Grévin (1958), de Jacques Demy, Zoo Zéro (1978), de A. Fleischer, 16 h 30 ; Nuit des Cabarets : la Nuit des cabarets (1951), de R. Alexandre, les Amants de minuit (1952), de R. Richèbe, 18 h 30 ; Nuits de Pigalle : Vous avez dit Pigalle ? (1979), de J. Martinengo ; Bob le Flambeur (1955), de Jean-Pierre Melville, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris la nuit : Nuit des temps : les Halles centrales (1927), de B. Kaufmann, la Nuit fantastique (1941), de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Nuit bleue : Bande annonce : la Nuit porte-jarretelles (1984), de Virginie Thévenet ; le Voleur de paratonnerres (1945), de Grimault ; Passage secret (1984), de Laurent Perrin, 16 h 30 ; *Rêve* ou Cauchemar : Bande annonce : Judex (1963), de G. Franju ; la Première Nuit (1958), de Georges Franju ; Boy Meets Girl (1983), de Léos Carax, 18 h 30 ; Nuit agitée : Bande annonce : Bob le flambeur (1956), de Jean-Pierre Melville ; Deux Larmes dans une poubelle (1984), de P.-F. Bertrand ; Touchez pas au grisbi (1954), de Jacques Becker, 20 h 30.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DU CANON NOIR (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHOUANS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Saint-Lazare-Pasquier, 8e* (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CINGLÉE *(A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e* (45-63-16-16).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; *14* Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont *Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ENGRENAGES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

FRANTIC (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention *Saint*-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le *Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, *14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle*, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JAUNE REVOLVER (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LES LONGS ADIEUX (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.f.) : Images, 18e (45-22-47-94).

LES MENDIANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

***PARLE A MON PSY, MA TÊTE EST* MALADE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

***SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN* L'AIR** (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SUSPECT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

36 FILLETTE (*) (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN TICKET POUR DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, *14e (43-20-32-20) ; v.f. : Holly*wood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet *Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gau*mont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WALL STREET (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNÉES SANDWICHES. Film français de Pierre Boutron : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

***BEYROUTH, THE LAST HOME* MOVIE.** Film américain de Jennifer Fox, v.o. : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

260 CHRONO. (*) Film américain de Peter Werner, v.o. : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ÉTROITE SURVEILLANCE. Film américain de John Badham, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

GABY. Film américain de Luis Mandoki, v.o. : *Gaumont* Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉMOIRES D'UN JUIF TROPICAL. Film français de Joseph Morder : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

NEIGE SUR BEVERLY HILLS. (*) Film américain de Marek Kanievska, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mis*tral, 14e (45-39-52-43)* ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

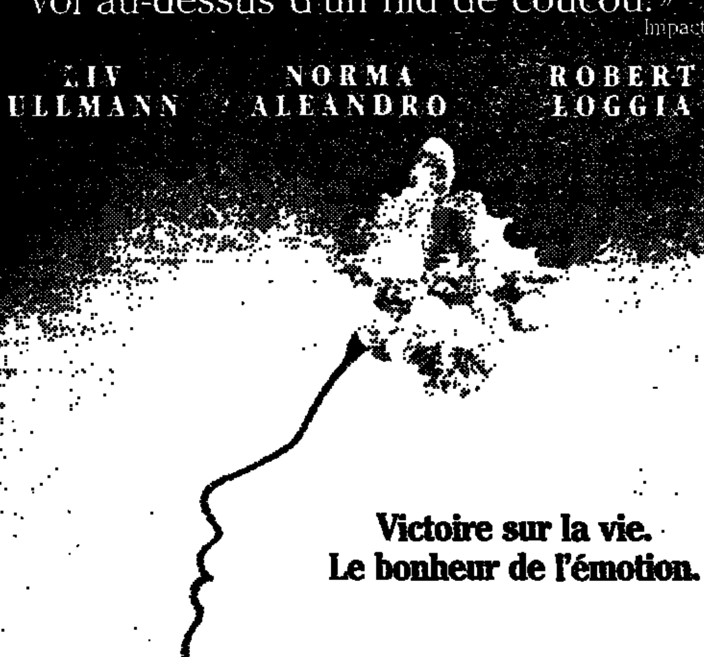
PONDICHÉRY JUSTE AVANT L'OUBLI. Studio 43, 9e (47-70-63-40).

TRAQUÉE. Film américain de Ridley Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, *8e (43-87-35-43) ; Maxevilles, 9e* (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le *Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

TWIST AND SHOUT. Film danois de Bille August, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

UN ZOO LA NUIT. (**) Film canadien de Jean-Claude Lauzon, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

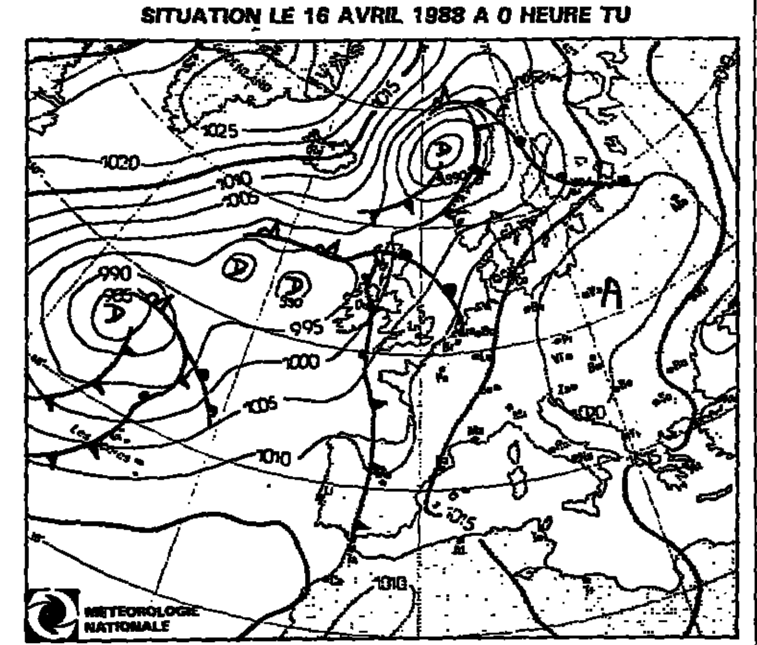
WHERE IS PARSI ? Film britannique de Henri Helman, v.o. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).



Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 avril à 0 heure et le dimanche 17 avril à 24 heures.

La France restera soumise pendant cette période a un flux de sud-ouest dans lequel se développent des perturbations pluvio-orageuses.

Dimanche :

Le temps sera lourd et couvert le matin sur la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Auvergne, les Alpes et les régions méditerranéennes (sauf la région niçoise et la Corse, qui auront des éclaircies). Des ondées parfois orageuses se produiront sur ces régions.

Cette zone de mauvais temps s'éloignera vers l'Allemagne et la Suisse dans la matinée, au profit d'un temps plus lumineux où on verra même quelques belles apparitions du soleil.

Sur les autres régions le début de journée sera nuageux, et surtout très brumeux, en particulier dans le Sud-Ouest. La Bretagne et le Cotentin auront en plus de la pluie. Et ces pluies vont gagner dans la matinée toute la Normandie, les Pays de Loire et les Charentes. Dans l'après-midi, ce sera au tour du Nord, de la Picardie, de l'Ile-de-France, du Poitou et du Centre de voir la pluie chasser les éclaircies. Dans le Sud-Ouest on risquera alors quelques ondées orageuses.

C'est donc une journée plutôt mitigée dans l'ensemble qui sera cependant bien rattrapée par des températures très agréables. Elles seront déjà très douces le matin et l'après-midi, il fera 15 ou 16 degrés dans le Nord-Ouest, 17 à 19 degrés dans le Nord-Est, et jusqu'à 21 degrés dans nos régions méridionales.

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX CLAIRSEMES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARDS — SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 17_04_88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-4-1988 à 6 heures TU et le 16-4-1988 à 6 heures TU — le 15-4-1988

FRANCE

AJACCIO	19	7	D
BIARRITZ	22	14	P
BORDEAUX	20	14	P
BOURGES	19	8	B
BREST	13	11	P
CAEN	16	11	C
CHERBOURG	14	12	P
CLERMONT-FERR.	20	11	C
DIJON	20	0	C
GRENOBLE St-M-H	23	9	B
LILLE	18	12	B
LIMOGES	15	11	C
LYON	21	11	C
MARSEILLE-MAR.	18	12	C
NANCY	19	6	C
NANTES	17	10	P
NICE	17	9	N
PARIS-MONTS.	19	13	B
PAU	21	14	P
PERPIGNAN	17	14	C
RENNES	15	13	P
ST-ÉTIENNE	20	11	C
STRASBOURG	17	4	D
TOURS	16	10	C
TOULOUSE	20	13	P
POINTE-A-PITRE	31	22	A

ÉTRANGER

ALGER	22	9	N
AMSTERDAM	18	11	P
ATHÈNES	12	8	N
BANGKOK	30	24	C
BARCELONE	20	11	P
BELGRADE	8	−1	N
BERLIN	16	3	D
BRUXELLES	19	11	C
LE CAIRE	28	19	C
COPENHAGUE	11	4	D
DAKAR	27	20	N
DELHI	41	21	D
DJERBA	20	14	D
GENÈVE	20	6	—
HONGKONG	23	19	C
ISTANBUL	6	1	N
JÉRUSALEM	22	8	C
LISBONNE	20	12	P
LONDRES	14	11	P
LOS ANGELES	18	9	D
LUXEMBOURG	16	8	C
MADRID	25	12	C
MARRAKECH	36	13	D
MEXICO	26	13	A
MILAN	16	6	D
MONTRÉAL	14	2	A
MOSCOU	3	−3	D
NAIROBI	23	23	C
NEW-YORK	11	4	A
OSLO	9	5	C
PALMA-DE-MAL.	21	7	C
PÉKIN	27	12	D
RIO-DE-JANEIRO	27	21	N
ROME	17	5	D
SINGAPOUR	33	25	A
STOCKHOLM	13	6	N
SYDNEY	20	18	C
TOKYO	18	11	D
TUNIS	21	10	D
VARSOVIE	10	−2	D
VENISE	13	3	D
VIENNE	12	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4723

HORIZONTALEMENT

I. Une chose est sûre : il a de la veine dans son travail. Est tendre avant d'être mûr. – II. Rend les pointes acérées. Il faut vraiment être vache pour profiter de lui. – III. Où l'on aurait mieux fait, un certain jour d'été, de ne pas tremper la plume dans l'encrier. Un homme qui n'aime pas le bouillon. Porte à s'emporter. – IV. Pronom. Tels qu'il serait bon de procéder par élimination. A fait bouger des foules. – V. Coupe à travers bois. Des milliers de lustres. Quand il se jetait au cou de quelqu'un, ce n'était certes pas pour l'embrasser. – VI. A fait durer le mystère. Est donc à l'origine d'une certaine association. Note. En droit de se plaindre. – VII. Gardent la chambre. Propre à éloigner les rats. Lettres de licenciement. – VIII. On lui donne continuellement de l'air. Fait aller maintes gens vers des rivages inconnus. – IX. C'est elle qui se repose après que l'on a travaillé. Auteur d'une tragédie en un acte. Poche à remplir. – X. Pas plus loin. Avec eux, impossible de renvoyer la balle. Parfois visible sur une « dent ». – XI. Susceptibles de nous faire marcher. Qui se sont donc fait des cheveux blancs. – XII. Note. A une forte tête. Pouvait être obtenu à partir d'un tronc. Endroit où l'on peut très bien nous chercher des crosses. – XIII. Adverbe. Fait aller au-devant des difficultés. On préfère le voir passer sans précipitations. – XIV. Délivré pour délivrer. Cité toscane. Tous derrière et lui devant. – XV. Lieu de récoltes. Attisait des flammes. Certains y sont dans de beaux draps.

VERTICALEMENT

1. Peut se mettre par-dessus une chemise quand elle est fine. – 2. Ne tient qu'à un fil. C'est sans colère qu'ils ont l'habitude de faire des scènes. – 3. Elément d'une gerbe. Pour en sortir, il faut passer à l'action. Est à l'origine de maints retours à l'envoyeur. – 4. Article étranger. Désormais bien visible. Dit à quelqu'un qui va avoir à redire. Ne fait les choses qu'à moitié. – 5. Aperçu après coup. Amène à se faire remarquer. S'offrait aux regards de Roméo et Juliette. – 6. Eut un étrange et cruel destin. Prouve qu'on est allé trop loin. – 7. Prénom étranger. Il s'ensuit une certaine tristesse quand ils viennent à crever. Partie d'une chaîne. – 8. Il ne vaut mieux pas leur caresser le poil. Où nombreux sont ceux qui sont en droit de demander des explications. Pronom. – 9. Victime d'un acte de maladresse. Nombreux dans une pile. – 10. Montrée par celui qui reste bouche bée. Interjection. Qui porte donc le trouble. – 11. Vue quotidiennement par d'innombrables Chartrains. Est à voir et à revoir. Où a lieu très régulièrement une apparition fort remarquée. – 12. Fait beaucoup parler d'elle. Bien des visages se ferment après qu'elle a été ouverte. Epinglé ou agrafé. – 13. Il n'est pas rare que l'on ait plus d'une dent contre lui. Permet de ramasser les marrons et les châtaignes. – 14. Ce n'est pas autour du pot qu'elle tourne. Ne risque pas de se faire envoyer au diable. – 15. Remue beaucoup plus que le petit doigt. Susceptible de figurer au nombre des victimes.

Solution du problème n° 4722

Horizontalement

I. Fatigue. – II. Olifant. – III. Reg. Giral. – IV. Gant. Fers. – V. Argonne. – VI. Ras. Orna. – VII. Oise. Meut. – VIII. Née. Nesle. – IX. Su. Pas. Di. – X. Lori. – XI. Remontant.

Verticalement

1. Forgerons. – 2. Aléa. Aïeule. – 3. Tignasse. Om. – 4. If. Tr. Pro. – 5. Gag. Go. Nain. – 6. Uniformes. – 7. Etrennes. Râ. – 8. Arnauld. – 9. Valse. Teint.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Jean-Pierre Dupuy,
son épouse,
Mme Marie-Eugénie Dupuy
et ses enfants,
M. et Mme Boury-Dupuy
et leurs enfants,
Mlle Eglantine Dupuy,
M. François Dupuy
ses enfants,
M. et Mme Claude Dupuy
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Dupuy,
Mme Roger-Louis Dupuy,
M. et Mme Maurice Benfredj,
Les familles Morey, Poidatz, Epinat, Bruck, Montange, Rolet,
Tous ses parents et amis,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

M. Jean-Pierre DUPUY,
médaillé de la Résistance,
président d'honneur de l'agence de publicité Dupuy-Saatchi & Saatchi,

survenue le vendredi 15 avril 1988, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques auront lieu lundi 18 avril, à 14 h 30, en l'église de Cuiseaux (Saône-et-Loire).

[Né le 14 février 1925, Jean-Pierre Dupuy était le fils de Roger-Louis Dupuy, fondateur en 1929 de l'agence de publicité R.-L. Dupuy. Entré dans l'agence de son père, après s'être distingué dans la Résistance, Jean-Pierre Dupuy en est le PDG de 1969 jusqu'en 1982 où il devient président d'honneur. Sous son autorité, l'agence a acquis une dimension internationale en s'associant dès 1968 avec la société britannique Compton, société rachetée en 1983 par les frères Saatchi. Dupuy-Saatchi et Saatchi est aujourd'hui une des premières agences de publicité sur le marché français, avec une marge brute de 130 millions de francs en 1987.]

– Mme Jeanne Guyot
son épouse,
M. et Mme Franck Guyot
et leurs enfants,
Mlles Arielle et Corinne Guyot,
M. et Mme Guy Denis,
Mlle Janine Le Tellier,
M. et Mme Claude Leuronilly,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Magnique,
leurs enfants et petite-fille,
Mme Simonne Huot,
Mme Micheline Huot-Jay
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Louis GUYOT,
lauréat de la faculté de Paris,
conseiller national de l'ordre des médecins,
ancien secrétaire général de l'ordre de la Seine,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
Medal of Freedom,

survenu le 15 avril 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Le service religieux sera célébré le mercredi 20 avril, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant, 3, place de Ménilmontant, Paris (20e), suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Taclet,
75020 Paris.
13, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

– Mme Angèle Jourdain
et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henry JOURDAIN,

disparu dans sa soixante-dix-neuvième année, le jeudi 14 avril 1988, à Sainte-Montaine, dans le Cher.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 16 avril, à 15 heures, au cimetière de Sainte-Montaine.

(Lire page 8.)

– La communauté catholique HEC a la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu, du

Père Jean de MALLMANN,
HEC 1923,
ancien aumônier de l'école,

survenu le 13 avril 1988.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 18 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, Paris (8e).

8, avenue César-Caire,
75008 Paris.

– Josette NAVARRO

est décédée le 4 avril 1988.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 8 avril, en l'église de Saint-Louis-en-l'Ile.

L'inhumation a eu lieu à l'Isle-sur-la-Sorgue.

De la part de toute la famille unie dans son amour pour elle.

10, rue Jean-du-Bellay,
75004 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 79 F
Abonnés .... 69 F
Communicat. diverses ... 82 F
Renseignements : 42-47-95-03

– Jean-François Petit,
son époux,
Fabienne et Hervé Pascal,
Camille et Maud,
Cécile et Jean-Jacques Parinet,
Jean-Baptiste et Edouard,
Bénédicte et Denis Mangest,
Lucie et Pierre,
Laurent et Brigitte Petit,
Stéphane Petit,
Agnès Petit,
ses enfants et petits-enfants,
André et Simone Mathieu,
ses parents,
Georgette Petit,
sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Hélène PETIT,
née Mathieu,

endormie dans la paix et la joie du Seigneur, le 14 avril 1988, dans sa cinquante-septième année, en son domicile, 3, place Saint-Michel, 75005 Paris.

La messe de funérailles suivie de l'inhumation dans le caveau de famille est célébrée aux Rousses (Jura), le 16 avril.

– Mme Pierre Radiguet,
née Henriette Goliger,
M. et Mme André Bailly,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Dupuy
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Brisset
et leurs enfants,
M. et Mme Maurice Idelson
et leurs enfants,
Mme Andrée Karydakis
et sa fille,
Les familles Radiguet, Dupuis, Tremblin, Ledoux, et Pillier,
Ses camarades de l'amicale des anciens des 38e et 84e régiments d'artillerie, dont il était secrétaire,
Ses collègues et anciens collègues de l'UAP,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre RADIGUET,

leur époux, frère, beau-père, grand-père, oncle, cousin, camarade et ami,

survenu le 12 avril 1988.

Un service religieux sera célébré, le lundi 18 avril, à 13 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, suivi de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, vers 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, boulevard d'Argenson,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Paris. Magny-lès-Jussey. Verdun-sur-le-Doubs.

M. Jacques Vuitton,
Xavier et Anne Vuitton,
M. et Mme Jean Poissenot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Alix Vuitton,
ses enfants et petits-enfants,
ont la grande peine d'annoncer le décès de

Marie-Françoise VUITTON,
née Poissenot,

survenu le 14 avril 1988, à l'âge de trente-huit ans.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu à Magny-lès-Jussey (Haute-Saône), le mardi 19 avril 1988, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Béatrice Jouin,
Alain Hurtig,
Marie-Claude et Michel Hurtig,
Anne Vincent,
Parents et grands-parents de

Raphaël HURTIG,

ainsi que ses oncles et tantes,

remercient tous ceux, connus et inconnus, qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Ceux qui ont connu

F. et B. HARIF

se souviendront d'eux.

– Ce 18 avril 1988 est le dixième anniversaire de la mort prématurée de

René QUINTRIE-LAMOTHE.

Que ceux qui l'ont connu comme ami et apprécié comme poète aient une pensée pour lui.

Communications diverses

– Le LTP Saint-Nicolas de Paris inaugure ses locaux neufs et invite tous ses anciens élèves et parents d'élèves à ses Journées portes ouvertes, les 19, 20, 21, 25, 27, 29 et 30 avril, de 15 heures à 18 heures, 92, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-V, le mardi 19 avril, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Jean Capron : « Le pouvoir villageois. Essai sur le système politique des populations Bwa (Mali - Burkina-Faso ».

– Université Paris-V (René Descartes), le mardi 19 avril, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Charles Gaubois : « Conditions temporelles et régulation de l'activité au travail et hors travail ».

– Université Paris-II, le mercredi 20 avril, à 10 heures, salle des commissions, M. Abdallah El Zine : « Le système d'information au Yémen du Nord (1974-1986) ».





Prix de gros américains : + 0,6 %

Les milieux financiers redoutent une reprise de l'inflation mondiale

Vivement secoués jeudi 14 avril par l'annonce d'un lourd déficit commercial américain en février (13,6 milliards de dollars), les marchés boursiers et des changes avaient retrouvé vendredi un certain calme. Les grandes banques centrales ont néanmoins dû intervenir activement pour soutenir le dollar. Les gouverneurs des dix principales d'entre elles se sont réunis, vendredi 15 avril à Washington, dans le plus grand secret, sans doute pour coordonner leur action dans les jours à venir. *Une série d'indicateurs* rendus publics vendredi vient en effet d'alimenter une crainte croissante parmi les opérateurs, celle d'une reprise de l'inflation. Si elle se confirmait, elle pourrait provoquer une hausse des taux d'intérêt et déprimer ainsi les bourses mondiales.

Le regard des opérateurs est naturellement centrré sur les Etats-Unis. Or, outre-Atlantique, une mauvaise nouvelle est tombée vendredi après-midi. les prix de gros ont augmenté en mars de 0,6 %, a annoncé le gouvernement américain. Ils avaient diminué de 0,2 % en février. Il s'agit ainsi de la plus forte hausse depuis onze mois. Sur les trois premiers mois de 1988, les prix de gros américains ont progressé à un rythme annuel de 3,1 % (contre 2,2 % sur l'ensemble de l'année 1987). Commentant ce résultat, Marlin Fitzwater, le porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que l'administration américaine était déçue.

La hausse des prix de gros en mars provient surtout de l'augmentation des prix des produits énergétiques (plus 0,9 % contre moins 0,8 % en février) et de celle des prix des produits alimentaires (plus 0,7 % contre moins 1,1 %). Traduit-elle une véritable reprise de l'inflation Outre-Atlantique ? L'indice des prix *à la consommation, qui devrait être* publié dans quelques jours et qui intègre, contrairement à celui des prix de gros, les tarifs des services et des importations, devrait donner une indication supplémentaire. Sur les deux premiers mois de l'année, les prix de détail ont progressé à un rythme annuel de 3,2 % (contre une hausse sur l'ensemble de l'année 1987 de 4,4 %).

Conséquence à la fois de la hausse des produits pétroliers et des matières premières, des modifica*tions de taux de change, et dans* certains cas d'une «surchauffe» de l'économie tous les autres grands pays industriels enregistrent en mars une reprise de la hausse des prix. En Allemagne fédérale, le rythme annuel de l'inflation *s'accélère légèrement mais il reste modéré* (plus 1 % à la fin du mois de mars). Au Japon, pour la première fois depuis sept mois, les prix de gros ont augmenté (de 0,1 %). Ils sont toujours nettement inférieurs à leur niveau atteint un an auparavant. En Grande-Bretagne, pour la première fois depuis six mois, le rythme annuel de progression des prix de détail a augmenté en mars, passant de 3,3 % en février à 3,5 %. Au Canada également, les prix à la consommation, qui ont crû de 0,5 % en mars, ont retrouvé un rythme annuel de 4,1 %. La France, enfin, ne semble pas épargnée par cette tendance générale, comme le montre les résultats du mois de mars.

ERIK IZRAELEWICZ.

La légère accélération des prix français en mars : + 0,3 %

La hausse des prix de détail en France s'est accélérée en mars. D'après les calculs provisoires de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation aurait augmenté de 0,3 % par rapport à février contre 0,2 % en janvier et février et 0,1 % en novembre et décembre 1987.

Cette accélération s'explique, semble-t-il (les détails de la hausse de mars ne seront fournis que dans une dizaine de jours), par la hausse des prix pétroliers et le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers intervenue à la mi-mars, mais qui a encore *pesé sur* avril. D'autre part, le relèvement des honoraires médicaux, le 21 mars (visites des généralistes), a, lui aussi, un peu contribué à la hausse de mars.

Sur un an (mars 1987 à mars 1988) la hausse des prix en France *est de 2,5 %, soit un peu plus qu'en* février (+ 2,4 % par rapport à février 1987). Mais l'écart d'inflation avec la RFA reste à son très bas niveau de février (1,5 point), les prix outre-Rhin s'étant également légèrement accélérés.

Les réunions du FMI et de la Banque mondiale

Les pays industriels réaffirment leur position sur la gestion de la dette

A l'issue de la réunion du comité de développement commun au FMI et à la Banque mondiale à Washington, le vendredi 15 avril, M. Barber Conable, le président de la Banque mondiale, a indiqué que son établissement pourrait commencer prochainement les souscriptions nécessaires à l'augmentation de son capital (de 74,8 milliards de dollars). Alors que 71 % des voix des pays membres ont déjà approuvé cette opération, il *s'est déclaré « confiant »* dans la possibilité d'atteindre les 75 % de votes nécessaires.

WASHINGTON
correspondance

Les discussions du comité intérimaire du Fonds monétaire international (FMI) ont pris fin sur une note optimiste. Selon M. Onno Ruding, ministre des finances néerlandais et président du comité, les ministres estiment que, malgré la turbulence du marché financier de ces derniers jours, les *perspectives économiques mondiales* restent bonnes. Le ministre envisage toujours pour cette année une croissance *« régulière et modérée »*. Son homologue ouest-allemand, M. Gherard Stoltenberg, s'est fait l'écho de ses collègues pour souligner que les marchés avaient exagérément réagi à l'accroissement du déficit commercial américain, *« une déviation temporaire »*, a-t-il dit.

Des conversations de couloirs portaient surtout sur la possibilité d'une hausse des taux d'intérêt américains pour protéger le dollar et encourager les investissements financiers extérieurs. *« Qui voudrait investir dans une monnaie en déclin ? »*, a déclaré M. Stoltenberg.

Evoquant *« les deux défis »* — maintenir la croissance,réduire l'endettement — auxquels est confrontée l'institution, M. Ruding estime que les travaux des ministres ont été *« constructifs »*, que des progrès ont été accomplis, mais qu'il restait encore beaucoup à faire.

Au sein du comité de développement qui s'est déroulé vendredi, la discussion a été animée. Des représentants des pays « pauvres » du groupe des Vingt-quatre ont suggéré que les pays *industrialisés devaient maintenant* envisager des *« moyens nouveaux »*. Ils estiment que la croissance des sept pays industrialisés n'a pas été suffisante pour entraîner celle des pays endettés. M. Baker, secrétaire au Trésor américain, et ses collègues des Sept sont restés sur leur position. Il n'est pas question d'effacer les dettes, et les pays débiteurs devront toujours justifier par des réformes de structures une demande d'assistance qui continuera à être attribuée *« cas par cas »*, et non pas globalement. Néanmoins, le communiqué du comité intérimaire annonce la création, approuvée par les ministres, d'un nouveau mécanisme prévoyant l'attribution de crédits d'urgence aux pays emprunteurs victimes de *« chocs économiques extérieurs »* hors de leur contrôle, comme la hausse des taux d'intérêt.

De son côté, M. Conable, président de la Banque mondiale, a indiqué qu'il examinait actuellement des propositions visant à assouplir les conditions des crédits concessionnels (à des taux privilégiés) de l'AID (Association internationale de développement) pour les pays déshérités, surtout en Afrique sub-saharienne. La banque envisage également d'allonger les périodes de remboursement de ses prêts.

HENRI PIERRE.

Les Etats-Unis continuent de refuser l'admission de l'URSS au GATT

Un protocole d'accord sur *« la coopération économique, industrielle et technique »* à long terme entre l'URSS et les Etats-Unis a été signé jeudi 14 avril à Moscou à l'issue de la dixième session de la commission mixte soviéto-*américaine sur les questions commerciales*. Le document, qui aborde notamment la question des entreprises mixtes, a été signé par les chefs des deux délégations, le premier vice-ministre soviétique des relations économiques extérieures, M. Alexandre Katchanov, et le secrétaire américain au commerce, M. William Verity. Un autre protocole sur la mise en place de *« groupes de travail sectoriels »* a été signé, a indiqué l'agence Tass.

De son côté, M. Verity a exclu un changement dans la politique des Etats-Unis concernant l'éventuelle attribution à l'URSS du statut de la nation la plus favorisée dans les échanges économiques entre les deux pays. Il a indiqué que Washington continuerait à s'opposer à l'admission de l'Union soviétique au GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), parce que le système économique de ce pays était incompatible avec l'appartenance à une association basée sur les lois du marché. Toutefois, les Etats-Unis pourraient reconsidérer leur position s'il y avait une augmentation constante de l'émigration juive.

Les Soviétiques ont qualifié ce refus de *« malheureux »* et M. Gorbatchev a estimé que les relations économiques entre les deux pays devaient se débarrasser de l'*« héritage de la guerre froide »*. L'URSS avait insisté sur la levée de deux amendements votés par le Congrès américain dans les années 70 en faisant valoir qu'ils étaient discriminatoires à l'égard de l'URSS. Le premier, l'amendement Jackson-Vanik, refuse l'attribution du statut de la nation la plus favorisée à cause de la situation des droits de l'homme en URSS, et l'amendement Stevenson limite le montant des crédits annuels en dollars qui peuvent être accordés à l'Union soviétique. — *(AFP.)*

La Bundesbank refuse d'élargir ses réserves à des devises européennes

BONN
de notre correspondant

La Bundesbank, la banque centrale ouest-allemande, n'envisage pas d'accepter les monnaies des pays membres du SME dans ses réserves, lit-on dans son rapport annuel, qui vient d'être publié à Francfort, répondant par une fin de non recevoir aux sollicitations de ses partenaires européens, et notamment la France, la Bundesbank justifie sa position : *« Cela ne résoudrait pas les divergences, et ne contribuerait pas à la Stabilité du SME. Le contraire serait à craindre si un pays, dont la monnaie risque une dépréciation, était autorisé à faire reposer sur ses partenaires les plus forts, une grande partie de ses charges, en terme de financement et d'ajustement, découlant de la stabilisation des changes. »*

En conséquence, l'institut d'émission de la RFA se limitera à l'utilisation du dollar comme monnaie de réserve, *« car sa liquidité est garantie à tout moment et en toute quantité par un marché suffisant d'investissements en dollars »*.

Pour le reste, le rapport s'inquiète du gonflement de la masse monétaire dans les pays industrialisés. *« Si elle continue au rythme actuel, la tendance à l'augmentation des prix à l'échelle mondiale n'est pas à exclure. »*

Le rapport souligne, en outre, que l'évolution économique de la RFA a été marquée l'an passé par des déséquilibres persistants du commerce extérieur, le recul important du dollar, et la baisse de la Bourse au mois d'octobre dernier. La compétitivité de l'industrie ouest-allemande ne semble pas, selon la Bundesbank en danger pour l'instant, en raison de la qualité de ses produits, du soin pris à cultiver ses marchés et du haut niveau technologique des productions. On perçoit cependant des signes de rigidité inquiétants pour l'avenir, notamment du côté de l'offre de marchandises, qui sont de nature à limiter la croissance future.

Pour remédier à cela, la Bundesbank se prononce pour la mise en œuvre de réformes structurelles allant dans le sens d'une plus grande flexibilité, que ce soit sur le marché des capitaux, ceux du travail sur des marchandises. Le rapport note également que la lutte contre le chômage *« reste le grand défi »*. Un élément de solution pourrait venir, là encore, d'un assouplissement des cadres des négociations salariales qui s'effectuent, en RFA, à l'échelle de vastes aires géographiques et concernent des millions de salariés sans tenir compte des différences régionales, ni de la santé des divers secteurs d'activité.

LUC ROSENZWEIG.

● **Report du 23 au 26 avril de la réunion des pays producteurs de pétrole.** — La réunion du comité des prix de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) avec plusieurs pays producteurs non membres de l'organisation qui était prévue pour le 23 avril à Vienne a été reportée au 26 avril, a-t-on annoncé le 15 avril au siège de l'OPEP dans la capitale autrichienne.

La réunion du comité des prix sera suivie à partir du 28 avril d'une conférence consultative des treize pays membres de l'OPEP. Le report des deux réunions a été nécessaire à la suite de difficultés de calendrier. — (AFP.)

Télémécanique : la CFDT favorable à Schneider

« Le projet de rapprochement Télémécanique-Merlin-Gerin correspond à une logique industrielle cohérente. » Cette position de la Fédération des mines et de la métallurgie CFDT, annoncée le 15 avril, va déclencher une polémique. Télémécanique fait l'objet d'une OPA du groupe Schneider qui veut la marier avec sa filiale Merlin-Gerin dans ce secteur de la construction électrique. Or les salariés de Télémécanique et l'intersyndicale se sont opposés, manifestations à l'appui, à cette OPA, préférant un rapprochement avec Framatome.

La FGMM-CFDT estime que la taille des entreprises françaises dans cette industrie *« ne leur permettra pas de résister isolément »* aux regroupements étrangers concurrents ; or la logique d'un lien avec Framatome est *« entourée d'un brouillard non encore dissipé »*. Des arguments qui sont ceux développés par M. Didier Pineau-Valencienne. le PDG de Schneider.

Pas de grève à Air France et UTA

La semaine du 18 au 23 avril devrait connaître quelques perturbations dans le transport aérien, mais moins graves qu'on pouvait le craindre. Air Inter prévoit de maintenir 80 % de ses vols mardi et mercredi, et près de 90 % jeudi et vendredi, en affrétant, comme c'est le cas depuis plusieurs semaines, des équipages et avions d'autres compagnies.

D'autre part, Air France a annoncé, le 15 avril au soir, que le Syndicat des officiers mécaniciens (SNOMAC) avait décidé de lever le préavis de grève qu'il avait déposé pour les 19 et 20 avril. Une réunion entre le syndicat et la direction d'Air France avait eu lieu quelques heures auparavant. Le litige, qui risquait aussi d'affecter UTA et Air Inter, portait sur la formation des pilotes et la réforme du système des licences prévue dans le cadre de l'Organisation de l'aviation civile internationale, et un mot d'ordre national avait été lancé par les trois compagnies UTA, Air France et Air Inter.

Moulinex : retour au bénéfice en 1987

Le groupe Moulinex, spécialisé dans le petit électroménager, est redevenu bénéficiaire en 1987, en réalisant un résultat net consolidé de 12 millions de francs, contre une perte de 238 millions en 1986. C'est la forte activité des filiales qui explique ce résultat. En revanche, la maison mère Moulinex est restée, en 1987, dans le rouge, en réduisant ses pertes qui sont passées de 226 millions à 39 millions. Le chiffre d'affaires du groupe reste stable, à 3,3 milliards de francs.

Daimler-Benz va renforcer son contrôle sur sa filiale AEG

Le groupe ouest-allemand Daimler-Benz va proposer aux actionnaires de AEG, sa filiale à 56 %, spécialisée dans l'électronique et l'électrotechnique, de lui apporter leurs titres sur la base de cinq actions AEG contre une action Daimler-Benz, ou de les leur racheter au prix unitaire de 200 DM. Les conseils de surveillance des deux sociétés ont également donné leur feu vert à la signature d'un accord limitant l'autonomie d'AEG et prévoyant le versement de ses bénéfices à la maison mère (à compter du 1er janvier 1992). Les actionnaires qui refuseraient l'offre d'échange ou d'achat recevront à l'avenir un dividende égal au cinquième de celui servi par Daimler-Benz. — *(AFP.)*

L'administration américaine met Texas Air sous surveillance

L'administration américaine de l'aviation civile (FAA) a décidé d'ouvrir une enquête sur le premier transporteur aérien du pays, Texas Air, pour vérifier si sa direction était capable d'assurer un service convenable.

Deux faits ont motivé cette mise sous surveillance. Tout d'abord, un dossier remis à la commission fédérale de contrôle des opérations boursières qui prouve que la compagnie connaît des difficultés croissantes. Surtout, la FAA, qui a condamné une des filiales de Texas Air, Eastern Airlines, à une amende de 823 000 dollars pour de multiples violations des règlements de sécurité, veut vérifier comment sont entretenus les deux cent soixante-sept avions d'Eastern. La semaine dernière, la chaîne ABC avait interrogé un technicien de la compagnie auquel son supérieur avait donné l'ordre de « bricoler » un réacteur endommagé. Celui-ci avait explosé au décollage quelques jours plus tard sans faire de victimes. — *(AFP.)*

REPÈRES

Grande-Bretagne

Baisse du chômage...

Le chômage, en données corrigées des variations saisonnières, touchait 2,5 millions de Britanniques fin mars, soit 9 % de la population active contre 9,1 % en février, annonce le ministère de l'emploi. Cette vingtième baisse mensuelle consécutive ramène le nombre des chômeurs à son plus bas niveau depuis décembre 1981. Mais les chiffres de mars confirment un certain essoufflement de l'amélioration du marché de l'emploi. Sur le premier trimestre 1988, la baisse du chômage, en *rythme annuel*, s'inscrit à 39000 contre 58200 durant les trois mois précédents.

...et de la production industrielle

La production industrielle britannique a enregistré une chute mensuelle de 2,6 % en février, selon les premiers chiffres corrigés des variations saisonnières de l'Office central des statistiques. Sans précédent depuis 1979, ce recul intervient après la baisse de 0,3 % de janvier. Elle a surpris les analystes qui prévoyaient un rebond, en dépit des conflits sociaux qui ont perturbé la production dans le secteur automobile, et notamment chez Ford. La production manufacturière a régressé de 3,2 % par rapport à janvier et celle du secteur énergétique de 1,1 %.

Loi commerciale américaine

M. Reagan opposerait son veto

Le président Reagan conteste une disposition sociale incluse dans la proposition de loi commerciale. Il opposerait son veto si celle-ci maintient l'obligation pour les entreprises de *notifier* à leurs employés les fermetures d'usines soixante jours à l'avance. Pour M. Fitzwater, le porte-parole de la Maison Blanche, la notification des fermetures d'usines *«nuirait à la compétitivité de l'Amérique»* et empêcherait les entreprises de sauver des emplois. — (AFP.)

SOCIAL

Le CNPF établit un bilan positif de la politique contractuelle

« Le redéploiement de la politique contractuelle est une réalité qui marche. Il est compris et souhaité par les fédérations et les entreprises », a déclaré M. Pierre Guillen, vice-président du CNPF, le jeudi 14 avril lors d'une conférence de presse. Le président de la commission sociale du CNPF, qui appelle *« redéploiement »* la décentralisation du dialogue social dans les branches et les entreprises, a dressé un bilan positif de la politique contractuelle en 1987, avec, dans les branches, quarante accords nationaux sur les salaires, trois sur l'aménagement du temps de travail (où des négociations sont en cours dans huit branches et vont s'ouvrir dans une douzaine), et cinq sur la sécurité de l'emploi, après la nouvelle législation sur les licenciements.

Pour 1988, vingt-quatre accords salariaux nationaux ont déjà été conclus dans les branches (contre quatorze à la même époque en *1987*). Portant pour l'essentiel sur les salaires minimaux, ils prévoient des relèvements pour l'année qui oscillent entre 1 % (meunerie et sucre) et 3,1 % (manutention portuaire). Dans le nettoyage des locaux, l'accord prévoit une revalorisation de *3,58 %* au *1er janvier 1988*, mais elle porte sur *« les barèmes de salaires minimaux fixés au 1er juillet 1987 »*. Les négociations ont échoué dans les banques, dans la chimie (le relèvement sera de 2 % pour les salaires minimaux, avec une *« suggestion »* de 1 % pour les salaires réels) et dans l'habillement. FO a signé seize accords, la CFDT quatorze, la CGC treize, la CFTC douze, et la CGT un (manutention portuaire).

La cellule « valorisation et transfert », pilotée par M. Archambault, a réalisé une enquête sur la politique contractuelle auprès de six cent trente entreprises et quarante-huit fédérations. Il en ressort que 86 % des entreprises et 83 % des fédérations pensent qu'il y aura à l'avenir *« au moins autant, voire plus, de négociations »*. 53 % des entreprises et 72 % des fédérations souhaitent que *« le redéploiement de la négociation collective s'effectue prioritairement par le canal d'un accord au niveau de la branche, suivi d'une négociation dans l'entreprise »*. L'étude montre que des sujets comme l'adaptation des classifications, les salaires minimaux, la formation, la mobilité, les conditions de départ en retraite devraient être négociés dans les branches, les *entreprises négociant sur la modulation* des horaires, les salaires réels, les politiques d'individualisation et le travail de fin de semaine.

● **Le travail du dimanche France et en RFA.** — Deux magasins du département de l'Essonne, Ikea et Leroy-Merlin, ont décidé d'ouvrir les 17 et 24 avril, malgré un jugement de référé du tribunal d'Evry les contraignant de fermer le dimanche. La décision de justice a été prise après une assignation par la CGT, syndicat minoritaire chez Leroy-Merlin et absent chez Ikea. Dans les deux magasins, le travail du dimanche est effectué par des volontaires ou par des étudiants sous contrat.

L'usine IBM de Sindelfingen (RFA) va pouvoir fonctionner le dimanche. Le conseil d'entreprise, où siègent des représentants des salariés, a accepté le 15 avril que la production de puces d'ordinateur soit réalisée en continu, y compris le dimanche. La semaine dernière, le gouvernement du Bade-Wurtemberg avait déjà donné son autorisation alors que la loi, en RFA, interdit le travail dominical (*le Monde* daté 10-11 avril). Le syndicat de la métallurgie IG Metall, qui représente les employés du secteur informatique, est opposé à cette dérogation, contraire à la convention collective, et va attaquer l'accord devant les tribunaux. La direction d'IBM fait valoir que l'arrêt des machines et leur remise en marche le lundi entraînent une augmentation du nombre de composants défectueux.

Le conseil national de la CFDT

M. Maire condamne les propos de M. Chirac sur l'immigration

A l'issue du conseil national qu'elle a réuni du 12 au 14 avril, la CFDT a voulu afficher sa bonne santé et, selon la formule de M. Edmond Maire, son *« homogénéité »*. Il a précisé les positions que la centrale défendra, le 3 mai, lors de la réunion avec le CNPF et les autres syndicats pour la discussion sur un *« accord d'orientation »*.

M. Edmond Maire s'est pourtant livré à quelques commentaires sur l'élection présidentielle. S'il a rappelé que la CFDT ne donnerait pas — même pour le second tour — de consigne de vote, il a récusé une nouvelle fois tout *« prétendu apolitisme »*.

M. Maire a réagi surtout très vigoureusement aux propos récents de M. Chirac sur l'immigration : *« La CFDT déplore l'utilisation des immigrés, un groupe social parmi les plus exposés, comme élément central de la campagne. Il est clair, par exemple, que Jacques Chirac à Lyon s'est servi du thème de l'immigration pour récupérer l'électorat de Le Pen au deuxième tour. Il y a là le risque de dérapages et de tensions accrues dont les immigrés seraient les premières victimes. C'est une voie dangereuse que la CFDT ne saurait admettre. »*

En fait, M. Maire s'est montré *sévère* sur une campagne électorale personnalisée à l'excès et où les débats *« ne sont pas à la hauteur des enjeux »*, sa sévérité n'épargnant alors pas plus la gauche que la droite. *« Les projets sont lissés*, a-t-il souligné, *peu distincts sur leur contenu et les façons de faire. Les libéraux se font doux. On ne retrouve plus les accents du programme RPR-UDF. Le socialiste veut rassembler. On est loin des options de 1981. »*

M. N.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 11 au 15 avril 1988

LE long fleuve tranquille qui s'étirait paresseusement rue Vivienne s'est réveillé cette semaine. Le courant a forci et le niveau de l'eau a monté rapidement. La Bourse, puisque c'est d'elle dont il s'agit, est, en effet, sortie de sa léthargie « pascale » pour s'élancer dans une ascension rapide, non sans avoir, auparavant, fait des provisions de route. Les divers indices ont progressé de 4 % environ, ce qui ne leur était pas arrivé depuis le mois de février.

En même temps, le marché est progressivement passé du désœuvrement à l'état réellement actif jusqu'à compter 1,9 milliard de francs de transactions journalières sur les valeurs françaises, au lieu des misérables 500 millions de la semaine précédente. Mais force est de constater qu'à cause de la très mauvaise surprise provoquée par l'ampleur inattendue du déficit commercial américain pour février le bilan hebdomadaire aurait pu ne pas être d'aussi bonne qualité.

Tout devait commencer dès lundi par une solide reprise des valeurs françaises (+ 2,4 %). Après s'être occupé vingt-quatre heures à consolider ses positions (+ 0,53 %), ce malgré la détérioration des échanges de la France avec l'étranger, le marché reprenait rapidement son avance mercredi. Le lendemain, dans l'attente de la publication, à 14 h 30 (heure de Paris), des chiffres du commerce extérieur américain, il s'était borné à ralentir l'allure pendant la séance officielle. Les prévisions les plus optimistes ne donnaient-elles pas une réduction d'au moins 2 milliards de dollars du déficit commercial d'un mois sur l'autre.

Las ! les augures avaient péché par excès de confiance. L'angoisse saisit soudain le marché quand, à la clôture, le *chiffre officiel tomba : 13,83 milliards de dollars, soit 1,4 milliard de plus que pour le mois de janvier au lieu des 10 ou 11 milliards escomptés.*

A regarder les boursiers, *l'on aurait cru que le ciel leur était tombé sur la tête. En moins de dix minutes sur le marché en continu, qui prend le relais du marché à la criée après la séance principale, l'indicateur instantané reperdit tout le terrain gagné. A la clôture définitive de la Bourse à 17 heures, il était en baisse de 1,1 %. Rien de dramatique.* Mais les professionnels attendaient la réaction de Wall Street le soir. Si ce ne fut pas la Berezina, New-York enregistra quand même la cinquième plus forte baisse de son histoire (– 4,8 %).

Cela n'augurait rien de bon. Vendredi, les places financières européennes s'alourdirent toutes à l'ouverture. Mais, rassurées peut-être par la forte résistance de Tokyo, dans un bel ensemble, elles se redressèrent graduellement pour ne laisser subsister que d'assez faibles pertes. Paris, pour sa part, ne chuta que de 0,28 %. Malgré les embûches, la semaine s'achevait donc sur un excellent score.

Reprise de printemps ?

La plus grande perplexité a régné sur les motivations du marché, et les profesionnels en étaient réduits à formuler un certain nombre d'hypothèses, s'interrogeant pour commencer sur l'ampleur de la hausse. « *Reprise des achats étrangers* », disait-on de toute part, « *britanniques surtout* », précisaient des spécialistes. Confirmé. Mais nul n'était capable de chiffrer l'importance du mouvement.

Autre version des faits : en prévision de la victoire de Jacques Chirac *à l'élection présidentielle,* « *les zinzins achètent à carnets ouverts* », *certifiaient* des personnes *prétendument bien informées.* Possible, mais cela reste à démontrer.

L'encouragement à monter, il est vrai, est venu de Wall Street, « *ferme comme un petit roc* », à dire d'experts, et repassé, grâce à un dollar redevenu plus vigoureux, à son plus haut niveau depuis le grand krach d'octobre. Était-ce suffisant pour inciter Paris à manifester d'aussi bonnes dispositions, tout en avalant la couleuvre du lourd déficit commercial de la France ? Difficile d'attribuer le mérite de la hausse au G 7 réuni à Washington, dont le discours sur un air connu avait été largement anticipé.

Les chartistes se bornent à dire que le mouvement haussier était inscrit dans les graphiques et correspond à une de ces nombreuses résurgences qui surviennent après une grande dépression. D'autres appellent cela plus prosaïquement « les vagues d'Elliott ». La vérité est parfois difficile à cerner.

Vendredi, en tout cas, tout le monde se perdait en conjectures sur les raisons de la vive résistance opposée par la Bourse de Paris. D'autant que l'on attendait d'autres statistiques (dans l'après-midi), pas bonnes, murmurait-on, les prix de détail en France pour mars et les prix de gros aux États-Unis pour le même mois. Gagné ! L'inflation se remet à grignoter du terrain : + 0,3 % chez nous, + 0,6 % de l'autre côté de l'Atlantique.

Explication le plus souvent entendue : les investisseurs étrangers font des arbitrages avec New-York au profit des places européennes. Plausible. On parlait aussi beaucoup de la libération imminente des trois otages français détenus à Beyrouth, ce qui pourrait constituer, entendait-on, « *un atout de poids pour Jacques Chirac* ».

Il n'est pas non plus impossible que le marché parisien ait également été dopé par la rumeur insistante d'une bataille boursière sur le Midi, dont plus de 6 % des titres ont changé de mains en une semaine. Le « commandatore » du groupe italien Generali n'a-t-il pas affirmé que « *les fortifications dressées par M. Bernard* Pagézy (président du groupe français) *ne nous effraient pas* ». La rumeur dit que M. Claude Bébéar (groupe AXA) aurait rallié son camp. Mais, sous les colonnes, des bruissements de voix rapportaient que, de conserve, l'UAP et Suez seraient prêts à jouer les chevaliers blancs. Beau combat en perspective.

Il reste à savoir quel comportement la Bourse va maintenant adopter. Abstraction faite du facteur électoral, les « gourous » ne sont pas très optimistes. La plupart jugent que le temps de la désinflation se termine outre-Atlantique, où, avec le nouveau et prévisible dérapage du dollar, les taux d'intérêt vont devoir être relevés. C'est l'avis formulé par les économistes de chez Salomon Brothers. Un spécialiste, rue Vivienne, va même jusqu'à prédire un second krach à brève échéance. Il prétend, lui, avoir déjà tout vendu. Mais ne cherche-t-il pas, en disant cela, à influer, *via* les médias, sur la tendance pour racheter à meilleur compte ?

Certains sont catégoriques : le résultat du scrutin pour la course à l'Elysée fera la différence en Bourse. « *Ou Mitterrand est élu et l'on peut d'ores et déjà tirer un trait sur 1988 ou Chirac l'emporte et quelques espoirs sont permis.* » Singulièrement, d'autres tiennent un raisonnement diamétralement opposé. Allez savoir !

Parmi les informations de la semaine, l'on peut citer, pêle-mêle : la réussite de l'OPA d'Hachette sur Grolier (Etats-Unis), avec, par-dessus le marché, le rachat par l'éditeur français de Diamandis, ce qui lui permet de devenir ainsi le numéro un outre-Atlantique de la presse magazine ; l'OPE de l'anglais Cap Group sur Sema-Metra (vingt-quatre actions nouvelles Cap Group contre une Sema-Metra) ; le rapprochement de Penarroya avec l'allemand Preussag ; les surenchères d'Elf sur Rhin-Rhône à 1 700 F *et de* Rémy et Associés *sur Bénédictine* à 7 000 F.

D'autre part, la SCOA s'est mise à monter comme une folle (+ 37,8 %) sans raison apparente. Bernard Tapie s'intéresse-t-il à cette affaire comme on le prétend sous les verrières ? On parlait aussi d'un groupe maghrébin, l'Omnium nord-africain, qui est déjà actionnaire à 8 % depuis le mois de janvier. A cette liste déjà longue, on peut encore ajouter l'annonce par la compagnie de participations biochimiques (groupe Lafarge Orsan) de 6,48 % du capital de Clause (la Sanofi assure avoir, de son côté, acquis 7 % de Clause) avec, là aussi, la promesse d'une jolie bagarre.

Enfin, Pierre Moussa, le patron de Pallas, a mis l'eau à la bouche de la communauté boursière en prédisant une OPA prochaine sur l'une des sociétés cotées du portefeuille de Frandev. Mais ces propos ont, paraît-il, été « *mal interprétés* ». A suivre, comme la reprise de printemps.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	15-4-88	Diff.
4 1/2 % 1973	1 455,10	+ 5,10
10,30 % 1975	102,35	+ 0,05
PME 10,6 % 1976	102,50	+ 0,10
10 % 1978	99,30	– 2,20
9,80 % 1978	102,05	+ 0,70
9 % 1979	100,40	+ 0,20
10,80 % 1979	104,20	+ 0,05
16,20 % 1982	112,37	– 0,35
16 % 1982	114,40	– 0,35
15,75 % 1982	109,70	– 0,10
CNB bq. 5 000 F	102,45	+ 0,09
CNB Paribas 5 000 F	102,45	inch.
CNB Suez 5 000 F	102,45	inch.
CNI 5 000 F	102,45	+ 0,10

Alimentation

	15-4-88	Diff.
Béghin-Say	383,10	+ 3,10
Bongrain	1 990	+ 70
BSN	4 000	+ 160
Carrefour	2 230	+ 127
Casino	112,10	+ 4,60
Euromarché	2 355	+ 56
Guyenne et Gasc.	517	+ 28
Lesieur	1 761	+ 6
Moët-Hennessy	1 771	+ 12
Nestlé	34 750	– 750
Occidentale (Gle)	700	+ 50
Olida-Caby	251,50	+ 18
Pernod-Ricard	725	+ 45
Promodès	1 215	– 30
St-Louis-Bouchon	992	+ 23
Source Perrier	619	+ 50

Métallurgie construction mécanique

	15-4-88	Diff.
Alspi	216,10	+ 7,10
Avions Dassault-B.	745	+ 57
De Dietrich	1 445	+ 15
FACOM	735	– 5
Fives Li	81,90	+ 2,90
Marine Wendel	242,10	+ 7
Penhoët	280	+ 5
Peugeot SA	1 026	+ 91
Sagem	1 355	– 13
Saulnes-Châtillon	167,50	+ 21,50
Strafor	415	inch.
Valéo	418,10	+ 18,10
Vallourec	77	+ 5,70

Produits chimiques

	15-4-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 290	+ 305
Labo. Bell.	1 045	+ 5
Roussel UC	795	+ 51
BASF	831	+ 1
Bayer	912	– 12
Hoechst	870	– 11
Imp. Chemic.	107	+ 33
Norsk Hydro	175	– 5

Mines, caoutchouc

	15-4-88	Diff.
Géophysique	379	+ 9
Imétal	154,40	+ 1,40
Michelin	188,10	+ 15,10
RTZ	36,80	– 1,10
ZCI	1,37	– 0,11

Matériel électrique services publics

	15-4-88	Diff.
Alcatel	1 800	+ 93
Alsthom	248	+ 10
CGE	240	+ 21
Crouzet	215	– 2
Générale des Eaux	1 047	+ 67
IBM	630	+ 10
Intertechnique	1 000	+ 84
ITT	260,10	+ 6
Legrand	2 450	+ 71
Lyonnaise des Eaux	1 131	+ 19
Matra	142	– 1
Merlin-Gérin	1 690	+ 129
Moteurs Leroy-Somer	575	+ 46
Moulinex	60,40	+ 6,35
PM Labinal	602	+ 18
Radiotechnique	839	+ 38
Schlumberger	282	– 7,50
SEB	651	+ 30
Siemens	1 180	– 40
Signaux	514	+ 19,60
Thomson-CSF	171	+ 9,50

Banques, assurances sociétés d'investissement

	15-4-88	Diff.
Bail Équipement	268	– 2
Bancaire (Cie)	386	– 1
Cetelem	686	+ 11
Chargeurs SA	832	+ 53
CFF	867	+ 19
CFI	394	+ 14
Eurafrance	1 205	+ 75
Hénin (La)	415	+ 5
Imm. Pl.-Monceau	313	+ 2,80
Locafrance	388	– 22
Locindus	890	inch.
Midi	1 610	+ 210
Midland Bank	176	+ 0,20
O F P	949	+ 60
Paris. de réesc	341,20	+ 9,20
Prétabail	1 095	+ 15
Schneider	240	inch.
Suez (Cie Fin.)	233	+ 6,30
UCB	171,80	– 0,20

Filatures, textiles, magasins

	15-4-88	Diff.
André Roudière	190	inch.
Agache (Fin.)	1 450	+ 10
BHV	301	– 8
CFAO	1 131	+ 1
Damart-Serviposte	2 045	+ 125
Darty	331	+ 21
DMC	420	+ 1,50
Galeries Lafayette	785	+ 34
La Redoute	2 040	– 10
Nouvelles Galeries	334	+ 13
Printemps	410	+ 17
SCOA	53,05	– 14,55

Pétroles

	15-4-88	Diff.
Elf-Aquitaine	281,20	+ 12,70
Esso	297	– 4
Exxon	242	– 7
Petrofina	1 830	– 21
B.P.France	68	+ 4,65
Primagaz	572	+ 2
Raffinage	73,50	– 2,50
Royal Dutch	688	+ 3
Sogerap	263	– 5
Total	345	+ 9,50

Valeurs diverses

	15-4-88	Diff.
Accor	374,50	+ 7,50
Agence Havas	525	+ 19
Arjomari	2 074	+ 24
Bic	591	+ 7
Bis	989	+ 55
CGIP	810	+ 10
Club Méditerranée	381	+ 16,90
Essilor	2 005	– 35
Europe 1	430	– 3,50
Hachette	1 975	+ 325
L'Air liquide	466	+ 12
L'Oréal	3 020	+ 250
Navigation Mixte	850	+ 4
Nord-Est	79,90	+ 2
Presses Cité	2 520	– 54
Saint-Gobain	397,50	+ 8,60
Sanofi	580	+ 33
Skis Rossignol	725	+ 30

Bâtiment, travaux publics

	15-4-88	Diff.
Auxil. d'entr. (1)	748	+ 18
Bouygues	798	– 2
Ciments Français	840	+ 38
Dumez	512	+ 22
GTM	409	– 6
J. Lefebvre	692	+ 40
Lafarge	1 138	+ 34
Maisons Phénix	45,25	+ 0,25
Poliet et Chausson	441	+ 11,10
SCREG	556	+ 11
SGE-SB	26,60	– 0,30

(1) Droit de souscription de 52,75 F.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SCOA	+ 37,8	Locafrance	– 5,4
Amrecdat-Rey	+ 23,8	Club Méditerr.	– 4,4
SAT	+ 23,7	Berger	– 4,2
Hachette	+ 18,3	Electro Financ.	– 4
Eurotunnel	+ 17,8	Via Banque	– 3,7
Midi	+ 14,9	Sodero	– 3,7
Saulnes	+ 14,7	Crouzet	– 3,6
Moulinex	+ 12,4	Raffin.-Distrib.	– 3,3
SFIM	+ 12,3	Unibail	– 3
Taies Luzenac	+ 11,1	Promodès	– 2,8
Epeda-Bert.-F.	+ 10	Silic	– 2,8
Opfi	+ 10	Compt. Entrep.	– 2,6
Nordon	+ 10	Fichet-Bauche	– 2,5

BONS DU TRÉSOR

Séance du 15-4-88

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Juin 88	92,35	92,35	92,35	–
Sept. 88	–	–	92,23	–
Déc. 88	–	–	92,30	–

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8 avril	Cours 15 avril
Or fin (kilo en barre)	81 800	82 480
– (kilo en lingot)	82 000	82 450
● Pièce française (20 fr.)	514	512
Pièce française (10 fr.)	350	352
Pièce suisse (20 fr.)	540	535
Pièce latine (20 fr.)	471	478
● Pièce tunisienne (20 fr.)	476	478
Souverain	602	601
● Souverain Elizabeth II	601	602
● Demi-souverain	387	396
Pièce de 20 dollars	2 920	2 930
– 10 dollars	1 417	1 470
● – 5 dollars	786	800
– 50 pesos	3 135	3 175
● – 20 marks	619	640
– 10 florins	492	489
● – 5 roubles	320	320

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi	683 688	1 043 205 396
Peugeot	653 644	662 125 459
Michelin	1 468 021	281 495 113
CSF	980 308	169 676 328
BSN	39 262	159 571 264
Saint-Gobain	359 168	144 588 843
Paribas	389 520	126 551 093
CGE	514 955	119 476 333
Lafarge	100 950	116 661 284
L'Oréal	36 618	108 386 851
Sanofi	159 552	91 164 532
Eaux (Gle)	80 047	83 203 102
LVMH	46 435	82 615 770

(*) Du 7 au 14 avril inclus.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 avril 1988

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	102,45	101,50	101	100,50
+ bas	102,20	101,15	100,65	100,30
Dernier	102,20	101,25	100,70	100,30
Compensation	102,20	101,25	100,75	100,40

Nombre de contrats : 56 569.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 avril	12 avril	13 avril	14 avril	15 avril
RM	800 219	993 988	1 614 793	1 958 375	1 517 470
Comptant					
R. et obl.	7 281 390	9 207 531	10 451 532	8 367 440	8 507 375
Actions	121 588	167 987	130 608	211 043	315 075
Total	8 203 197	10 369 506	12 197 333	10 536 888	10 339 920
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	104,4	104,9	107,5	106,6	–
Étrangères	110	110,4	110,6	111	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	106	106,2	109,2	108	108,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	293,6	296	301,9	305	296,8

Suez affirme que son investissement dans la Générale de Belgique est « rentable »

Après l'assemblée générale de la Société générale de Belgique (SGB), le 14 avril, qui a vu l'élection au conseil d'administration, aux côtés des administrateurs déjà en place, de tous les candidats présentés par le groupe Suez et ses alliés, et le rejet des trois candidats du camp de M. Benedetti, Suez s'estime désormais à même de gérer la SGB.

Dès le soir du 14 avril a été mis en place un comité exécutif restreint, qui se réunira tous les quinze jours et assurera la gestion quotidienne. Il associe quatre représentants de l'actuelle direction de la SGB – MM. Lamy, Davignon, Van Dan Schueren et De Wouters – à cinq représentants des actionnaires – MM. de La Genière, PDG de Suez, Ponsolle et Worms, directeurs généraux, M. Lippens pour les Assurances générales de Belgique, et M. Bodson, patron des patrons belges. Un dixième siège est attribué à Suez International, mais sera ultérieurement dévolu à la personnalité choisie pour devenir « *directeur exécutif* ».

« *Suez et la SGB constituent désormais le premier holding européen avec plus de 45 milliards de francs* [français] *d'actifs nets*, a affirmé M. de La Genière. *C'est un placement rentable pour le groupe Suez.* » Celui-ci, qui a investi 6,5 milliards de francs pour détenir (par la Compagnie financière, Indosuez et Suez International) 29 % de la SGB, considère que l'opération est dès maintenant équilibrée. En effet, le dividende que le français recevra de la SGB correspond à un rendement de 4 %, alors que l'augmentation de capital actuellement en cours pour financer cet investissement n'implique qu'une rémunération de 3,5 %.

M. de La Genière envisage d'introduire très rapidement sur les Bourses de Bruxelles et d'Anvers les actions de Suez, ce qui constituerait, selon lui, un moyen pour les actionnaires belges de retrouver une participation dans la SGB. Il ne resterait plus que 600 000 titres SGB dans le public, sur un total de 30 millions, en excluant les 12 millions créés lors de l'augmentation de capital du 17 janvier, toujours contestée devant les tribunaux.

Suez, qui avait offert, sans succès, à M. Carlo De Benedetti d'entrer de façon minoritaire dans les organes de la SGB, « *ce qui correspondait à la réalité objective* » (M. De Benedetti détient 47 % des titres de la SGB), n'exclut pas un accord futur entre les deux camps, « *même si les rapports entre actionnaires ne sont pas au centre de nos préoccupations* », a conclu M. de La Genière.

C. B.



BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

L'ombre du « krach »

Les colonnes de Wall Street, qui semblaient en avoir vu d'autres, ont cette semaine été ébranlées jusque dans leurs fondations par l'annonce d'une aggravation inattendue des résultats du commerce extérieur américain pour février. Le marché, qui, après une sympathique ascension, caracolait à ses plus hauts niveaux depuis le 16 octobre, a brutalement plongé. Sans l'entrée en application immédiate de la nouvelle réglementation adoptée le 4 février dernier, rendant obligatoire après 50 points de chute, la suspension immédiate des programmes sur ordinateur, la bourrasque se serait probablement transformée en tornade. Jeudi, la chute a été limitée à 101,46 points. Elle n'en figurera pas moins à la cinquième place dans le livre des records pour son ampleur. A la veille du week-end, encore sous le choc, la Bourse new-yorkaise a continué de s'alourdir avant de se redresser un peu. Mais l'annonce d'une hausse de 0,6 % des prix de gros pour mars a ravivé les craintes inflationnistes et rendu frileux les investisseurs étrangers, dont beaucoup, disait-on, commençaient à plier bagages pour rejoindre l'Europe.

	Cours 8 avril	Cours 15 avril
Alcoa	45 1/2	43
Allegis (ex-UAL)	86	79 1/4
ATT	28 1/8	26 3/4
Boeing	47 3/8	46 1/8
Chase Man. Bank	25 1/2	25
Du Pont de Nemours	86 7/8	82 1/8
Eastman Kodak	42	40 1/2
Exxon	44 3/4	43 5/8
Ford	46 5/8	45 1/4
General Electric	42 1/2	40
General Motors	75 3/8	72 3/4
Goodyear	67	63
IBM	112	114 1/8
ITT	47 7/8	46
Mobil Oil	47 5/8	46 3/4
Pfizer	57 1/2	58 5/8
Schlumberger	37 5/8	35 7/8
Texaco	49 1/4	48 3/4
Union Carbide	24 3/4	22 3/4
USX	31 3/8	32
Westinghouse	54 1/8	52 1/8
Xerox Corp	54	54 5/8

LONDRES

Egal

Comme la plupart des grandes places financières internationales, le London Stock Exchange a été traumatisé en apprenant que le déficit commercial américain s'était aggravé. Cependant, le marché s'est vite remis de la secousse. A la veille du week-end, il a réussi à se redresser un peu et à faire ainsi jeu égal d'un vendredi à l'autre.

Indice « FT » du 15 avril : industrielles, 1 415,7 (contre 1 413,4) ; mines d'or, 217,5 (contre 221,4) ; Fonds d'Etat, 91,26 (contre 91,01).

	Cours 8 avril	Cours 15 avril
Beecham	461	460
Bowater	387	384
Brit. Petroleum	265	272
Charter	334	330
Courtaulds	330	357
De Beers (*)	10 1/4	10 3/4
Free Gold	10 3/8	10 5/8
Glaxo	10 5/64	10 3/4
Gt. Univ. Stores	16 11/32	16 1/4
Reuters	522	496
Imp. Chemical	10	9,83
Shell	10 19/32	10 5/8
Unilever	470	461
Vickers	155	162
War Loan	39 21/32	39 27/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

L'élan brisé

L'aggravation du déficit commercial américain a choqué le marché allemand, qui, en progrès sensible depuis le début de la semaine, a reperdu tout le terrain gagné et même au-delà.

Indices de la Commerzbank du 15 avril : 1 386,3 (après 1 413 jeudi) contre 1 396,3.

	Cours 8 avril	Cours 15 avril
AEG	244	236,80
BASF	246,60	246,90
Bayer	267,30	272
Commerzbank	235,50	230,50
Deutschebank	425,30	417,80
Hoechst	261,80	259
Karstadt	449	467
Mannesmann	127,80	123
Siemens	362	365
Volkswagen	245,40	242,50

TOKYO

Record battu

Incroyable. Après avoir, la semaine précédente, fini d'effacer toutes les traces du grand krach d'octobre, la Bourse japonaise a, ces derniers jours, battu tous ses records d'altitude pour atteindre et même dépasser de plus de 100 points le sommet historique des 27 000.

Le mini-krach de Wall Street et l'évanouissement du dollar soutenu à bout de bras par les banques centrales ? C'est à peine si le Kabuto-Cho a réagi, marquant l'événement par 217,78 points de baisse (– 0,8 %).

Indices du 15 avril : Nikkei, 26 893,57 (contre 26 748,89), général, 2 173,80 (contre 2 173,46).

	Cours 8 avril	Cours 15 avril
Akai	613	633
Bridgestone	1 410	1 410
Canon	1 160	1 290
Fuji Bank	3 450	3 370
Honda Motors	1 800	1 790
Matsushita Electric	2 820	2 790
Mitsubishi Heavy	747	747
Sony Corp.	5 480	5 540
Toyota Motors	2 430	2 430

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Ce n'est pas un mauvais rêve

Les dernières statistiques commerciales ont confirmé, six mois après, que le grave craquement boursier du 19 octobre dernier *« n'était pas un mauvais rêve »*, selon l'expression de la Banque du Gothard. Pris de court par l'annonce d'un déficit de 13,8 milliards de dollars en février, bien plus important que prévu, le marché euro-obligataire a retrouvé ses anciennes inquiétudes. Il redoute à nouveau une remontée des taux d'intérêt sur les placements en dollars dans le but de parer à la défaillance de la devise américaine. Mais il espère une réduction des rendements en monnaies plus fortes qui pourrait se produire pour venir aussi en aide au dollar.

L'attention se portait, vendredi, tout particulièrement sur le compartiment des emprunts en yens. La vigueur dont venait de faire preuve le marché intérieur de Tokyo paraissait justifier les attentes que le niveau de 4 % pour une échéance de dix ans pourrait être atteint prochainement. Cela signifierait une baisse de 0,25 % par rapport au niveau actuel. Comme toujours, l'amélioration prendra du temps à se transmettre du marché domestique à son euro-homologue.

C'est précisément en yens qu'est libellé le plus récent des emprunts français bénéficiant de la garantie de la République. Parce qu'elle est sortie, mercredi, dans un marché alors engorgé, cette opération a été à l'origine d'une certaine déception. La Banque française du commerce extérieur (BFCE), pour son euro-émission de 25 milliards sur cinq ans, a dû offrir un coupon de 4,75 %, c'est-à-dire de 0,125 % plus élevé que ceux que venaient d'annoncer la Suède et la Kontrollbank sous la garantie de l'Autriche pour des emprunts également libellés en yens pour des durées semblables. Le prix d'émission de l'emprunt BFCE est de 101,75 %, ce qui porte son rendement brut à 4,35 %. La concurrence entre les emprunteurs européens de cette qualité est particulièrement vive, et, récemment, dans d'autres marchés, le crédit de la France avait été mieux apprécié.

A la suite d'un swap, la BFCE se retrouve avec des fonds à taux variable en deutschemarks. Le bas niveau du loyer de l'argent en Allemagne a attiré de nombreux emprunteurs français, cette année, qui ont « swappé » (échangé) leurs emprunts internationaux de cette façon. Dans la mesure où l'on table sur un remaniement de parités au sein du système monétaire européen à la suite de l'élection présidentielle française, on commence à se soucier de cette pratique. Généralement, on prévoit une réévaluation du mark de l'ordre de 3 % par rapport au franc. Il y a là un potentiel de renchérissement du coût de l'emprunt qui pourrait se manifester dès la première échéance du coupon, dans un an.

Une autre conséquence du nouveau coup porté au dollar est celle qui conduit les grands emprunteurs supranationaux à solliciter des marchés périphériques. La Banque européenne d'investissements (BEI) se prépare à lancer un emprunt en schillings autrichiens. Ce devrait être la première opération obligataire lancée à Vienne cette année pour le compte d'un débiteur étranger. La Banque mondiale, pour sa part, est apparue vendredi matin sur le marché d'Helsinki pour un emprunt de 300 millions de markkas au pair sur huit ans et assorti d'un *coupon de 9,625 %*.

Les maigres chances de l'ECU

Deux nouveaux emprunts en ECU ont vu le jour la semaine passée. Ils sont l'un et l'autre dirigés par des banques françaises. Le Crédit agricole est à la tête du syndicat d'émission d'un emprunt de 75 millions d'ECU lancé pour la Banque européenne d'investissements. Offertes au prix de 101,50 %, les obligations sont munies de coupons de 7,375 % l'an sur sept ans, soit un rendement actuariel brut de 7,10 %. L'opération est en quelque sorte captive, puisqu'elle est essentiellement réservée à la clientèle des banques du mouvement coopératif, surtout en Europe. Elle bénéficie d'avantages fiscaux en France. En conséquence, elle ne donne pas prise à la critique que ses conditions étriquées auraient suscitée en d'autres circonstances. Pour attirer les souscriptions d'un vaste public, il aurait fallu un rendement supérieur d'au moins 25 points de base.

Pour sa part, le Crédit lyonnais s'est chargé d'un emprunt de 100 millions d'ECU pour le compte du Danemark. Ses conditions en sont *les suivantes* : durée de cinq ans, prix d'émission de 101,375 %, coupon de 7,25 %. Cela correspond à un rendement brut de 6,92 %. Comme il s'agit d'une véritable opération euro-obligataire dont le placement est destiné à être largement réparti, l'exiguïté de ses termes a été sévèrement commentée. Nombreux sont ceux qui y voient un exemple de plus de l'âpreté quasi proverbiale du Trésor danois sur le marché international des capitaux. Un rapport meilleur de quelque 15 à 20 points de base aurait assurément été plus conforme à la réalité. Pourtant, le Crédit lyonnais, très satisfait de la transaction, annonçait jeudi dernier qu'en moins de deux jours l'émission était placée à raison de 60 %. Vendredi matin, les obligations danoises se traitaient moyennant des décotes de 2 % à 1,75 %, les commissions totales pour les banques étant de 1,875 %.

Le marché de l'ECU a tant besoin d'un véritable emprunt de référence qu'il se pourrait qu'un Etat européen devance la Communauté économique pour le lancer. L'ECU concentre sur lui beaucoup d'attentes, et nombreux sont ceux qui voudraient voir la monnaie européenne profiter du grand mouvement de diversification des investissements que *suscite* tout affaiblissement du dollar. Mais pour cela il faut que le marché des emprunts en ECU fournisse la preuve de sa maturité, qu'il élargisse le cercle de ses investisseurs et qu'il réconcilie tous ceux qui ont contribué à son succès initial. Il faut savoir que présentement la clientèle privée du Benelux ne s'y intéresse plus guère, parce que les rendements y sont trop faibles et que les grandes institutions japonaises souhaiteraient des échéances plus longues, allant jusqu'à dix ans, et des coupons nettement plus élevés, allant jusqu'à 7 3/4 %, voire 8 %.

Par ailleurs, le marché de l'eurodollar australien a bénéficié en fin de semaine d'un surcroît de faveur dont trois banques françaises ont su tirer parti. La Banque nationale de Paris s'y est adressée par le truchement de son entité londonienne, BNP Capital Markets, qui se trouve ainsi à la tête de sa seconde opération euro-obligataire après avoir récemment dirigé un emprunt finlandais en francs français. La Société générale et Indosuez ont suivi son exemple avec bonheur. La vedette du compartiment était toutefois Unilever, qui, vendredi matin, faisait la proposition suivante : *50 millions de dollars australiens* d'obligations à cinq ans émises à 102 % et munies de coupons de 12,25 %.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Nouvelle chute du dollar

Une sorte de malédiction semble peser sur les sessions du Fonds monétaire international. Les vingt-deux ministres du comité intérimaire du FMI venaient de se séparer quand le dollar commençait à connaître un nouvel accès de faiblesse. Pourtant, le marché avait attendu avec un minimum d'espoir cette réunion qui devait donner l'occasion aux ministres du groupe des Sept (Etats-Unis, RFA, France, Grande-Bretagne, Japon, Italie, Canada) de réaffirmer leur objectif de stabilité des changes. En cinq jours, le dollar aura perdu environ 2 % de sa valeur sur les principaux marchés.

Au début de la semaine pourtant, la devise américaine avait monté et valait 1,6840 deutschemark. Vendredi, elle ne cotait plus que 1,66 DM. A Paris, le cours a été ramené d'un peu plus de 5,75 F à 5,63 F. L'évolution était la même à Tokyo où l'on vit le cours tomber des environs de 126 yens à 123,85 yens, proche du niveau du début le l'année (120,45 yens le 4 janvier).

Une fois de plus, le marché aura été traumatisé par l'annonce d'un « mauvais » chiffre du commerce extérieur américain. Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis pour le mois de février s'est établi à 13,83 milliards de dollars contre 12,44 milliards pour le mois de janvier. Le marché tablait sur un solde négatif de l'ordre de 11,5 milliards.

Selon des informations non confirmées, la Banque du Japon serait, jeudi, intervenue pour au moins 500 millions de dollars, ses achats étant relayés par ceux d'autres banques centrales dont la Bundesbank, et la Banque d'Angleterre. Au total, ce serait environ 2,5 milliards de dollars que les banques centrales auraient ajoutés à leurs réserves. La grande question qui se pose est celle de savoir si ces établissements ont, depuis le début de l'année, continué à accumuler sur une grande échelle des dollars comme ils l'ont fait en 1987, où l'on a vu les banques centrales étrangères financer environ 80 % du déficit extérieur des Etats-Unis (et du même coup les trois quarts au moins du déficit budgétaire).

Le président du comité intérimaire, le ministre néerlandais des finances, M. Onno Ruding, a déclaré à Washington qu' *« il ne peut y avoir de garanties illimitées de la part des banques centrales et des Trésors publics »*. Leur *présence sur le marché ne peut, a-t-il* ajouté, *« aller trop loin »* car cela lui donnerait une *« fausse impression »*. Ces propos rappelaient ceux qu'à la veille de sa retraite le président de la Banque nationale suisse, M. Pierre Languetin, tenait il y a quelques semaines.

Quoi qu'il en soit, la publication des dernières statistiques américaines a relégué à l'arrière-plan le satisfecit que les Sept, à nouveau, se sont généreusement octroyé, faisant état des progrès accomplis dans la coordination de leur politique monétaire et budgétaire. Il est vrai que le Fonds monétaire, dans son rapport de conjoncture biannuel, avait publié des prévisions jugées pessimistes. Les experts du Fonds monétaire, qui s'attendent pour cette année et pour 1989 à une diminution du déficit extérieur américain – il serait ramené à 130 milliards de dollars environ – estiment qu'il se prolongera après 1990 *« à un rythme encore insoutenable »*.

Curieuse formulation car de deux choses l'une : ou bien le déficit est insoutenable, autrement dit il ne peut plus être financé et, dans ce cas, il prendra fin ; ou bien il se perpétue, et on ne pourrait qu'en conclure que son financement continue, d'une façon ou d'une autre, à être assuré.

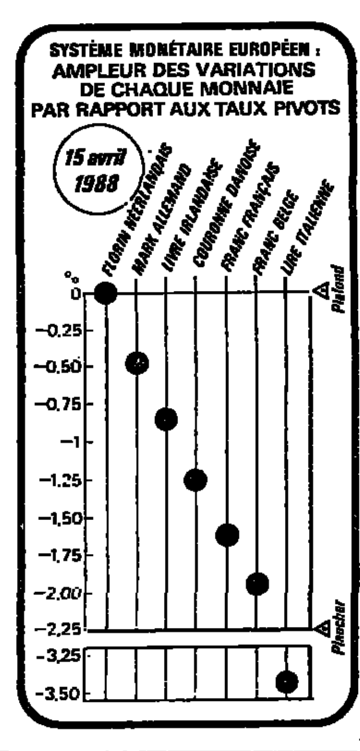
Dans la journée de mercredi, le dollar atteignait encore des niveaux jugés élevés : 1,6929 deutschemark et 5,7420 francs. Certains opérateurs du marché estimaient ces cotations proches de la limite supérieure de la fourchette de variation actuelle pour la devise américaine, si tant est qu'une telle fourchette existe vraiment, ce qui est douteux. Ironie : à la veille de la réunion de Washington, la rumeur avait couru que les ministres s'apprêtaient à fixer un plancher d'environ 125 yens pour la valeur du dollar à Tokyo. Quarante-huit heures après, on tombait sensiblement au-dessous de ce cours.

Le franc s'est bien tenu dans l'épreuve : le deutschemark cotait à Paris, en fin de semaine, 3,3920 francs, soit un cours à peine supérieur à celui du début de la semaine.

La fermeté de la livre ne s'est pas démentie : la devise britannique cotait, en fin de semaine, 1,89 dollar, tandis que la parité avec le deutschemark, suivie de près par tous les opérateurs, ressortait à 3,1375 deutschemarks pour une livre sterling.

La décision prise par les Sept de se pourvoir d'un « instrument supplémentaire d'analyse » sous forme d'un indicateur du prix des matières premières pour guider éventuellement leur politique monétaire, indicateur qui comprendrait notamment le prix de l'or, est regardée avec curiosité par le marché, mais sans plus. Le prix de l'or a légèrement progressé pendant la semaine, le cours passant de 448,80 à 456,30 dollars l'once.

PAUL FABRA.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 11 AU 15 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8870	–	17,7462	72,9395	60,2047	2,8777	53,6913	0,0811
	1,8710	–	17,5994	72,2228	59,7015	2,8586	53,2856	0,0805
Paris	10,6332	5,6350	–	411,01	339,25	16,2158	302,55	4,5702
	10,6310	5,6820	–	410,40	339,22	16,1973	302,31	4,5712
Zurich	2,5871	1,3710	24,3301	–	82,5406	3,9453	73,6107	1,1119
	2,5904	1,3845	24,3664	–	82,6567	3,9467	73,6632	1,1138
Francfort	3,1343	1,6610	29,4765	121,15	–	4,7799	89,1812	1,3471
	3,1339	1,6750	29,4791	120,98	–	4,7748	89,1194	1,3475
Bruxelles	65,5733	34,75	6,1668	25,3465	209,21	–	18,6577	2,8183
	65,6347	35,08	6,1739	25,3377	209,43	–	18,6645	2,8222
Amsterdam	3,5145	1,8625	33,0524	135,85	112,13	5,3597	–	1,5105
	3,5165	1,8795	33,0781	135,75	112,21	5,3578	–	1,5121
Milan	2326,67	1233	218,81	899,34	742,32	35,4820	662,01	–
	2325,65	1243	218,76	897,80	742,09	35,4333	661,35	–
Tokyo	233,80	123,90	21,9876	90,3720	74,5936	3,5655	66,5235	0,1005
	235,09	125,65	22,1137	90,7548	75,0149	3,5818	66,8529	0,1011

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 avril, 4,5480 F contre 4,5221 F le vendredi 8 avril.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Stabilité précaire du café

Que cache la relative stabilité des cours du café ? Depuis plusieurs *semaines, les prix du robusta* à Paris évoluent autour de 1 160 F le quintal sur l'échéance de juillet. Le 15 avril, ils s'établissaient à 1 155 F. Quant à la moyenne de prix arabica-robusta calculée par l'Organisation internationale du café (OIC), elle atteint 116,5 cents par livre correspondant à 1 449 F le quintal), juste au-dessus de 115 cents, le plancher défendu par l'accord international en deçà duquel il faudrait retirer 1,5 million de sacs de 60 kilos de la circulation. Parce qu'ils ne veulent pas courir le risque d'un enchérissement de leurs approvisionnements qui suivrait inévitablement – au moins dans un premier temps – une mesure de ce genre, les torréfacteurs alimentent un courant d'achat discret mais *suffisamment soutenu pour que le plancher* de 115 cents ne soit pas enfoncé.

Sur le marché, on se partage également entre haussiers et baissiers, ce qui explique sans doute aussi l'indécision des cours. Dans le camp des optimistes, on estime que la production brésilienne ne dépassera pas 20 millions de sacs, contre 35,2 millions lors de la précédente campagne. La remise en cause de l'existence même de l'Institut brésilien du café, organisme public chargé de définir la stratégie commerciale concernant ce produit, laisse aussi penser que le premier producteur mondial va assainir ses réseaux de vente. Jusqu'à présent, le système de quotas d'exportation donnait lieu, au Brésil, à de nombreuses fraudes, certains marchands gonflant leurs déclarations de stocks pour obtenir une quote-part excessive.

Si on peut raisonnablement espérer un certain assainissement côté brésilien, d'autres informations nourrissent les inquiétudes chez les professionnels du café. Ainsi la Colombie, deuxième producteur mondial, prévoit-elle une récolte historique de 13,2-13,4 millions de sacs pour la campagne 1987-1988 en cours, soit une progression de 21 % sur celle de 1986-1987. Le gérant de la *Fédération colombienne* du café indiquait le 12 avril à Bogota que les stocks du pays progresseraient ainsi de 7,5 à 9,5 millions de sacs. Pour la Colombie, qui tire chaque année 50 % de ses recettes en devises du café (1,6 milliard de dollars l'an passé), l'annonce d'une bonne récolte est réconfortante. Mais son quota d'exportation à prix garanti attribué par l'OIC a *été fixé* à 8,4 millions de sacs. Autrement dit, la Colombie devra écouler ses excédents vers les pays non membres de l'accord international, à des prix souvent inférieurs de 20 %, 30 %, voire 50 % aux cours officiels.

Aussi voit-on se dessiner les conditions d'une résurgence du marché parallèle du café, inévitable contrepartie de la remise en vigueur des quotas d'exportation à l'automne 1987. Ce qui est produit au-delà du contingent global déterminé par l'OIC (58 millions de sacs) tire les prix vers le bas. Une telle menace risque de grossir en raison de stocks qui pèsent sur le marché (de l'ordre de 40 millions de tonnes, en robusta, principalement) et des programmes de relance des productions annoncés ici et là.

La Tanzanie, qui récolte chaque année 55 000 tonnes de café, a décidé de renouveler ses plantations et vise au plus vite une récolte de l'ordre de 100 000 tonnes. L'an passé, la CEE a ainsi financé la distribution de plus de 8 millions de plants de café en Tanzanie, pour un montant de 350 000 dollars. Dans ce pays, le café est l'un des cinq produits agricoles « prioritaires » (avec le coton, le thé, le sisal et la noix de cajou) dont la production est encouragée par les donateurs internationaux, dont la Banque mondiale. Un choix qui prête à discussion, compte tenu des perspectives incertaines du robusta au cours des prochaines campagnes.

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 15-4
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 130 (– 108) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 180 (– 106) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	14 350 (+ 750) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 325 (– 29) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 114 (– 76) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 505 (– 38) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	312,6 (– 2) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	202,6 (– 2,40) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	196,10 (– 4,50) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Des indicateurs déconcertants

La semaine, tant aux Etats-Unis qu'en France, a été rythmée par la publication d'indicateurs économiques qui ont surpris, déçu et parfois inquiété. Dans ces conditions les marchés monétaire et obligataire ont évolué au gré de ces nombreuses annonces. Cependant, si à New-York les taux s'orientaient à la hausse, la situation était différente à Paris, où la résistance du Matif a étonné plus d'un intervenant.

Durant les premiers jours de la semaine les marchés d'outre-Atlantique ont vécu dans l'attente de la publication des chiffres du commerce extérieur américain et de l'issue des réunions monétaires de Washington. Mercredi 13 était publié un indicateur économique important : celui de la progression *des ventes au détail du mois de* mars. Lorsqu'il fut connu que la hausse était de 0,6 %, nombre d'intervenants furent surpris par une telle évolution. Ils tablaient sur une hausse limitée à 0,3 %. Le marché restait cependant bien orienté, les opérateurs procédant à d'importants rachats à découvert en misant sur une diminution du déficit de la balance commerciale par rapport à celui de janvier. L'emprunt de référence du Trésor (87/8, trente ans) s'inscrivait en hausse de 8/32 par rapport à la veille. Son rendement baissait légèrement à 8,74 % contre 8,77 %.

Jeudi 14, comme tous les autres marchés, le marché obligataire réa*gissait fortement à l'annonce* du déficit commercial américain : 13,38 milliards de dollars alors que l'on prévoyait généralement 11,3 milliards et même moins. La progression des importations laisse craindre une trop forte expansion de l'économie risquant d'entraîner un resserrement de la politique de la Réserve fédérale. L'impact négatif de ce résultat sur le dollar a aussi annulé les effets des déclarations du G7. La chute de la monnaie américaine laissait alors planer la menace d'une hausse des taux d'intérêt. L'emprunt phare du Trésor voyait son rendement remonter à 8,87 % contre 8,74 % la veille.

Vendredi, deux nouveaux indicateurs étaient publiés : celui de la production industrielle de mars (+ 0,1 %) et celui des prix de gros (+ 0,6 %). Ce dernier a étonné et troublé les professionnels qui ne s'attendaient pas à une telle poussée après une baisse de 0,2 % en février. Cette progression deux fois plus forte que prévu a relancé les craintes d'inflation. Elle a accentué la baisse déjà forte des emprunts du Trésor et a augmenté leur rendement. Celui à trente ans a atteint dès l'ouverture un taux de 8,99 % contre 8,87 % la veille.

A Paris, la Banque de France a procédé, pour un montant de 7,67 milliards de francs de bons du Trésor, lundi 11 avril, à trois adjudications qui ont été marquées par une nette baisse des taux. Cette tendance s'est poursuivie dans la semaine sur le Matif à l'étonnement général. L'annonce, mardi 12, des 5,2 milliards de francs de déficit de la balance commerciale française au mois de février a calmé ce marché qui avait bien monté jusque-là. Le contrat à échéance juin perdait 50 centimes, terminant à 102,20. La progression reprenait ensuite, encouragée par la bonne tenue du franc.

Les investisseurs tout comme leurs homologues américains misaient alors sur une réduction du déficit commercial américain. Jeudi 14, lorsque fut annoncé le résultat, le contrat notionnel de juin chutait de 60 centimes avant de se reprendre. A l'origine de ce raffermissement, les nombreux achats étrangers. Pour les investisseurs, la France est l'un des pays d'Europe qui, ayant les taux réels les plus élevés, présente la meilleure perspective de baisse. Ces investisseurs misent également sur une relative stabilité du franc. L'échéance électorale leur apparaît comme un « non-événement » qui reste donc sans impact sur leurs décisions. Vendredi, malgré l'annonce d'une progression de 0,3 % des prix français en mars, le Matif demeurait résistant. Outre l'intérêt des étrangers, certains professionnels expliquaient cette fermeté par l'intervention discrète d'institutionnels comme la Caisse des dépôts.

Le marché primaire obligataire était, quant à lui, calme à la fin de la semaine et naviguait plutôt à vue. Il reste aussi que le calendrier des émissions n'est vraiment pas chargé, ce qui est normal en période électorale.

Le mois de mars aura révélé un recul de l'encours des SICAV monétaires. Celui des SICAV court terme fait apparaître une diminution de 1,4 milliard, avec un total de 516,2 milliards. Sur ce montant, l'encours des cent treize SICAV monétaires a reculé de 2,4 milliards pour s'établir à 357 milliards de francs. Celui des soixante SICAV régulières s'élève à 109,8 milliards, soit une progression de 2,9 milliards. Enfin, l'encours des cinquante-six SICAV dites « sensibles » a reculé de 1,9 milliard pour se fixer à 49,4 milliards.

DOMINIQUE GALLOIS.

Le Monde

ÉTRANGER

3 L'assassinat d'Abou Jihad, le numéro deux du Fath.
4 L'enquête de la police italienne après l'attentat de Naples.
– Un mort dans un attentat à Pretoria.
– Mme Aquino chaleureusement accueillie à Pékin.

POLITIQUE

6 La campagne pour l'élection présidentielle : les meetings de MM. Mitterrand et Chirac.
7 Un entretien avec M. Antoine Waechter.
8 Livres politiques, par André Laurens.

SOCIÉTÉ

9 Les « ardoises » du Parti républicain.
– A la prison de la Santé, un document manuscrit externe découvert dans la cellule de Philippe Bidart.
– La Grande-Bretagne pourrait participer au projet Colombus.

CULTURE

10 Cinéma : censure à Istanbul ; les Années sandwiches, de Pierre Boutron.
– Musique : Boris Godounov, à Paris.
– Lettres : le huitième Salon du livre.
8 COMMUNICATION : la course d'obstacles de la télévision locale privée.

ÉCONOMIE

13 Les réunions du FMI et de la Banque mondiale.
– Le CNPF établit un bilan positif de la politique contractuelle.
– Les milieux financiers redoutent une reprise de l'inflation mondiale.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes, grands marchés.

SERVICES

Abonnements 2
Carnet 12
Météorologie 12
Mots croisés 12
Spectacles 11

DATES

2 Il y a trente ans, la première conférence des Etats indépendants d'Afrique.

MINITEL

● Détournement du Boeing koweïtien : le dénouement ? .... ETR
● Election présidentielle : tous les sondages ..TELO
● Jouez avec le Monde ...... JEUX
Actualité. International. Bourse. Abonnements. Campus. AFP.
3615 Taper LEMONDE

La campagne pour l'élection présidentielle

Inégalités sur les ondes

La règle élémentaire de pluralisme, qui veut que tous les candidats à l'élection présidentielle soient traités avec une scrupuleuse égalité par la radio et la télévision, semble bien peu respectée malgré les rappels à l'ordre de la CNCL. Le décompte publié par la Commission pour la première semaine de la campagne officielle (du 8 au 14 avril) montre que, sur toutes les chaînes, MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et François Mitterrand continuent en dehors des émissions officielles à bénéficier de temps de paroles deux à trois fois supérieurs à leurs concurrents.

Si TF 1 et les deux chaînes publiques ont fait un effort pour rendre compte dans les journaux télévisés des activités de tous les « petits » candidats, La Cinq – qui a pendant cette semaine largement avantagé M. Jacques Chirac – a ignoré M. Antoine Waechter et accordé à peine treize secondes à M. Pierre Boussel.

M 6 a réparé son oubli des semaines précédentes de M. Pierre Juquin, mais n'a pas accordé une seconde d'antenne à Mme Arlette Laguiller, ni à MM. Jean-Marie Le Pen et Antoine Waechter. Quant à France-Inter qui s'est distingué en consacrant des magazines aux « petits candidats », ses journaux ont quelque peu boudé M. Juquin.

J.-F. L.

M. François Léotard insiste sur la « vulnérabilité » de M. Mitterrand

TOULON
de notre envoyé spécial

M. François Léotard l'avait dit dans le Var en 1986 au cours de la campagne des législatives. Il l'a répété le vendredi 15 avril à Toulon, où il tenait meeting devant quelque mille cinq cents personnes : « *Il y a trois collines à prendre : la première, c'est celle du Parlement – et on l'a prise. La deuxième, c'est celle du gouvernement – et on l'a prise. Il en reste une troisième, c'est la plus difficile, c'est celle de l'Elysée.* »

Le ministre de la culture et de la communication ne désespère pas. Mieux, il est « *sûr que, dans un mois, nous aurons un président libéral* ».

Il est possible que la chose n'aille pas sans difficultés. « *Vous allez assister*, a du reste prévenu le secrétaire général du Parti républicain, *pendant les jours qui viennent, pendant les semaines qui viennent, à la démarche d'un homme qui est engagé dans ce qu'on pourrait appeler aujourd'hui : obtenir le césar de la combine politique, c'est-à-dire faire en sorte que le mécanisme de la IVe République resurgisse sous nos yeux.* »

Loin de croire au « *dogme* » de l'« *infaillibilité pontificale* » de M. Mitterrand, M. Léotard le croit « *parfaitement vulnérable* ». Il n'en veut pour preuve que « *la dernière des maladresses en date : accorder le droit de vote aux immigrés* ». « *Illustration même*, a dit M. Léotard, *d'une démarche hasardeuse* », qu'il analyse ainsi : « *L'objectif était de faire en sorte que, si jamais M. Le Pen pouvait avoir un point ou deux de plus, cela arrangerait bien les affaires de M. Mitterrand au soir du premier tour. Voilà quel était l'objectif de cette proposition inouïe.* »

« L'électorat libéral, social et national majoritaire »

Pour sa part, le maire de Féjus « *espère bien que nous resterons longtemps, pendant des dizaines et des dizaines d'années, un pays qui considérera que le droit de vote est étroitement et indissociablement lié au droit de la nationalité* ».

Avant M. Léotard, M. François Trucy, sénateur du Var et maire de Toulon, s'était aussi penché sur le sort des immigrés : « *Des étrangers devront repartir : tous ceux qui enfreignent la loi, mais aussi beaucoup d'autres qui, en période de crise économique, n'ont aucune raison ni de rester des chômeurs assistés en France ni de partager avec les Français un travail devenu maintenant trop rare pour n'être pas d'abord réservé à nos concitoyens.* »

M. Trucy est aussi président du comité de soutien varois à la candidature de M. Raymond Barre à la présidence de la République. Tous les propos rapportés ont du reste été prononcés au cours d'un meeting destiné à conforter la cause et à favoriser les chances de ce candidat.

En témoignent la présence d'affiches à son effigie, la diffusion de petits films où il apparaissait et parlait, ainsi qu'un lâcher de ballons blancs où l'on pouvait lire : « *Vas-y Barzy* ». Bref, un faisceau d'indices concordants, même si le nom du député de Lyon ne fut guère prononcé plus souvent au cours de la réunion que ceux de MM. Jacques Chirac ou Jean-Marie Le Pen, les deux autres représentants, comme devait le dire M. Maurice Arreckx, sénateur et président du conseil général du Var, du « *même électorat libéral, social et national majoritaire dans notre pays* ».

MICHEL KAJMAN.

L'enjeu vu par « The Economist »

L'hebdomadaire britannique *The Economist* juge dans son numéro du 16 avril l'élection présidentielle et estime que les trois principaux concurrents sont « *de bons candidats* ».

Mais, après avoir pesé les qualités et les défauts des uns et des autres, il se prononce nettement en faveur de la réélection du président de la République : « *Mitterrand 2 offre une chance de consolider le réalignement de la vie politique française qui a commencé en 1981*, écrit *The Economist*, *moins les erreurs économiques du début de Mitterrand 1. Ce journal se félicite de ce réalignement. C'est pourquoi il saluerait un nouveau mandat de M. Mitterrand.* »

TF 1 crée sa maison d'édition

TF 1 vient de créer sa propre maison d'édition pour publier « *des livres populaires qui soient aussi des livres de qualité* ». Présidée par M. Robert Maxwell, TF 1-Editions sera dirigée par M. Bernard Fixot, ancien directeur commercial de Gallimard puis d'Hachette et créateur des Editions no 1.

Aux côtés de la chaîne de Maxwell Communication et de Bouygues Communication, le capital de TF 1-Editions réunit d'autres actionnaires de TF 1 venus de l'écrit tels que Gallimard, le Seuil, *le Point* ainsi que M. Bernard Fixot. Le premier livre de la nouvelle maison d'édition sera publié en septembre prochain : intitulé *Destins*, il sera signé Frédéric Mitterrand.

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1988 a été tiré à 541 687 exemplaires

Du sondage au pifomètre

Commanditaires d'enquêtes, Louis Harris, Radio-France et *l'Express* ne se sont pas contentés des résultats d'un sondage réalisé les 8 et 9 avril et qui donnait 40 % à M. Mitterrand, 21 % à M. Chirac et 16 % à M. Barre. Ils ont donc demandé une vérification. Les variations sont spectaculaires : en deux jours, le chef de l'Etat perd 3,5 points, le premier ministre en gagne 2 et le député du Rhône recule de 1,5... Des chiffres plus satisfaisants ? M. Barre n'est pas de cet avis ; il vient de saisir la commission des sondages.

M. Michel Droit interrogé par la police

M. Michel Droit, qui s'est mis provisoirement « *en congé* » de la CNCL, fait l'objet de plusieurs enquêtes judiciaires. L'académicien a été longuement interrogé, le 15 avril, dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire au ministère de l'intérieur, de 17 h 30 à minuit. Il y avait été convoqué dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte mercredi dernier par le parquet de Paris. Ce dernier avait demandé à la police judiciaire de vérifier les mouvements de fonds sur le compte bancaire de M. Droit et l'origine exacte de ses ressources depuis qu'il est membre de la CNCL.

De son côté, le juge Claude Grellier pooursuit son enquête malgré la volonté du parquet d'annuler ses commissions rogatoires. Dans un communiqué rendu public le 15 avril, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, réaffirme « *qu'il importe dans cette affaire comme dans tout autre que la justice suive son cours en toute indépendance. Les Français ne sauraient admettre qu'un homme – fût-il académicien – échappe à la loi. Il y aurait là un véritable déni de justice et une atteinte grave à la crédibilité de la magistrature* ».

Le détournement du Boeing koweïtien

Les Algériens perdent de leur optimisme

ALGER
de notre correspondant

Vendredi, deuxième jour du week-end en Algérie – comme dans la plupart des pays musulmans, – des centaines de personnes se sont bousculées pour apercevoir le Boeing-747 des Kuwait Airways, qui stationne depuis maintenant plus de soixante-douze heures face au bâtiment principal de l'aéroport Houari-Boumediène d'Alger. Il aurait été dommage de ne pas montrer d'un peu plus près aux enfants ce qui fait les choux gras de la presse locale depuis mercredi...

Tout le monde se demandait comment allait se passer la journée : les pirates sont des fanatiques religieux et ils ne dérogent sous aucun prétexte à leurs obligations ; un cheikh se trouverait parmi eux. Cinq fois par jour, comme le commande l'islam, il appellerait à la prière ses compagnons, qui s'exécutent. En conclusion des discussions sur la libération des otages âgés et affaiblis, qui ne devaient finalement aboutir que pour l'un d'entre eux, M. Djemaa Abdallah Ech Chatty, ils avaient ponctué leur demi-fin de non-recevoir par : « *C'est un cadeau pour le ramadan !* » Le mois de carême, sacré chez tous les musulmans, approche en effet. Il devrait débuter dimanche ou lundi en Algérie. Les autorités algériennes et koweïtiennes fondaient de bons espoirs justement sur cette proximité, considérant qu'une solution devrait intervenir avant le premier jour de jeûne.

Apparemment, les preneurs d'otages ne voient pas les choses sous le même angle. Cinq contacts directs ont eu lieu dans la journée de vendredi. L'interlocuteur privilégié des pirates de l'air, M. Mohamed Tahar, spécialiste des questions proche-orientales au sein des services algériens, a, pour sa part, gravi à quatre reprises la passerelle pour se rendre à bord, où son plus long entretien a duré quarante-cinq minutes. De source proche des négociateurs, on indique que, dans la matinée, le général Lakhal Ayat, directeur général de la prévention et de la sécurité – l'un des deux services issus de la restructuration de l'ancienne sécurité militaire, – est monté dans l'avion pour discuter avec le chef du commando. Jusqu'à présent, rien n'a fait fléchir les pirates, qui restent fermes sur leur revendication. Ils ont même, dans le courant de l'après-midi, fait lire des messages à deux des otages koweïtiens, qui, l'un comme l'autre, d'une voix mal assurée, se sont adressés d'abord à leur famille, puis aux autorités koweïtiennes. « *Je demande que les dix-sept détenus qui se trouvent dans les prisons koweïtiennes soient libérés, sinon ils nous tueront* », ont-ils déclaré tour à tour, insistant sur la détermination du commando.

Les autorités koweïtiennes, représentées à Alger par le ministre d'Etat de affaires étrangères, M. Saad Hussein el Oussaiby, restent inflexibles. Leur position n'a pas varié depuis le premier jour du détournement, le 5 avril. Les Koweïtiens ont réaffirmé officiellement vendredi que leur pays « *refusait fermement de traiter avec les terroristes ou de céder au chantage* », une déclaration qui n'arrange pas les négociateurs algériens. Et l'optimisme qui était de rigueur mercredi dans la journée, quelques heures après l'arrivée de l'appareil à Alger, n'est plus de mise ; on sent plutôt les perspectives d'un dénouement rapide de l'affaire s'éloigner.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Les suites de l'accord sur l'Afghanistan

Le HCR estime que le rapatriement des réfugiés coûtera des « centaines de millions de dollars »

Le rapatriement, dans de bonnes conditions, de quelque cinq millions de réfugiés afghans coûtera des centaines de millions de dollars, a déclaré, le vendredi 15 avril à Genève, le haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés, en précisant qu'il présenterait un plan d'action « *dans les dix jours qui viennent* ». M. Jean-Pierre Hocké a ajouté que l'accord signé la veille à Genève offre « *les garanties requises quant à la libre expression des souhaits des réfugiés et quant aux conditions de leur retour chez eux* ».

Tandis que le haut commissariat pour les réfugiés (HCR) se prépare donc à mener une opération de grande envergure – dont personne n'imagine, pourtant, qu'elle puisse s'amorcer dans un futur proche –, la Finlande a proposé que le général Rauli Helminen, un inspecteur de sa force aérienne, commande le contingent multinational de quelque cinquante observateurs de l'ONU qui doivent se rendre sur le terrain pour le 15 mai, date du début du retrait des troupes soviétiques.

Moscou s'est engagé, à cette date, à annoncer, pour la première fois, le chiffre des effectifs de son corps expéditionnaire. Le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a également laissé entendre, vendredi à Moscou, que l'URSS publierait le bilan de ses pertes pendant le conflit.

Entre-temps, la presse soviétique a adopté un profil bas sur l'accord de Genève, deux quotidiens seulement commentant, vendredi, la cérémonie de signature, la veille à Genève. La *Moskovskaïa Pravda*, citant un diplomate soviétique, rapporte cependant que les dégâts matériels causés à l'Afghanistan par la guerre sont évalués à 60 milliards d'afghanis (environ 11 milliards de dollars). Quant à l'agence Tass, elle a, dès vendredi soir, accusé le Pakistan et les Etats-Unis de poursuivre leurs livraisons d'armes à la résistance. Elle estime, notamment, que l'attitude du Pakistan est « *irresponsable* » et « *inacceptable* ».

Pour la première fois depuis huit ans, cependant, une délégation américaine, comprenant M. William Sullivan, un ancien diplomate, va se rendre à Kaboul, le 17 avril, à l'occasion d'un colloque. Quant aux résistants, ils affirment que leurs attaques s'intensifient et réclament que le chef du régime de Kaboul, M. Najibullah, et ses principaux collaborateurs soient jugés comme « *responsables de dix ans de tragédie* ».

Au Pakistan, enfin, de nouvelles déflagrations se sont produites vendredi dans le dépôt de munitions d'Orji, théâtre, dimanche dernier, de violentes explosions. Cinq personnes ont été blessées par des roquettes tombées sur des quartiers résidentiels de Rawalpindi, provoquant une panique momentanée.

Un « exemple pour le Cambodge »

A Bangkok, où il se trouvait vendredi, au cours d'une longue tournée en Asie du Sud-Est, M. Igor Rogatchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a estimé que l'accord de Genève pouvait servir de modèle pour régler le conflit cambodgien. « *Nous sommes sûrs que l'expérience des longs pourparlers sur le problème afghan aidera les pays impliqués dans d'autres situations conflictuelles* », a-t-il déclaré. Le Vietnam ayant promis de retirer ses troupes du Cambodge au plus tard en 1990, « *peut-être ce processus pourra être accéléré par quelques autres développements positifs que l'on ne peut pas prévoir maintenant* », a-t-il ajouté.

Le président du Liban au Salon du livre

Arrivé le jeudi 14 avril à Paris, le président Amine Gemayel devait signer, samedi, au Salon du livre son ouvrage *l'Offense et le Pardon* (1) avant d'avoir lundi des entretiens avec les autorités françaises.

Le chef de l'Etat libanais verra M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, puis, dans l'après-midi, M. Chirac, et enfin, dans la soirée, M. Mitterrand. La durée de la visite de M. Gemayel n'a pas été précisée.

(1) Editions Lieu commun-Gallimard. *Le Monde* a publié une chronique concernant cet ouvrage dans ses éditions datées 6-7 mars.

RÉGIONS

L'abondance de l'actualité nous contraint à différer la publication de notre page « Régions ».

Avant d'autoriser l'appareil à décoller pour Alger

Le gouvernement chypriote aurait reçu l'assurance que « l'affaire était réglée »

Les pays occidentaux, au premier rang desquels les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, ont insisté auprès du gouvernement algérien pour qu'il ne laisse pas repartir le Boeing-747 koweïtien détourné sur Alger – où il se trouve depuis mercredi après deux « escales », à Mechhed, en Iran, et à Larnaca – et qu'il ne donne pas la possibilité aux pirates de l'air de s'en sortir librement. Après le départ de l'avion de Larnaca, Washington avait critiqué le fait que les autorités chypriotes l'aient laissé décoller. Celles-ci affirment aujourd'hui qu'elles avaient obtenu des garanties.

NICOSIE
de notre correspondante au Proche-Orient

Quelles sont les garanties qu'avait exactement l'Algérie en acceptant de recevoir le Boeing-747 des Kuwait Airways ? Trois jours après son départ de Larnaca, on affirme, de très bonne source chypriote, que le gouvernement de Nicosie n'a laissé décoller l'avion qu'après avoir reçu des assurances officielles de l'Algérie que l'« *affaire est réglée* » : « *Laissez partir l'avion, tous les otages seront libérés à Alger.* » « *Après la libération de douze otages et cette garantie algérienne, nous n'avions plus de raison de nous opposer au départ du Boeing* », nous a déclaré un proche de la présidence (1).

Principal négociateur dans cette affaire avec son adjoint, M. Malaz Abdou, M. Samir Abou Ghazala, représentant de l'OLP à Chypre, avait, quelques minutes avant le décollage de l'appareil, mardi dans la nuit, déjà affirmé : « *Tous les otages seront libérés à Alger.* » Il précise aujourd'hui : « *Les auteurs du détournement nous avaient promis de libérer tous les passagers à Alger.* » « *Nous réglerons le problème avec nos frères algériens et palestiniens* », nous disaient-ils. Depuis, en Algérie, les négociateurs palestiniens ont été écartés et ne participent plus aux négociations. M. Abdou Ghazala nous a affirmé qu'il avait proposé aux pirates de l'air de monter avec eux dans l'avion jusqu'à Alger pour garantir le vol, mais que ceux-ci s'y étaient opposés.

M. Ghazala affirme qu'il n'a jamais pu voir tous les auteurs de ce détournement, car non seulement la passerelle d'accès à l'appareil était maintenue à 1 mètre de la porte et 50 centimètres plus bas, mais des rideaux isolaient le reste de l'avion. Seuls trois pirates, toujours masqués, ont parlé ; ils avaient un accent libanais, mais ils rendaient compte à l'intérieur de l'appareil, sans doute à un chef qui appréciait ou non les propositions faites.

Avant d'arriver à l'accord sur la libération de douze otages contre le plein de kérosène, les négociations avaient porté sur la demande des pirates de l'air de libérer trois prisonniers sur les dix-sept condamnés à mort à Koweït. Parmi ces trois se trouvait Mustapha Badreddine, qui serait le beau-frère ou le neveu d'Imad Mugnieh, un intégriste libanais que le quotidien koweïtien *Al Qabas* accuse d'être dans l'avion détourné.

M. Arafat aurait proposé d'obtenir seulement la commutation de peine des condamnés à mort en détention perpétuelle. Mais les pirates ont répondu que c'était automatique d'après la loi koweïtienne, si un condamné à mort n'est pas exécuté deux ans après le jugement. Les pirates ont envisagé aussi un bref moment de garder seulement dix-sept otages contre les dix-sept prisonniers dont ils réclament la libération.

De source diplomatique, on déclare d'autre part que, lors de leur escale à Larnaca, les pirates ont eu des contacts radio codés avec l'extérieur sans que l'on puisse savoir exactement où. On confirme aussi, de source chypriote, qu'à la demande du Koweït une unité d'intervention britannique est bien venue à Chypre, mais que le gouvernement chypriote, qui garde à l'esprit l'intervention malheureuse de commandos égyptiens en 1978, s'est opposé à toute action militaire.

Nouveau président de la République chypriote, M. Georges Vassiliou a reçu pour la première fois, le vendredi 15 avril, le représentant de l'OLP et son adjoint pour les remercier officiellement de leur aide. Un message « *très chaleureux* », souligne-t-on de source proche de la présidence, a d'autre part été envoyé à M. Arafat par M. Vassiliou.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) L'Algérie a démenti, le vendredi 15 avril, les affirmations précédentes du gouvernement chypriote selon lesquelles il n'avait autorisé le départ du Boeing qu'après avoir reçu des autorités algériennes la garantie que tous les otages seraient libérés à leur arrivée à Alger. Ces dernières « *déploient actuellement tous leurs efforts pour parvenir à un dénouement de cette affaire, mais elles n'ont donné aucune garantie* », a-t-on indiqué de source officielle algérienne. « *L'Algérie a accepté d'accueillir l'avion à la demande express du gouvernement koweïtien et dans un but strictement humanitaire* », a-t-on ajouté de même source. – (*AFP.*)

● **Nouveau démenti de l'Iran sur son implication dans le détournement.** – L'Iran a de nouveau démenti, le vendredi 15 avril, toute implication dans le détournement du Boeing 747 koweïtien, réfutant les accusations de la presse de l'émirat, qui a affirmé à plusieurs reprises ces derniers jours que Téhéran était derrière l'opération. Les journaux du Koweït ont notamment écrit que plusieurs des pirates de l'air étaient montés dans l'avion lors de son « escale » à Mechhed (nord-est de l'Iran), munis d'armes, de munitions et de matériel perfectionné de transmission. Des otages libérés ont en outre indiqué que, pourvus d'armes de poing au début du détournement, les pirates avaient, après Mechhed, brandi des armes automatiques. Vendredi, un haut responsable du ministère iranien des affaires étrangères, M. Ali Ahani, a démenti « *toutes les allégations formulées à notre encontre* ». – (*AFP.*)

A B C E F G H

